

# BILAN D'ACTIVITÉS 2023



**VOSGES**  
DU  
**NORD**

Une autre vie s'invente ici





# Edito

Si l'année 2023 fait mine de retrouver des aires de normalité pour les différentes activités économiques, il ne faut pas s'y tromper tous les indicateurs environnementaux sont au rouge. Les rapports du GIEC<sup>1</sup> et de l'IPBES<sup>2</sup> nous rappellent que l'effondrement de la biodiversité ne laisse plus de doute sur la responsabilité humaine dans l'extinction de masse.

Et pourtant, à toutes les échelles, des stratégies sont activées pour transformer, verdir, rendre supportable l'économie. Mais dans les faits, un changement réel est-il en train de s'opérer ?

Créés il y a presque 60 ans, les Parcs naturels régionaux se trouvent, par leur histoire et leur vocation, pionniers sur le chemin des transitions. Les Parcs agissent avec les acteurs locaux et les citoyens sur plusieurs fronts : maintien de la biodiversité, gestion des ressources, soutien à de nouvelles façons d'habiter, de rénover, de consommer, de se déplacer. En 2023, le syndicat mixte a assuré une présence active dans tous ces défis. Vous trouverez dans ce bilan un large aperçu des actions menées en 2023 au sein du PNRVN.

## Quelques faits marquants de l'année 2023 :

### Côté nature et agriculture durable

- Aboutissement du programme transfrontalier « Espèces animales en danger » pour préserver notamment : 3 ruisseaux favorables aux Ecrevisses des torrents, 4 ha de prairies humides pour l'Azuré des paluds (papillon) et 51 bâtiments publics aménagés pour accueillir les Grands murins
- Formalisation pour 21 communes des Atlas de la biodiversité communale : cartographie de plus de 360 espèces
- Le projet LIFE Luchs Pfälzerwald médaillé d'or du LIFE Award 2023 en tant que meilleur projet LIFE Protection de la Nature !
- Le Parc s'est mobilisé pour proposer aux agriculteurs des mesures favorables à la biodiversité au cours des cinq prochaines années : 99 agriculteurs se sont engagés en MAEC, ce qui représente 1 500 ha de prairies préservées pour la biodiversité

### Côté culture et médiation

- Mission express de sélection de plus de 47 000 images pour la ville de Wissembourg afin d'acquérir un important fonds de lithographie Wentzel ; organisée par la Conservation des musées des Vosges du Nord et soutenue par plus de 30 bénévoles
- Les « Petites histoires des Vosges du Nord » viennent transformer 10 sites et musées des Vosges du Nord en lieux de spectacle et de rencontre artistique grâce à la compagnie Aboudbras
- La 20<sup>ème</sup> édition du festival « Au Grès du Jazz » à La Petite-Pierre qui a accueilli plus de 14 000 visiteurs
- Pour célébrer ses 20 ans, la Maison de l'Eau et de la Rivière a accueilli gratuitement, pendant 2 semaines, 26 classes
- 10 familles des Vosges du Nord ont choisi de participer à un programme expérimental visant à réduire leur empreinte sur la nature de manière ludique et en relevant des défis thématiques : Défi Famille à biodiversité positive !

### Côté aménagement et économie locale

- Expérimentation participative pour répondre aux enjeux de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette »
- Commercialisation du « Nid de pin », nichoir en bois local pour les mésanges, issu de la collaboration entre Harmonie Begon, designer, et Manuel Petrazoller, sabotier, valorisant le Pin sylvestre
- Accueil du séminaire « 30 ans de la loi paysage » rassemblant une centaine de professionnels du paysage, de l'énergie, de l'agriculture, de la forêt sur 3 jours
- Signature de la convention de partenariat FEDER/6 EPCI/Parc pour un Plan de Paysage visant à valoriser paysages et tourisme le long de la Traversée du Massif des Vosges, pour un investissement total de 2.944.950 €, dont 52 % sont cofinancés par l'Europe

**En poursuivant ces nombreuses actions et en renforçant les moyens d'agir pour nos collectivités locales, nous continuerons à augmenter la résilience de notre territoire. Il est essentiel d'agir aujourd'hui pour enclencher les transformations profondes de demain.**

**C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons poursuivre nos efforts, inventer encore des solutions et des alternatives pour réconcilier la nature et l'Homme, pour favoriser le développement des activités humaines dans le strict respect de la Nature !**

**Nathalie Marajo-Guthmuller**

Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

<sup>2</sup> Plateforme intergouvernementale scientifique et politique pour la biodiversité et les services écosystémiques

# Sommaire

05	.....	Observatoire et évaluation du territoire
09	.....	Protection de la nature
38	.....	Aménagement du territoire, urbanisme, architecture et développement durable
57	.....	Valorisation du patrimoine culturel
81	.....	Médiation
85	.....	Vie du SYCOPARC
91	.....	Le budget 2023
93	.....	L'équipe du SYCOPARC



## Observatoire du territoire

Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.







## 2023 - L'Observatoire du territoire du Parc

### Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques et statistiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

### Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC ;
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire collectée chez ses partenaires et les divers producteurs ;
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale, notamment pour les indicateurs de la charte ;
- Élargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald ;
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc) ;
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE et la RGPD.

### Bilan de l'action :

En 2023, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration continue de diverses bases de données (BD) : Observatoire Photographique du Paysage (intégration des deux nouvelles campagnes de photos et des informations connexes), nombreuses nouvelles données de l'IGN (BD Topo 202, BD Orthophotos Moselle 2022, mises à jour du Scan25, BD Carto 2022, Scan 1.000.000<sup>ème</sup>, IGN Plan, ...), données naturalistes et de gestion environnementale du SINP, données ONF diverses via la convention d'échange de données, cadastre nominatif via le partenariat avec DataGrandEst, données sur la géologie, BD Agri avec le RPG 2022 (registre parcellaire graphique), mise à jour BD POS-PLU67, ...

L'exploitation des données de l'Observatoire a également progressivement été repensé et a évolué pour s'adapter au logiciel QGIS de plus en plus présent : préparation de la formation début 2024 de tous les utilisateurs, suite de la réorganisation du stockage des données, modèles cartographiques spécifiques... Pour les données statistiques, la plateforme de l'INRAE (SIDDT) est de plus en plus exploitée étant donné sa puissance.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal du SYCOPARC, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme :

- Assistance sur les travaux liés à la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Aide à l'utilisation des données agricoles MAEC déportée ;
- Travail commun avec le pôle nature sur la question des Observations naturalistes : maintenance de la plateforme SERENA d'informatisation des données naturalistes, suite de la mise en œuvre de Serena-Nomade pour les relevés de terrain et exploitation d'extraction dans les analyses de l'Observatoire du territoire, réflexion sur les outils futurs et sur l'intégration au SINP en lien avec les PNR du Grand Est ;
- Suivi technique de la plateforme « randvosgesdunord.fr » : réflexions sur son évolution, participation à la rédaction du cahier des charges pour la faire évoluer et au marché public lié, administration générale de la plateforme... ;
- Collaboration sur la définition cartographique des zones de Quiétude Attitude ;
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires ;
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : mise à jour des cartes de présentation du territoire pour la Maison de l'Eau et de la Rivière, territoire Mut'archi, zones Natura 2000, Réserve de biosphère transfrontière, documents d'urbanisme en vigueur dans les différentes communes, meublés de tourisme, hébergements durables et label accueil handicap, communes nature, occupation du sol.

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière charte (2014-2029). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie dès 2014. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2023, une nouvelle mise à jour de ces indicateurs a débuté, elle s'achèvera au cours de l'année 2024 et permettra d'observer les évolutions qui ont lieu sur le territoire du Parc sur les thématiques diverses telles que la nature, l'agriculture, l'aménagement, le tourisme, la culture ou encore l'urbanisme. En 2022, une enquête a été réalisée auprès des habitants afin de recueillir leur perception du territoire Parc. Cette enquête s'est appuyée sur le questionnaire de l'enquête de 1992

afin de pouvoir comparer (dans une certaine mesure) l'évolution des résultats en 30 ans. L'enquête a eu lieu de juin à septembre 2022, par voie numérique et sur le terrain. 800 questionnaires ont été réceptionnés et l'analyse des résultats a été effectuée au début de l'année 2023. Elle a permis d'avoir un retour quant à la vision qu'ont les habitants du territoire ainsi que leurs préoccupations majeures. Ces résultats permettent également de mettre en évidence de nouvelles perceptions et priorités de la part des habitants et va alimenter les réflexions pour la construction du prochain projet de territoire.

L'Observatoire a également construit une méthodologie, en relation avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Saverne Plaine et Plateau, pour la création des enveloppes urbaines du Schéma de Cohérence Territorial. Ces enveloppes ont vocation à déterminer les limites d'un groupe de bâtis et des espaces artificialisés alentour. Cela va permettre de différencier la densification qui a lieu au sein de l'enveloppe, des extensions urbaines, en-dehors qui, elles, sont soumises à une certaine limite de superficie définie par le SCoT. Un atlas cartographique est en cours de construction et sera finalisé au milieu de l'année 2024.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2023 l'interface Web de l'Observatoire du territoire a été améliorée et enrichie, notamment sa plateforme ArcGIS Online, avec la répercussion de la migration du Géoportail vers la Géoplateforme sur les applications Web de l'Observatoire, une application métier pour les communes sur le potentiel en énergies renouvelables... Une interface à usage interne a également été créée sur les outils existants pour faciliter l'accès aux documents cartographiques produits.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de DataGrandEst permet également de référencer les données du Parc, à la fois dans le catalogue régional de DataGrandEst, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement.

Par ailleurs, l'Observatoire a créé et anime le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France depuis 2010. Ce réseau a été une nouvelle fois très actif en 2023. Tout au long de l'année, de nombreux échanges ont eu lieu, d'une part, sur les données géographiques, d'autre part, beaucoup d'échanges ont eu lieu et des questionnements abordés collectivement sur les outils techniques, la cartographie dans les sites Web des PNR, la cartographie des habitats naturels, sur une approche géomatique responsable, sur l'ouverture des données vers l'OpenData et les bases de données PostGIS-PostgreSQL et plateformes liées types GéoNature – GéoTrek - GéoPaysage – GéoCam – GéoRivières, ...).

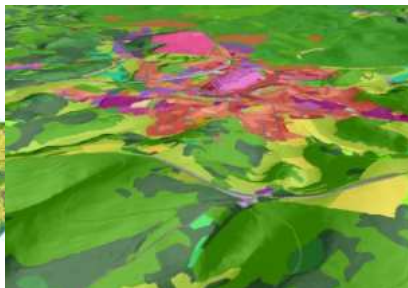
L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat DataGrandEst où il a poursuivi sa participation en 2023 au groupe projet de réalisation d'une BD d'occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est, au groupe ouverture des données budgétaires, représente les PNR du Grand Est dans le comité technique général et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe également à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité.

Enfin, l'Observatoire du territoire assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à quelques manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI online, forums, séminaires de l'INSEE, formations diverses et présente régulièrement ses activités (notamment pour l'ENGESS - École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg ou l'UNISTRA - Master Observation de la Terre et Géomatique).

Dans un souci de coordination locale, l'ensemble des agents travaillant sur les SIG des PNR du Grand Est se réunit et travaille également régulièrement sur quelques sujets et mutualise les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, DataGrandEst, ...).

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
      - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire





## 2023 – Développement du Système d'Information du SYCOPARC

### Contexte de l'action :

Le Système d'Information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. Il est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI, d'un système technique composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'interconnexion des différents sites géographiquement éloignés expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

### Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

### Bilan de l'action :

En 2023, le Système d'Information a poursuivi sa mue vers le *Cloud*, avec nombre d'ajustements. L'évolution la plus notable a été le déportage progressif des fichiers de travail actifs vers la nouvelle plateforme « Cloud » avec, au passage, un archivage numérique pour disposer d'outils modernes, pour un meilleur travail collaboratif, de meilleurs services, une sécurité informatique optimale et une simplicité de fonctionnement. Ce nouveau fonctionnement permet aussi l'accès à une vaste plateforme de formations et d'aide au quotidien dans l'utilisation des outils.

Cette rationalisation offre également aux agents, dans le temps, une solution de visioconférence moderne, souple et complète, facilite le télétravail, ouvre le champ des possibilités en matière de gestion de projet en groupes et de mise en œuvre d'applications métiers.

Face aux inconnus et aux changements majeurs que cela occasionne, un accompagnement extérieur avait été amorcé en 2022 et finalisé en 2023 pour partir sur de bonnes bases et avec un niveau de formation suffisant et adapté. Cette mission s'est appuyée sur un groupe de travail interne créé spécifiquement pour l'occasion afin de faire remonter les difficultés rencontrées, organiser la migration et dispenser une formation interne calibrée au mieux.

La sécurité informatique a encore été renforcée avec le déploiement d'un nouvel antivirus avec une console centrale de suivi et de gestion, la vérification régulière des mises à jour des logiciels et « firmwares » divers à tout niveau, la généralisation de la mise en fonction de la double authentification pour les connexions au système, des réflexions diverses notamment sur le WIFI et le suivi régulier de cycles de formations sur le sujet de l'administrateur système.

Le SYCOPARC continue enfin à s'appuyer sur le CNFPT pour la bonne mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (également connu sous le nom de RGPD) via la contractualisation avec le centre de gestion d'un délégué mutualisé à la protection des données personnelles.

Côté matériel, une petite dizaine d'ordinateurs portables a été renouvelée, car devenus obsolètes avec une attention particulière sur la durabilité du matériel acquis. L'ancien matériel est soit reconditionné pour l'accueil des stagiaires, soit donné à des associations pour réutilisation type Emmaüs Connect ou Envie.

Enfin un nouvel opérateur mobile a été choisi pour améliorer la qualité de service.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord



# Protection de la nature



Reserve Naturelle  
ROCHERS ET TOURBIERES  
DU PAYS DE BITCHE



Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.







## 2023 – Observatoire des cours d'eau des Vosges du nord

### Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Le SYCOPARC s'est doté depuis 2015 d'un observatoire de la qualité écologique des cours d'eau.

### Objectif :

- Suivi de la charte : recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Evaluation de la politique Natura 2000 : suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
- Connaissance : améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire ;
- Pédagogie : partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

### Bilan de l'action :

**Le réseau du nouveau cycle 2022-2024 comprend 37 stations**, il est divisé en deux parties :

- Le réseau complet : 19 stations dont 2 stations témoins (suivi pendant les 3 années) – dont 14 stations dans les sites Natura 2000. Les différentes analyses effectuées au cours de la période sur le réseau complet :
  - o Prélèvements physico-chimiques : suivi des macropolluants et micropolluants sur support « Eaux-brutes » et « sédiments »,
  - o Prélèvements hydrobiologiques : suivi des macro-invertébrés (type protocole DCE - I2M2) et suivi des diatomées (type protocole DCE - IBD),
  - o Réalisation de jaugeages,
- Le réseau allégé : 18 stations (uniquement I2M2 et IBD) – dont 10 stations dans les sites Natura 2000.

#### 1. Mise en œuvre de la campagne 2023

- Organisation et réalisation des 13 campagnes de prélèvements physico-chimiques (7 stations). Bancarisation des données à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- Organisation et suivi des campagnes « macro-invertébrés » et « diatomées » réalisées respectivement par Aspect Environnement et Aquabio en août 2023 ;
- Organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques sur 25 stations réalisées par Gestion Hydro.

#### 2. Déploiement de l'observatoire des rivières dans le PNR des Ballons des Vosges

Abouti en 2022 grâce à l'encadrement du SYCOPARC ; suivis ponctuels.

#### 3. Animation du réseau

- Participation aux premières Assises rhénanes de l'Eau, au réseau « Baignade en milieu naturel et changement climatique dans le Grand Est » ;
- Présentation de l'Observatoire des milieux aquatiques des Vosges du Nord à l'occasion des « Wasgauer Gespräche » (06/10/2023) et des rencontres annuelles du PETR Alsace du Nord (14/10/2023) ;
- Présentation de l'observatoire et intervention dans des projets pédagogiques du secondaire (2 projets scolaires) ;
- Intervention dans des projets de l'enseignement supérieur : L3 de l'ENGEEES et BTS GEMEAU (cours + chantier participatif) ;
- Intervention lors de la formation professionnelle ONF sur les enjeux écologiques liés au cours d'eau : 30 participants ;
- Mise à jour de la base de données des restaurations écologiques réalisées sur le secteur du Parc des Vosges du Nord.

#### 4. Etudes et recherches dans le domaine de l'eau

- Etude OFB : ICRA « Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEEES) » : poursuite du programme ;
- Participation à la définition de la cartographie des cours d'eau (COPIIL/COTECH/expertises terrain), pilotée par la DDT67, sur les écoulements se situant sur le secteur des Vosges du Nord : 10 jours ;
- Suivi écologique 2018/2022 de l'impact potentiel d'une usine de recyclage de métaux à Eguelshardt ;
- 1 soirée de comptage des écrevisses des torrents, dans le cadre de l'Interreg « Espèces animales en danger ».

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau





## 2023 – Animation des sites Natura 2000 Rivières

### Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC « Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein », FR 4100208 (57),
- La ZSC « La Moder et ses affluents », FR 4201795, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC « La Sauer et ses affluents », FR 4201794, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch », FR4202003, située dans le Bas-Rhin.

On distingue, d'une part, l'ensemble des rivières et ruisseaux du massif gréseux des Vosges du Nord : Moder, Rothbach, Zinsel du Nord, Falkensteinbach, Schwarzbach et Sauer. Ces sites Natura 2000 s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site mosellan englobe intégralement la Réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche. Les animateurs de ces sites sont Benoît Toury (Moder 67 et 57) et Marie L'Hospitalier (Sauer).

Et, d'autre part, un complexe de milieux alluviaux s'étendant sur 517 ha dans la vallée de la Sarre. Ce site bénéficie de l'ingénierie du SYCOPARC à la demande de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue depuis 2020. Il abrite de nombreuses prairies humides et espèces d'intérêt communautaire, en particulier l'Azuré de la sanguisorbe, l'Azuré des paluds, l'Agrion de mercure, le Cuivré des marais.

### Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

### Bilan de l'action :

#### 1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides. Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2023 a été marquée par :

#### Réactualisation du Docob

- Réactualisation des données écologiques et socio-économiques. Récupération et analyse d'information venant de multiples structures : INPN, DataGrandEst, Agence de l'Eau, SDEA, ODONAT, Fédération de pêche... ;
- Bilan des actions réalisées sur le site conformément au document d'objectifs précédent par les différents acteurs ;
- Rédaction de la partie « diagnostic » du document d'objectifs et formulation des grands objectifs ;
- Préparation de la phase de concertation et organisation des premiers comités de vallée.

#### Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Définition du phasage et rédaction du cahier des charges du projet de restauration de la continuité piscicole au niveau de l'étang de l'Ersbenweiher. Lancement du marché début 2024 ;
- Identification de potentielles opérations de restauration de la continuité écologique ou de zones humides dans les forêts publiques du haut bassin de la Moder. Discussion préalable avec l'Office National des Forêts et récupération de documents en vue de préparer de futurs contrats.

#### Missions d'expertise / Conseil / Veille

##### Conseil technique auprès des collectivités ou de l'Etat pour la préservation des zones humides et des cours d'eau :

Appui technique et conseils pour des projets d'aménagement/infrastructures :

- Agrandissement de la manufacture Lalique à Wingen-sur-Moder et nouvelle desserte - participation aux réunions et intégration des enjeux environnementaux, rédaction du CCTP et accompagnement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre pour l'étude environnementale ;
- Accompagnement technique de la commune de Baerenthal et des maîtres d'œuvre du projet « Milieux lacustres de Baerenthal », participation aux COTECH et COPIL, pour intégration des enjeux Natura 2000 et de la RNN ;
- Accompagnement de l'entreprise Cyclamen (recyclage de métaux) dans son projet d'agrandissement sur la commune d'Eguelshardt. Participation aux échanges pour la prise en compte des enjeux environnementaux. Appui technique sur la restauration du cours d'eau et des zones humides latérales ;
- Evaluation des incidences Natura 2000 pour ITAS – projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile au sein d'un boisement : recommandations en faveur de la biodiversité, mise à disposition des données disponibles ;
- Avis sur les enjeux environnementaux liés à la gestion d'un oléoduc traversant plusieurs sites Natura 2000 du PNRVN.

### **Accompagnement technique de propriétaires privés, associations ou entreprises :**

- Accompagnement technique de divers propriétaires privés dans leur projet de gestion de zones humides à Sturzelbronn et Reiperstswiller ;
- Sensibilisation des propriétaires privés aux enjeux du site Natura dans le cadre de projets d'acquisition (Wimmenau et Erckartswiller).

### **Formation / Communication / Pédagogie**

- Encadrement de travaux dirigés (salle et terrain) pour la licence professionnelle de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2023 : Moder de Ingwiller à Rosteig) ;
- Formation Eau à destination des agents de l'ONF : présentation des projets de restauration de cours d'eau et zones humides associés, en forêts gérées, sans le bassin de la Sauer / 2 sessions : 17 mars et 13 octobre. 50 agents.

## **2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794**

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord. L'année 2023 a été marquée par :

### **Inventaires et suivis scientifiques**

- Inventaire des traces et indices de Castor en mars 2023 ;
- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand murin à Niedersteinbach en juin 2023 ;
- Site restauré de la Nonnenhardt : inventaires amphibiens des mares, suivi de la reprise de la Leersie faux-riz et recherche de la Campanule de Baumgart ;
- Site restauré du Liebfraenthal : suivi de la reprise du semis de Grande Sanguisorbe ;
- Suivis photographiques des chantiers de restauration mis en œuvre au cours des années précédentes (Wingen, Niedersteinbach...).

### **Organisation et suivi des chantiers Natura 2000**

Toutes les opérations cours d'eau sont menées en lien avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI :

- **Programme collectif de restauration du Steinbach :**
  - o LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval blanc à Niedersteinbach : demande de subvention. Dossier loi sur l'eau. Suivi des travaux : février à avril 2023. Reprises ponctuelles été 2023. Bilan et demandes de paiement.
- **Programme collectif de restauration du Soultzbach :**
  - o LIFE / Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth et réaménagement de nouvelles prises d'eau: reprise d'un renard hydraulique entre le canal d'aménée créé et le cours d'eau. Régularisation des 2 étangs à l'AAPPMA de Woerth ;
  - o Conception d'un projet de renaturation de l'étang à carpes de l'AAPPMA de Woerth : rédaction du cahier des charges, recherche de financements, consultation des entreprises. Travaux programmés pour l'été 2024 ;
  - o Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : LIFE / effacement de 2 étangs et réorganisation de la desserte forestière. Reprises ponctuelles : prise d'eau de l'étang de pêche, parking ; dans la continuité du programme LIFE ;
  - o Aménagement ponctuel de cheminements pour faciliter la traversée du vallon du Soultzbach. Printemps 2023 ;
  - o Opération d'arrachage de jeunes ligneux en vue de maintenir les perspectives paysagères. Maintien de bouquets. Chantiers scolaires. Juin et novembre 2023 ;
  - o Surcreusement d'une dépression en faveur du Sonneur à ventre jaune. Chantier scolaire. Novembre 2023 ;
  - o Développement d'un projet de renaturation de l'étang de pêche de Langensoultzbach. Rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre et consultation.
- **Vallée de la Sauer :**
  - o Liebfraenthal à Woerth : LIFE / reprise de travaux. Arrachage d'un bouquet d'Ailanthé glanduleux (ligneux à caractère invasif). Finalisation du transfert foncier de l'Etablissement public foncier d'Alsace vers la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ;
  - o Restauration d'une prairie humide pâturée par broyage de solidage – partenariat SDEA. Octobre 2023. Gestion poursuivie par l'éleveur dans le cadre d'une mesure agro-environnementale et climatique ;
  - o Définition d'opérations de restauration de prairie en faveur de l'Azuré des palus et mise en œuvre des travaux : restauration de prairies humides par fauche de solidagaie, ensemencement de Grande sanguisorbe dans le cadre d'un chantier scolaire le long de la piste cyclable.

### **Missions d'expertise / Conseil**

- Sauer au Fleckenstein / Suivi du déploiement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau & territoire » / Maîtrise d'ouvrage SDEA sur le volet cours d'eau – Maîtrise d'ouvrage commune sur le volet requalification de l'accueil du public :
  - o Restauration de la Sauer et renaturation de l'étang : dimensionnement des études faune-flore, relecture du cahier des charges de maîtrise d'œuvre ;
  - o Requalification du camping et autres espaces d'accueil : ingénierie du PNRVN (pôle aménagement) : suivi de chantier, intégration des enjeux environnementaux ;



- Sauer au Liebfrauenthal : dans la continuité du LIFE Biocorridors, accompagnement technique de la CeA en vue du réaménagement de l'ouvrage de franchissement de la Sauer sous la RD927. Gestion du risque pyrotechnique ;
- Suivi de l'étude de ruissellement sous maîtrise d'ouvrage SDEA : comité de pilotage, intégration des enjeux Natura 2000 et avis sur le diagnostic ;
- Suivi de la démarche Plan de préventions des risques naturels d'inondations (PPRI) Sauer sous maîtrise d'ouvrage Etat ;
- Poursuite d'une réflexion avec un propriétaire privé, restauration de continuité écologique sur un moulin en aval de Woerth ;
- Conseil à la commune de Langensoultzbach concernant l'aménagement et la protection des berges en centre village ;
- Avis sur 2 projets d'assainissement non collectif à Obersteinbach et Gunstett ;
- Ajustement des pratiques de pâturages des animaux dans le cadre d'un projet de randonnée en ânes à Obersteinbach.

### **Médiation / Pédagogie**

- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand murin de Niedersteinbach. En partenariat avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et la commune : installation annuelle de l'équipement de vidéo-surveillance ; finalisation des outils pédagogiques ; animation de la convention « Refuge pour les chauves-souris » et manifestation grand public « A la découverte des chauves-souris » organisée par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn / Obersteinbach, 25 juillet. 30 pers. ;
- Animation grand public à la découverte du vallon du Soultzbach (Nonnenhardt) par le CINE de Munchhausen et la commune de Langensoultzbach / 2 avril, 16 pers. ;
- Randonnée « vélo » avec le collège de Woerth à la découverte des projets de restauration des cours d'eau et des prairies du bassin de la Sauer. Pilotage PNRVN en partenariat avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, la CeA, le SDEA, l'ONF, la commune de Langensoultzbach, l'AAPPMA de Woerth, un éleveur de Mattstall / Woerth, Goersdorf, Langensoultzbach. 25 juin. 55 pers. ;
- Journée de remerciements des acteurs et partenaires des projets cours d'eau 2019-23 / La Petite Pierre, 21/9/23/ 27 pers.

### **Communication / Colloque**

- Visite du chantier de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt / 24/5/23, 10 pers. Séminaire « La loi Paysage a 30 ans » / 20/10/23 , 60 pers. BTS GEMEAU / 23/11/23, 24 pers. ;
- Accueil sur ½ journée des techniciens rivière du SDEA : visite des chantiers de restauration LIFE / 3 /7/23, 10 pers. ;
- Intervention dans le cadre du séminaire « La loi Paysage a 30 ans », présentation des chantiers de restauration de cours d'eau sur le bassin de la Sauer en lien avec le paysage / La Petite-Pierre, 19 /10/23, 80 pers.

### **3. ZSC Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch - FR420003 (hors PNRVN)**

S'étendant sur 517 ha, ce site inclut une partie du lit mineur de la Sarre et d'importantes zones humides notamment une belle diversité de prairies fauchées ou pâturées. L'animation de ce site est portée par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue. L'ingénierie du SYCOPARC est mobilisée pour aider cette collectivité à mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la préservation de ce site. Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2023 a été marquée par l'organisation d'un comité de pilotage le 22 /6/2023 et par la mise en place des actions suivantes :

#### **Inventaires et suivis scientifiques**

- Inventaire Castor sur la Sarre, pour relever les indices de Castors. Présence d'une nouvelle hutte en rive gauche ;
- Inventaire Courlis cendré : suivi des 2 individus sur le site avec de nombreux passages pour essayer de trouver le nid afin de le protéger mais sans résultat.

#### **Missions d'expertise / Conseil / Veille**

- Accompagnement de Bissert pour l'entretien d'un cours d'eau pour éviter l'impact d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Accompagnement de la restauration écologique de l'ancienne lagune de Harskirchen par le SDEA (préconisation des travaux, des espèces à planter, relecture de l'évaluation d'incidence N2000) ;
- Accompagnement du bureau d'études SURVEY pour la mise à jour de la base de données TRAPIL recensant les zones protégées autour des canalisations de pétrole ;
- Présentation par le SDEA des scénarios possibles de restauration de la continuité écologique dans le bassin versant de la Sarre, en lien avec le PAPI Sarre (suppression possible de certains barrages ou équipement de passe à poissons) ;
- Accompagnement dans l'élaboration de l'aménagement foncier de la commune de Bissert (transmission des données ornithologique, agricoles, MAEC...) ;
- Création d'un panneau de communication sur la biodiversité de la Honau sur le port de Harskirchen.

#### **Organisation et suivi des chantiers Natura 2000**

Animation de la contractualisation locale dans le cadre des projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC) :

- Prise de contact avec l'ensemble des agriculteurs du site,
- Signature de MAEC avec 8 agriculteurs,
- Réalisations des plans de gestions,
- Transmission des dossiers complets à la DRAAF.

Le bilan des MAEC contractualisées en 2023 est développé ci-dessous :

- Retard de fauche au 20 juin : 41,96 ha,
- Retard de fauche au 20 juin + absence de fertilisation : 31,45 ha,
- Fauche avant le 20 juin puis après le 5 septembre + absence de fertilisation : 22,99 ha,
- Retard de fauche au 30 juin + absence de fertilisation : 19,95 ha,
- Espèce exotique envahissante : 1,43 ha.

Au total : 117,68 ha ont été contractualisés sur ce site.

### Médiation / pédagogie / Communication

Développement des Ciné-débats « nature » : réalisation d'une plaquette d'information listant l'ensemble des ciné-débats de l'année 2023. Proposition de 6 projections avec un intervenant à la suite : *L'Europe à la reconquête de la biodiversité*, *Le retour fragile du lynx*, *Un lien qui nous élève* ; *Le chêne* ; *L'appel des libellules* et *Le ruisseau*. Toutes ces projections ont eu lieu dans le cinéma du centre socio-culturel de Sarre-Union.

**Centre socio-culturel de Sarre-Union**

## Ciné-Débat NATURE

### Vos rendez-vous 2023

**Jeudi 9 Mars à 20h**  
**L'Europe à la reconquête de la biodiversité**  
 Film de **Pérol Vincent** - 52 min + débat  
 Et si la grande faune était au point de disparition ? Depuis les années 1950, on constate un retour de certaines espèces menacées sur le Vieux continent. Mais surtout, des scientifiques ont décidé d'assister cette tendance et d'aller beaucoup plus loin... Leur objectif : retrouver une nature sauvage sur le continent européen. Leur moyen ? Le ré-environnement et la réintroduction de grands animaux comme les loups, les chèvres, les ours... Des espèces capables d'entraîner des modifications rapides des écosystèmes.

**Jeudi 20 Avril à 20h**  
**Le retour fragile du lynx**  
 Film de **Laurent Gellin** - 52 min + débat  
 Dans l'anguille colorée, le lynx symbolise la vie sauvage. 374 femelles de nombreux mammifères, il a aussi une destination : 12 millions de tonnes de viande. A l'heure où le retour des grands prédateurs fait beaucoup débat, quel lien existe-t-il entre la réintroduction de ce grand chat dans nos forêts ? Pour le savoir, partons enquêter sur le terrain à la recherche de biologistes, naturalistes, chasseurs ou forestiers. Nous témoignons avec permission de ce moment entre la science, l'écologie, l'économie et l'équilibre de notre écosystème.

**Jeudi 25 Mai à 20h**  
**Un lien qui nous élève**  
 Film de **Olivier Dickmann** - 1028 min + débat  
 Alors que l'industrialisation a surtout donné à l'élevage français la forme de porcheries massives, de stabulatoires gigantesques, voire de fermes entièrement robotisées, Lucie, Nicolas, Sylvain et d'autres éleveurs choisissent une voie différente pour offrir aux consommateurs plus sages à leurs animaux, de retour à la fin de la filière d'un documentaire tendre et agréable, nous voyons leurs efforts récompensés par le lien, riche de sens, qu'ils tissent avec leurs clients, un lien qui nous élève tous.

**Le 20 Août, foraire et lieu à définir** **Cinéma en plein air**

**Le chêne**  
 Film de **Laurent Charbonnier et Michel Seydoux** - 1028 min + débat  
 Il est au cœur de l'histoire d'un village, celui de 220 ans, devenu un pôle en son pays, un lieu d'ambition spectaculaire, issu d'un casting hors du commun : grecs, italiens, grecs, français, espagnols... Tout ce petit monde vibrant, mélangé et mélangé, se trouve autour de cet arbre majestueux qui les accueille, les héberge, les protège de ses racines jusqu'à sa cime. Une vie prodigieuse à l'écouter ou la regarder en silence à l'écran.

**Jeudi 19 Octobre à 20h**  
**L'appel des libellules**  
 Film de **Marie Daniel et Fabien Mazzocco** - 54 min + débat  
 Tout à leur tête des producteurs, producteurs, producteurs et distributeurs de haut vol, les libellules sont des insectes multiples aux extraordinaires capacités. Elles se déplacent grâce à des ailes incroyables, les voit jusqu'à 100 mètres. Car elles font face à un monde très complexe, très riche, très dangereux. Elles sont partout dans leur monde et dans tous les environnements que nous voyons les créatures colorées.

**Jeudi 7 Décembre à 20h**  
**Le ruisseau**  
 Film de **Jan Haff** - 44 min + débat  
 La dernière rivière à traverser les Alpes avant de rejoindre la mer Méditerranée est le ruisseau de la Vallée de la Vierge. C'est un lieu unique, un lieu où la nature est encore intacte. C'est un lieu où l'homme a su préserver la nature et où la nature a su préserver l'homme. C'est un lieu où l'homme a su préserver la nature et où la nature a su préserver l'homme. C'est un lieu où l'homme a su préserver la nature et où la nature a su préserver l'homme.

Ouverture de la caisse 30 min avant le début de la séance

Public : à partir de 6 ans      TARIFS : 4€ (-18 ans) / 5€ (+18 ans)

Salle de cinéma du centre socio-culturel  
 268 Rue de Phalsbourg, 67260 Sarre-Union

Développement des animations scolaires dans les écoles primaires du territoire. 4 séances d'animation par classe et par an sur le thème des espèces d'intérêt communautaire. La Grange aux Paysages anime ces séances en partenariat avec la Communauté de Communes d'Alsace Bossue ;

Organisation de manifestations « grand public » afin de sensibiliser les acteurs locaux du territoire :

- Balade à destination des agriculteurs animée par la Grange aux Paysages ;
- Balade naturaliste à la découverte des Azurés des paluds. Sortie animée par Thibaut Durr bénévole ;
- Balade nature dans la Axmatt pour présenter les principales espèces d'intérêt communautaire du site. Sortie animée par la Grange aux Paysages ;

Présentation du site et du travail effectué sur le site Natura 2000 à une classe de lycéens lors de leur voyage d'intégration ;

Participation à une résidence artistique sur le thème du Courlis cendré ;

### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
      - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles
      - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau





## 2023 – Préserver et gérer les zones humides remarquables

### Contexte de l'action :

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du PNRVN, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches Highland Cattle, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

### Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

### Bilan de l'action :

#### 1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites de Gestion écologique des Friches agricoles

L'AGEVON, association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord, assure une gestion d'espace en déprise depuis les années 90, en partenariat avec le SYCOPARC. Par la mise en place de pâturage extensif et dans le respect des objectifs définis par des plans de gestion réalisés en 2016 en concertation avec les acteurs locaux, des travaux sont en cours de finalisation. Ils ont pour objectifs à long terme de :

- Restaurer et préserver la dynamique naturelle des cours d'eau,
- Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides,
- Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des communes,
- Former les acteurs et sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEF,
- Améliorer les connaissances et évaluer les impacts des mesures de gestion,
- Veiller à la mise en œuvre du plan de gestion et à la cohérence des objectifs.

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 60 %, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est à hauteur de 13 %. Le reste sera autofinancé par l'AGEVON, porteur du projet.

Pour l'année 2023, on retiendra les actions suivantes :

- Intervention sur le parc de Holbach à Siersthal : visite de terrain avec la commune dans le but d'effectuer des travaux de réouverture paysagère (projet mis en attente le temps de stabiliser le foncier),
- Travaux de modification de clôture à Volmunster : modification de la clôture pour permettre aux bêtes d'accéder à la zone d'affouragement plus facilement lorsque les conditions sont très humides,
- Gestion de l'embroussaillage à Niedersteinbach : évacuation des déchets d'aulnes issus des travaux d'arrachage effectués par le SDEA en 2022 dans le but de réouverture paysagère et d'amélioration de la qualité de la prairie
- Coupe d'aulnes à Dossenheim-sur-Zinsel : travaux de coupes d'une cinquantaine de tiges de cépée d'aulnes sur le parc de Dossenheim-sur-Zinsel par le SDEA dans le cadre de leur compétence GEMAPI,
- Entretien de toutes les mises en défens : fauche sous clôture de toutes les mises en défens posée dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion par l'entreprise Entraide Emploi, soit près de 14,5 km sur les dix communes impliquées dans le projet de gestion écologique des friches,
- Entretien des clôtures et travaux de réparation,
- Organisation et participation aux réunions des instances de l'AGEVON notamment le bureau de l'AGEVON, le 7 février 2023, et l'assemblée générale de l'AGEVON le 6 avril 2023,
- Définition de nouveaux objectifs de chargement afin de tenir compte des particularités intrinsèques à chaque site et des nouvelles mesures agroenvironnementales,
- Déclaration PAC : déplacement à la DDT de Moselle le 13 avril. 7 parcs ont été engagés dans les nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques comptabilisant 64 ha de surfaces,
- Organisation d'une commande groupée de piquets

#### 2. Roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

##### Mise en place de suivis naturalistes

- Castor : suivi régulier des traces et indices,
- Oiseaux des marais : poursuite du Suivi Temporel des Oiseaux Communs en roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO

##### Entretien de la roselière à Waldhouse

- Fauche réalisée à la débroussailluse par l'entreprise Entraide Emploi de Monswiller sur une surface de 25 ares de zones humides essentiellement composées de phragmites ou « roseaux » (prévue par le plan de gestion de la roselière de la Horn) et qui servent à la nidification et à la reproduction des oiseaux paludicoles ;

- Evacuation des matériaux coupés et réutilisation directement sur site pour faciliter l'accès à pied aux travées créées pour l'activité de baguage des passereaux communs.

### **Accueil du public / Médiation / Communication**

Animation du projet pédagogique *Cohabiter avec le Castor*. Ce projet a été proposé pour l'année scolaire 2022-2023 aux deux classes de cycles 2 et 3 de l'école de la Vallée de la Horn (située à Waldhouse). Objectifs : sensibiliser les enfants à la préservation de la biodiversité, de découvrir le monde fascinant du Castor d'Europe et l'ENS de la Horn. Ce projet a été confié aux animateurs de la Maison de l'Eau et de la Rivière qui ont travaillé en partenariat avec un chargé de mission du Parc, un bénévole impliqué dans le suivi de l'espèce localement et une maman journaliste qui a proposé son aide bénévolement pour le montage d'une vidéo de restitution disponible sous le lien suivant : [https://www.youtube.com/watch?v=-4sGKLO9\\_Tk](https://www.youtube.com/watch?v=-4sGKLO9_Tk).

### **3. Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen**

Suite à la sollicitation de son gestionnaire (la ville de Reichshoffen), le PNRVN a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 13 mai 2019 pour la période 2019-2024. Depuis, le PNRVN accompagne la ville pour la mise en œuvre de ce plan de gestion et le suivi scientifique de la réserve.

### **Accompagnement de la commune pour la mise en œuvre du plan de gestion**

- Réunion de programmation des actions avec la ville de Reichshoffen et la Région Grand Est le 24 janvier 2023 ;
- Rédaction et validation d'une convention annuelle entre le PNRVN et la ville de Reichshoffen visant à définir les missions du SYCOPARC au sein de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen et à valider un programme d'action ;
- Participation au comité consultatif de la réserve le 16 mai 2023 : présentation des actions de l'année passée et proposition d'actions à mener, présentation et validation du carnet d'entretien de la RNR.

### **CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel**

- Poursuite du suivi des alimentations principales du plan d'eau dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau du PNRVN ;
- Poursuite du suivi de la température des alimentations du plan d'eau : récupération des données ;
- Relevé des deux colonnes de thermomètres mises en place en 2022 dans le plan d'eau pour étudier le gradient de température le long de la stratification des masses d'eau ;
- Réalisation du comptage des oiseaux d'eau : un passage a pu être réalisé en avril, mai, juin, juillet, août, octobre et novembre. Un Balbuzard pêcheur a stationné plusieurs semaines sur le plan d'eau de Reichshoffen au cours de l'automne.

### **PA : Prestation d'accueil et d'accompagnement**

- Etablissement d'un calendrier d'animation à destination du grand public (Action PA1). En 2023, quatre animations ont été réalisées (une par saison) :
  - o « Les oiseaux hivernants », réalisée le 25/02/2023 de 14h à 16h, 15 participants,
  - o « A l'écoute des amphibiens », réalisée le 01/04/2023 de 20h à 22h, 3 participants,
  - o « Les chauves-souris », réalisée le 02/09/2023 de 20h15 à 22h15, 15 participants,
  - o « Balade contée » réalisée le 21/10/2023 de 14h à 16h30, 15 participants ;
- Animation par la Maison de l'Eau et de la Rivière d'un projet pédagogique avec deux classes de primaire de l'école Grussenmeyer de Reichshoffen. Il s'agit de la classe de CE2 & CM1 de Mme Samson Marie-Christine (25 élèves) et la classe de CM1 & CM2 de Mme Guerder Murielle (23 élèves). Ce projet a permis aux enfants du secteur de comprendre l'histoire de ce plan d'eau et de prendre conscience de la biodiversité qui s'y trouve.

### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
      - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles







## 2023 – Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des milieux naturels

### Contexte de l'action :

Réussir l'appropriation locale des enjeux en matière de conservation, de restauration et de gestion des milieux naturels et de la biodiversité est l'un des grands défis de la charte actuelle du PNRVN. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'eau, où l'atteinte et le maintien du bon état écologique des cours d'eau impliquent la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau. Cela est également important dans le domaine de la gestion forestière et des prairies car l'évolution du contexte climatique engendre de nombreux questionnements locaux et suscite des changements de pratiques rapides, voire précipités.

### Objectif :

- Faciliter les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Accompagner les riverains dans leurs projets et organiser des journées techniques,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

### Bilan de l'action :

#### 1. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2023, on retiendra principalement :

- Conseils à la Communauté de Communes du Pays de Bitche : participation aux COTECH/COPIL du projet de restauration des milieux lacustres de Baerenthal,
- Conseils au département 57 concernant la réfection d'un ouvrage (étude avant travaux et suivi des travaux : Zinsel du Nord (Mouterhouse) : réception du DLE,
- Suivi de la convention Parc/SDEA. Accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI,
- 4 conseils/accompagnements ont été réalisés auprès des communes, particuliers ou professionnels : la mairie de Sparsbach sur des problématiques d'érosion de berges, un agriculteur de la Melch pour la gestion des milieux humides de sa parcelle, la commune de Baerenthal et la Communauté de Communes du Pays du Bitche sur l'effondrement d'un bief à l'amont du restaurant l'Arnsbourg, la mairie de Weiterswiller sur la restauration de zones humides sur sa commune.

#### 2. Accompagnement technique et formation des associations de pêche

- Le SYCOPARC assiste les fédérations départementales, les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et les amicales de pêche dans la mise en œuvre de travaux de restauration visant une meilleure fonctionnalité des milieux aquatiques. On retiendra en particulier les travaux de :
  - o Diversification des écoulements de la Moder menés par l'AAPPMA de Wimmenau depuis août 2021,
  - o Pose de déflecteurs rustiques en bois – chantiers participatifs (2 demi-journées) ;
- Projet de mise en place de déflecteurs sur la Zinsel du Nord, avec l'AAPPMA de Baerenthal : réunion sur site, réalisation d'un diaporama de présentation du projet pour l'assemblée générale de l'association de pêche, accompagnement technique et administratif (rédaction DLE et dépôt au GUN de la DDT57, rédaction de la convention d'autorisation des riverains). Le projet a été repoussé en 2024 pour des raisons de portage financier et d'échéances trop contraignantes.

#### 3. La mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

- Analyse du programme de travaux et du programme de coupe de la forêt régionale ;
- Poursuite du dispositif « Aire terrestre éducative » en forêt régionale du Fleckenstein avec l'appui pédagogique du CINE de Munchhausen. Il s'agit d'impliquer les élèves dans une action concrète d'éducation et de protection de la nature via une méthodologie encore non appliquée dans les Vosges du Nord à ce jour et proposée par l'Office Français de la Biodiversité. L'expérience a été menée avec la classe de CM2 de l'école de Lembach (23 élèves) au cours de 10 séances encadrées par un animateur nature professionnel ;
- Réalisation d'un martelage dans les hêtraies de la parcelle 7 afin de favoriser la résilience du peuplement et favoriser un début de régénération diversifié le 27 juillet ;
- Participation aux réunions relatives à la gestion de la forêt avec le service « forêt/bois » de la Région Grand Est et l'Office National des Forêts.

#### 4. La convention SYCOPARC / Office National des Forêts

- Réunion technique de suivi de la convention SYCOPARC/ONF réalisée le 19 janvier 2023. Celle-ci a notamment permis de caler le programme des formations communes pour l'année et d'identifier les actions prioritaires à mener ensemble ;
- Organisation d'un échange technique franco-allemand concernant les stratégies de gestion de la forêt face aux enjeux climatiques et les projets d'actualités, le 29 mars à Ludwigswinkel en Allemagne (Landforst, ONF - agence de Sarrebourg, Réserve de biosphère du Palatinat et SYCOPARC) ;

- Participation à la révision de l'aménagement forestier de Hanau 1 (visite de terrain, synthèse des enjeux Natura 2000, relecture du document et formulation d'un premier avis technique) et à la réunion d'information des acteurs du 28 février à Baerenthal relative à l'aménagement de Hanau 2 ;
- Participation à la journée de concertation organisée dans le cadre de la révision des forêts domaniales de La Petite-Pierre Sud et Bouxwiller le 3 février ;
- Organisation et animation des formations « Rivières et zones humides » auprès de 50 agents de l'Office National des Forêts les 17 mars et 13 octobre ;
- Participation au séminaire organisé par l'Office National des Forêts et dédié au changement climatique à Sarrebourg le 15 juin ;
- Echange technique autour de la gestion expérimentale de la parcelle 26 en forêt domaniale de La Petite-Pierre Sud afin de permettre une régénération des feuillus en contexte d'invasion de hannetons forestiers ;
- Participation à la commission régionale de la biodiversité et des réserves biologiques à Daubensand le 3 octobre ;
- Participation au comité de gestion de la Réserve biologique transfrontalière de la Lutzelhardt-Adelsberg du 10 novembre ;
- Rédaction d'une première proposition de convention ONF/SYCOPARC. Ce document doit permettre d'engager la concertation pour le renouvellement de la convention au premier semestre 2024.

## 5. Le Programme LIFE Biodiv'Est

Au cours de l'année 2023, de nombreuses rencontres ont été nécessaires afin de mettre en route les différentes actions prévues au programme LIFE et de définir le contour du dossier FEDER qui a été déposé en décembre 2023 afin de financer l'observatoire des forêts du Grand Est. On notera les moments forts suivants :

- Participation aux réunions de gouvernance du programme LIFE au niveau régional : comité de pilotage (31 mars), comité technique (8 juin) et aux groupes de travail sur l'évaluation des actions, le choix des indicateurs de suivi et la transférabilité des actions ;
- Recherche de parcelles pouvant accueillir les travaux expérimentaux visant à améliorer la résilience des peuplements en contexte de hêtraie à bois moyen dans l'agence Nord-Alsace (identification de plusieurs parcelles potentielles à présenter au comité scientifique et technique) et en contexte de pineraie à petit bois et bois moyen dans l'unité territoriale de Bitche ;
- Organisation du 2<sup>ème</sup> « Comité scientifique et technique » dédié à la visite des parcelles dans les Vosges du Nord et à la définition d'un itinéraire technique adapté à chaque situation – 28 février 2023. Sélection de la parcelle 258 de la forêt de Hanau 3 et de la parcelle 139 de la forêt de La Petite-Pierre Sud ;
- Organisation d'une visio-conférence d'échange sur les méthodes d'études et d'inventaires utilisées par les acteurs de la protection de la nature et les gestionnaires forestiers du réseau régional dans le suivi scientifique des forêts en libre évolution (état des lieux des différentes actions menées par le collectif) ;
- Déclinaison test du maillage de placettes PSDRF/ protocole LIFE sur le PNR de la Forêt d'Orient ;
- Rencontre du Landforst et de la RB du Palatinat (29 mars) et présentation des principales actions du LIFE dans le domaine forestier ;
- Sélection finale de la parcelle 26 de la forêt de La Petite-Pierre Sud afin de tester des modalités de gestion en contexte d'invasion de hannetons forestiers. Mise en place des dispositifs couvre-sol anti-hannetons sur 20 placettes (travaux réalisés le 12 et le 24 avril) ;
- Participation au 3<sup>ème</sup> comité scientifique et technique dans la forêt laboratoire du Vertin (5 mai) afin d'identifier les itinéraires de gestion les plus appropriés ;
- Participation à la journée technique du réseau « hanneton » de l'Office National des Forêts (10 mai). Présentation des expérimentations de la parcelle 26 et discussion autour des modalités de plantations à l'automne 2023 (mise en œuvre ONF) et de suivi ;
- Déclinaison SIG du réseau de placettes du PNR de Lorraine et calage technique avec Simon Bailly (16 juin et 25 juillet) ;
- Présentation des actions forêts du LIFE au cours du séminaire forêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France le 22 juin dans le PNR du Vercors ;
- Journée d'échange technique avec l'ONF dans la parcelle 139 LPPS (contexte de hêtraie) afin d'identifier les itinéraires techniques à mettre en œuvre ;
- Déclinaison SIG du réseau de placettes du PNRMR et échange avec Léa Joly et Eva Poilve (17 août) ;
- Déclinaison SIG du réseau de placettes sur le PNRA, PNRVN et PNRBV (2, 3, 4, 16 et 17 août) ;
- Rencontre de Max Bruciamacchie pour validation du réseau de placettes et travail sur les méthodes de description des forêts laboratoires (9 août) ;
- Rencontre RNF à Dijon pour l'établissement d'un partenariat sur monitoring des forêts du Grand Est et suivi des vieilles forêts (24 août) ;
- Montage technique d'un projet de déploiement d'un observatoire photographique des paysages forestiers de la Région Grand Est (24 août, 28 septembre). Dépôt de la lettre d'intention au FEDER le 5 décembre 2023 dans le cadre d'un partenariat Office National des Forêts / PNR des Vosges du Nord. Rédaction d'un cahier des charges et lancement de la consultation pour le marché de prestation photographique ;
- Présentation des actions forestières du LIFE au Comité Syndical du SYCOPARC et validation du portage de 2 dossiers FEDER afin de mettre en place l'observatoire des forêts (déploiement des placettes d'études de la forêt et mise en place de l'observatoire des paysages forestiers du Grand Est), le 28 octobre ;
- Rédaction des protocoles afin de décliner les suivis scientifiques sur les forêts laboratoires. Quatre protocoles sont finalisés (livrables du programme LIFE) : état des lieux des peuplements forestiers, étude de la fonge, étude des nématodes du sol et étude des coléoptères saproxyliques. Les suivis seront mis en œuvre sur le terrain pas les chargés de mission du PNR des Vosges du Nord et de la Montagne de Reims. Des marchés seront passés avec des laboratoires spécialisés pour la

détermination des nématodes et des coléoptères saproxyliques et un marché sera passé avec un laboratoire d'analyses ADN environnemental ;

- Finalisation du budget prévisionnel nécessaire pour la mise en place du réseau de placettes permanentes et dépôt de la lettre d'intention au FEDER (lettre d'intention transmise le 15 décembre 2023) et réunion de calage avec les partenaires financiers le 21 décembre à Strasbourg ;
- Lancement d'un recrutement afin d'embaucher un animateur du monitoring des forêts et de l'observatoire photographique des paysages forestiers (décembre 2023/janvier 2024) ;
- Présentation des actions forestières du LIFE Biodiv'Est au grand public lors du festival de Montier-en-Der le 18 novembre ;
- Participation à la rencontre avec la commission européenne pour la fin de la phase I du programme le 13 décembre.

#### 6. Les autres actions en lien avec la forêt

- Participation au séminaire « forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organisé dans le PNR du Vercors du 21 au 23 juin ;
- Participation au groupe de travail inter-parcs sur les « vieilles forêts » et aux rencontres de la commission « forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- Présentation des enjeux liés à la gestion forestière dans le territoire des Vosges du Nord aux élèves de licence professionnelle de l'ENGEES à Strasbourg le 8 mars et à des étudiants d'Agroparistech le 21 novembre ;
- Conférence sur la biodiversité forestière au profit du Lion's Club de Bitche le 18 mars ;
- Elaboration d'une liste de clauses environnementales particulières à inclure de manière optionnelle dans les contrats de relocation des baux de chasse. Envoi d'un courrier à l'ensemble des communes du Parc assorti de fiches techniques réalisées par l'Institut du droit local Alsacien-Mosellan afin de rappeler le contexte réglementaire de la démarche ;
- Animation d'un atelier dédié à la forêt dans le cadre du diagnostic de vulnérabilité face au changement climatique du territoire du PNRVN soutenu par l'ADEME ;
- Intervention sur la stratégie de gestion des forêts en contexte de changement climatique lors de la journée technique dédiée à la biodiversité dans le massif vosgien par la Préfète de Région le 13 septembre à Bussang ;
- Proposition d'un encart sur la situation des « vieilles forêts » dans le PNR des Vosges du Nord au sein d'une bande dessinée éditée par Casterman en partenariat avec la Fédération des PNR de France ;
- Conseil à l'Office Français de la Biodiversité dans l'élaboration d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité au sein de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage. Cette action est financée grâce à un mécénat de la Française des jeux ;
- Rencontre et accompagnement de l'association « Actions forêts » du Pays de Bitche dans sa stratégie d'amélioration de l'orientation professionnelle vers les métiers de la forêt et du bois ;
- Participation au comité technique de l'observatoire des forêts sentinelles le 14 décembre.

#### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau
    - M 1.3.2. Composer avec la nature au quotidien
    - M 1.4.2. Instaurer un débat permanent
  - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
    - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée







## 2023 – Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des rochers tourbières

### Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées, et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de Faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

La rédaction du troisième plan de gestion est achevée et l'arrêté préfectoral portant approbation du nouveau plan a été signé le 22 novembre 2023 pour la période 2022-2031, à la suite de l'avis favorable du CSRPN du 25 juillet 2023.

L'année 2023 constitue la deuxième année d'application de ce nouveau plan.

### Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, des dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,
- Administrer la réserve naturelle.

### Bilan de l'action :

#### Connaissances et suivis

- Surveillance des oiseaux rupestres dans la RNN : comme chaque année, le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin dans la réserve et sa surveillance ont été réalisés en coordination avec SOS Faucon pèlerin-Lynx (SOS FPL). 3 couples ont entamé un cycle de reproduction. 1 couple seulement a pu élever 2 jeunes jusqu'à l'envol. Cette année, le Grand Corbeau a au moins rechargé un nid sur 1 rocher, ponte probable mais sans élevage de jeunes. 1 couple de Grand-duc d'Europe est toujours présent sur 1 site. Un jeune a pu être observé à l'envol.  
Un nouveau cas d'empoisonnement de Faucon pèlerin (la femelle et ses 2 jeunes) est fortement suspecté au courant du mois de mai sur le rocher du Geierfels (forêt privée) ;
- Suivi du développement du Dicrane bâtard (*Dicranum spurium*), mousse très sensible au piétinement sur les dalles rocheuses de 3 sites de la réserve naturelle ;
- Mise en œuvre du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) et réalisation de 46 relevés phytosociologiques. Remesure effectuée sur deux sites de la RNN (Falkenberg et Kachler) et installé le dispositif avec une première mesure sur un nouveau site, le Hollaendersberg. 61 placettes ont ainsi fait l'objet de mesures ;
- Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique de la RNN (stage de 5 mois) méthodologie issue du LIFE Natur'Adapt. Les données et analyses présentées dans le diagnostic offrent une base solide pour appréhender l'impact du changement climatique sur la RNN et esquisser son impact sur les habitats, les espèces et différentes activités humaines ;
- Suivi de la fréquentation des sites : Par rapport à 2022, fréquentation globalement identique sur le sentier de découverte de l'étang-tourbière de Hanau (+2,2 % pour le compteur Hanau 1 et -3,2 % pour Hanau 2), une poursuite de l'augmentation de fréquentation au niveau des ruines du château du Ramstein (+15,1 %) et une baisse spectaculaire des passages sur la dalle rocheuse du Rothenberg Nord (-37,2 %) grâce à nouvelle ganivelle a été installée en fin d'année 2022.

#### Surveillance et police

- Tournées de surveillances : en 2023, il y a eu 34,75 jours-hommes de surveillance effectués par l'équipe de la RNN dont 2 jours-hommes dans le cadre de tournées mixtes de surveillance avec les agents de l'OFB. En priorité sur les sites les plus sensibles de la RNN en fonction de la saison et de la météo. Notamment les sites de nidifications du Faucon pèlerin pendant la période de reproduction (de février à juillet) et les alentours des étangs et zones humides en été. Aucun panneau n'a été vandalisé au courant de l'année. Des traces d'anciens feux au sol ont été observées au niveau d'abris sous roches (Falkenberg, Kachler, Hollaendersberg) hors période de nidification, ainsi que des traces de piétinement occasionnels constatés sur certaines dalles rocheuses non protégées par des ganivelles, mais aucune personne prise en flagrant délit. Notons également une intervention pour baignade interdite sur le site de l'Erbesenweiher.  
De manière générale, pendant les tournées de surveillances, les promeneurs sont abordés pour les sensibiliser à la fragilité des milieux naturels et au respect de la quiétude de la faune ;
- Pose et entretien de la signalétique : 3 panneaux pédagogiques ont été installés sur les ganivelles des rochers du Rothenberg Nord, Carlsfels et Falkenberg. Les deux poteaux dégradés du grand panneau d'accueil du Welchkobert haut ont été remplacés par une nouvelle structure fabriquée en interne par le garde-technicien ;

- Pose et contrôle d'appareils photos : 7 appareils photos à déclenchement automatique ont été installés aux endroits sensibles de la réserve naturelle et interdits d'accès. Les informations délivrées par les appareils photos nous renseignent sur l'efficacité des ganivelles, nous permettent de mieux évaluer la fréquentation réelle des sites et de recueillir des données faunistiques (Lynx, Grand-duc...).

### Intervention sur le patrimoine

- Participation aux campagnes de martelage en forêt publique et privée : le conservateur a participé à une demi-journée de martelage invité par l'ONF le 2/3/2023 sur l'unité de gestion 248i8 de la FD Hanau 3 (parcelle derrière le camping de Hanau) ;
- Mise en place de bouchons dans les drains : un test de bouchon sur un fossé à l'Erlenmoos a été réalisé. Le barrage a été effectué avec des blocs de tourbe prélevés sur place sans apport de matériaux extérieurs au site ;
- Entretien des ouvrages existants des étangs (moines, digues ...) : contrôles réguliers sur ouvrages : en novembre 2023, la buse d'écoulement du Welschkobert haut a nécessité un débouchage ;
- Restauration de certains ouvrages des étangs : le conservateur est associé à l'étude de faisabilité du projet de restauration et d'aménagement des milieux lacustres de Baerenthal. L'enjeu pour la RNN est la réfection des ouvrages de vidange afin de pouvoir maîtriser la gestion du plan d'eau ainsi que les populations piscicoles ;
- En 2023, le conservateur a participé à 2 réunions de COPIL et 2 COTECH, ainsi qu'une sortie de terrain pour repérage d'un projet de sentier pédestre à travers la zone humide pâturée par les Highlands cattle à l'aval du site de la RNN.
- Limitation de l'envahissement par des espèces exogènes : 2 opérations d'arrachage de Solidage géant (*Solidago gigantea*) ont été menées cet été sur la tourbière du Dautenthal. L'idée était d'intervenir le plus rapidement possible avant que la plante ne soit en graines.

### Pédagogie et Animations

- Organisation de différentes actions de sensibilisation scolaires, grand public ou professionnels locaux. 500 personnes ont participé aux événements organisés au sein de la RNN, sur 43 demi-journées d'animations ;
- Sensibilisation auprès des grimpeurs (charte escalade du massif vosgien) : la charte escalade sur l'ensemble du massif vosgien a enfin été signée par le SYCOPARC à l'automne 2023.
- Organisation d'un chantier nature afin de dégager l'observatoire de Baerenthal le 21/01/2023.

### Création et entretien d'infrastructures d'accueil

Développement et animation d'un lieu d'accueil dédié à la RNN : la commune de Sturzelbronn, l'Association de Sauvegarde, de Développement et d'Animation de Sturzelbronn (ASDAS) et le SYCOPARC ont pour projet de créer un site d'interprétation et d'animation sur la nature sur la commune de Sturzelbronn. La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école ainsi que la création d'un nouveau bâtiment en bois local a démarré à la fin d'été 2023. Il est porté en maîtrise d'ouvrage par la commune. Un autre volet porte sur la mise en valeur pédagogique du site aussi bien à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur. Le SYCOPARC assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet. Une équipe, constituée de la SCOP Détours Atelier de Paysage et du Studio CYNARA associés à une illustratrice, une naturaliste et une rédactrice scientifique, a été mandatée pour développer le projet scénographique et les parcours extérieurs.

### Création de support de communication

- Publication de divers supports pédagogiques (dépliants RNN, posters, cartes postales, vidéos, ...) ;
- Réalisation d'un dessin animé illustrant les milieux et les espèces les plus emblématiques de la RNN. Il servira de support de communication pour les réseaux sociaux ou interventions en salle (ciné-débats, conférences, , expositions, ...).

### Management et soutien

Révision du périmètre de la RNN : cette opération a été poursuivie en 2023 :

- Lancement de la rédaction du dossier d'avant-projet d'extension de la RNN par l'atelier Climax. Le Conseil National de la Protection de la Nature donnera son avis sur l'opportunité de poursuivre la procédure auprès du ministère de l'écologie ;
- L'organisation de la première réunion du comité de pilotage du projet d'extension de la RNN qui s'est tenu le 26 septembre. Une partie des démarches a été ralentie par le fait que la forêt privée Pimodan a été mise en vente au cours de l'année 2023.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





## 2023 – Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

### Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord. Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de terre.

### Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

### Bilan de l'action :

#### 1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi annuel de l'Azuré de mouillères sur l'Allée du Galop (comptage du nombre d'œufs sur les coroles et calices des gentianes pneumonanthes. 652 œufs (viables et non viables) comptés lors du suivi annuel ;
- Plan régional d'actions Maculinea / Contribution à une étude génétique pilotée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, initiée en 2022. Celle-ci nécessite de réaliser des prélèvements d'œufs considérés non viables (71 échantillons soit 73 œufs) ;
- Poursuite de l'étude des chiroptères dans le cadre de l'implantation de lampadaires au sein du camp militaire de Bitche. Sous maîtrise d'ouvrage des Armées. Prestation confiée à Silva Environnement ;
- Poursuite et finalisation de la remesure des placettes de la forêt du Langenberg selon le protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF) mis en place en 2011 ;
- Finalisation de l'analyse de la cartographie des habitats réalisée en 2022. Reprise des fichiers SIG selon le cahier des charges de la DREAL Grand Est ;
- Suivi des mares à Crapaud calamite créées en 2022.

#### 2. Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Opération de test de restauration de pelouses sableuses sur un secteur fortement dégradé (colonisation par les genêts) par broyage de végétation et étrépage du sol (opération qui s'est terminée en janvier 2023) – MS11 ;
- Reprise du projet de réfection de l'ouvrage de vidange de l'étang du Pfaffenweiher. Identification des démarches liées aux risques pyrotechniques. Réflexion sur le portage et le financement des travaux ;
- Hors site Natura 2000 – forêt soumise / Conception d'un projet de restauration du fond de vallon d'un affluent rive gauche du Mosbach par suppression d'une route en terrain naturel et reprofilage (remblais/déblais).

#### 3. Missions d'expertise / Conseil

- Avis sur des programmes d'activités du camp : manœuvres internes et externes ;
- Accompagnement du projet de révision des champs de tirs. Suivi de l'étude faune-flore sous maîtrise d'ouvrage des Armées, prestation Ecolor.

#### 4. Formation / Communication / Pédagogie

- Animation d'une formation Biodiversité à destination des responsables environnement des camps militaires hexagonaux. Visite de terrain et présentation des enjeux zones humides. Formation pilotée par les Armées / Camp militaire de Bitche, 11 octobre. 20 pers. ;
- Préparation d'une intervention de Michaël Weber sur le partenariat PNRVN/Armée de terre sur le camp militaire de Bitche / Salon des maires, 23 novembre. Annulation de l'intervention en dernière minute par les Armées.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





## 2023 – Faciliter l'acceptation du retour des grands félins prédateurs dans le massif vosgien

### Contexte de l'action :

Trente ans après les premiers lâchers de Lynx dans les Hautes Vosges et alors que l'espèce était au bord de l'extinction dans le massif vosgien, le programme de réintroduction de Lynx mené dans les forêts palatines par la fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie-Palatinat de 2015 à 2021 (LIFE Lynx) fait renaître l'espoir de voir revenir durablement le Lynx dans les forêts vosgiennes. Alors que le programme LIFE est terminé, quelques animaux s'établissent durablement dans les Vosges du Nord et colonisent timidement le reste du massif à partir du nouveau noyau palatin. Afin d'assurer un retour durable de l'espèce dans nos forêts, il est aujourd'hui fondamental d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et l'animal, de restaurer de bonnes connectivités écologiques (notamment au niveau du col de Saverne), de consolider le réseau d'observateurs pour un meilleur suivi/protection de l'espèce et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'importance de la conservation de cette espèce emblématique de nos forêts européennes.

Dans cette optique, un plan régional d'action en faveur du Lynx boréal dans le massif vosgien a été rédigé et validé en 2020 et doit être mis en œuvre dans les années à venir. Suite à l'arrêt des activités du CROC fin 2020, la DREAL Grand Est a proposé au comité de pilotage du PRA que l'animation de ce plan soit confiée au PNRVN.

### Objectif :

- Améliorer la coexistence du Lynx avec les activités humaines (élevage et chasse),
- Restaurer l'habitat du félin et les connectivités écologiques entre massifs,
- Consolider le suivi de l'espèce pour une meilleure protection du Lynx,
- Sensibiliser les acteurs et le grand public sur les enjeux liés au Lynx et sa conservation.

### Bilan de l'action :

#### 1. Gouvernance du PRA et coordination du réseau

L'animation du PRA Lynx s'est poursuivie en 2023 avec l'organisation et l'animation des groupes de travail (GT) technique et scientifique. Finalités : suivre la réalisation des actions prévues et d'échanger sur la mise en œuvre opérationnelle.

- Le GT « représentation et sensibilisation » s'est tenu le 2/2/2023. Les actions prioritaires sur cette thématique sont : la création d'outils pédagogiques (regroupés dans une malle) à destination des scolaires sur la base du programme Œil de Lynx (2023-2024) ; des actions pour le grand public et réflexion sur une nouvelle exposition Lynx (2024-2025). L'objectif de cette réunion était d'identifier l'implication des acteurs et d'organiser le travail au sein du groupe ;
- Le GT « suivi et conservation du Lynx » s'est également tenu le 4/5/2023. L'objectif de cette réunion était prioritairement de réaliser un état des lieux des actualités des participants au suivi sur leur territoire d'étude. Deux analyses ont également été présentées : les résultats de l'enquête nationale du PNA sur le suivi par photopiégeage ainsi que les résultats de l'étude des colliers GPS des Lynx relâchés depuis le Palatinat et arrivés en France. Enfin, les perspectives d'études relatives aux habitats et collisions entre le Jura alsacien et les Hautes Vosges ont été évoquées ;
- Le GT « coexistence avec la chasse » s'est tenu le 7/11/2023 à Schirmeck. L'objectif de cette réunion était d'échanger sur l'avancement du projet Ecolynx piloté par les fédérations de chasse ; d'aborder les actualités réglementaires liées à la chasse et aux renégociations des baux de chasse et de mobiliser les fédérations sur le sujet du monitoring Vosges du Nord.

Une des missions de la structure animatrice consiste également à assurer une lisibilité et un partage d'information du PRA. L'animation du plan s'est ainsi poursuivie en 2023 avec des interventions au sein de différentes réunions et lieux d'échanges.

#### Sur le plan local :

- Participation aux comités grands carnivores (CGC) du massif et présentation des actualités du PRA Lynx et de l'implication du PNRVN au sein de ces comités : le CGC de Moselle à Sarrebourg le 22 février 2023, le CGC du Haut-Rhin à Colmar le 2 mai 2023 et le CGC du Bas-Rhin le 8 décembre 2023. Ces comités sont un lieu d'échanges entre différents acteurs (administration, acteurs de la chasse, acteurs liés à l'élevage, association de la protection de la nature) afin de communiquer sur les prédateurs (Loup-Lynx), l'état des populations, les éventuels dommages et les mesures de protection et des indemnités correspondantes ;
- Participation à la réunion annuelle des correspondants du Réseau Loup-Lynx animée par l'OFB le 6/1/2023 pour les départements 68 et 88 ; présentation des actualités du PRA Lynx Vosges aux correspondants ;
- Participation aux réunions liées au projet « Ecolynx » porté par les Fédérations de chasse en faveur du Lynx ;
- Organisation de réunions avec les financeurs (DREAL, Région Grand Est, Massif) en vue du projet de financement FEDER ;
- Echanges réguliers avec la DREAL pour la bonne organisation du PRA et articulation du plan entre la DREAL et le PNRVN ;
- Participation aux Rencontres de la Biodiversité au Parc Animalier de Sainte-Croix : les 3 et 4 juin avec diverses animations et interventions sur le retour du sauvage. Dont une table ronde organisée sur le thème « l'avenir des grands carnivores ».
- Participation à la rencontre inter-massifs organisée par la SFEPM les 2 et 3/11/23 dans le Haut-Jura.

#### Sur le plan national (Plan National d'Actions) :

- Participation au COPILOT du Plan National d'Actions en faveur du Lynx qui s'est tenu le 17/10/2023 en visioconférence : présentations des actualités du PRA Lynx Vosges et échanges sur les actions en cours initiées au sein du PNA ;

- Participation aux GT concernant la stratégie de communication, les aspects sanitaires et la coexistence avec le monde de l'élevage du PNA ;
- Echanges concernant l'articulation entre le PRA et le PNA avec la DREAL Grand Est et la DREAL Bourgogne Franche Comté.

#### Sur le plan international :

- Participation à la réunion du comité d'experts Lynx du Rhin supérieur « UpperRhineConference » du 03/05/2023 ;
- Participation au séminaire « Carpathian Lynx Conservation Meeting » le 11 et 12/5/23 en Allemagne ;
- Participation à la conférence finale du projet LIFE Lynx « Dinaric-SE Alpine Population » suivie de la réunion annuelle du colloque Eurolynx à Zadar en Croatie du 25 au 29/09/23.

## **2. Mise en œuvre des actions du PRA Lynx**

Le PRA Lynx comprend 18 actions majeures réparties au sein de 4 axes. La durée du PRA est fixée sur une période de mise en œuvre de 10 ans, de 2020 à 2029. Bien que basé à La Petite-Pierre au sein du PNRVN, l'animatrice est chargée de veiller à la bonne mise en œuvre des actions prévues au PRA sur l'ensemble du massif vosgien.

### **Axe « Représentations et sensibilisation »**

- Développement d'opérations de sensibilisation et de communication. On retiendra en 2023, l'organisation :
  - o De 11 séances de ciné-débats proposées dans le massif des Vosges à l'occasion de la Journée internationale du Lynx. Ces projections des films « Lynx » ou « Un retour fragile du Lynx » de Laurent Geslin ont été organisées et animées grâce à une mobilisation multi-partenaire (SFPEM, ASDAS, SOS Faucon pèlerin-Lynx, OFB, Fédération de chasse des Vosges, Communauté de Communes d'Alsace Bossue et SYCOPARC) ;
  - o D'une exposition sur le Lynx organisée à Goetzenbruck en mars 2023, puis en juillet au château de La Petite-Pierre ;
  - o D'une conférence pour le GEPMA sur le suivi par photopiégeage du Lynx le 04/04/2023 ;
  - o D'un espace dédié au Lynx boréal qui a été inauguré le 10 et 11 juin au Zoo d'Amnéville ;
  - o D'un rendez-vous pédagogique organisé par le PNRVN à destination des professeurs présents sur le territoire du Parc. Il s'est tenu le 16/05/2023 à Sturzelbronn ;
  - o De rencontres avec le grand public dans le cadre du programme « Parole de Lynx » (dispositif de sensibilisation de l'association Ferus vers le grand public) sur les Hautes Vosges de 22 au 19/07 ; sur les Vosges Centrales (29/07 - 05/08) et Vosges du Nord (05 au 12/08). Sur les Vosges du Nord, une balade à thème sur le sujet du Lynx a été proposée au programme du Festival Jazz à La Petite-Pierre ;
  - o D'animations spécifiques à destination des enfants à la médiathèque de Goetzenbruck le 08/03/2023 et au château de La Petite-Pierre les 21/06/2023 et 25/10/2023 ;
- Création et diffusion de supports de communication et de sensibilisation :
  - o Deux lettres d'information du PRA Lynx Vosges ont été diffusées en 2023 à l'ensemble des acteurs du PRA Lynx. Ces lettres compilent des actualités sur le sujet du Lynx et le PRA, sont centralisées sur le site internet du PNRVN ;
  - o Des documents de sensibilisation sur le Lynx initiés lors du LIFE Luchs Pfälzerwald pour informer sur l'espèce et la démarche de réintroduction réalisée dans le Palatinat ont été réimprimés pour une large diffusion. Il s'agit de flyers explicatifs, de posters, de cartes postales et de stickers ;
  - o Développement des outils pédagogiques sur le Lynx : cette action prévoit de renforcer les démarches et projets pédagogiques autour du Lynx pour le jeune public et le grand public. L'ARIENA, Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace, a souhaité s'investir particulièrement sur cette action notamment en travaillant à la création d'une malle pédagogique « Lynx » associée à un projet pédagogique à destination des scolaires ;
- Poursuite de la concertation avec les acteurs du Parlement transfrontalier du Lynx. Créé en 2016, il a pour but d'améliorer l'acceptation du Lynx et d'informer sur la situation actuelle du Lynx dans la Réserve de biosphère transfrontière Pfälzerwald-Vosges du Nord. Une séance de ce Parlement s'est déroulée le 28/11/23 à La Petite-Pierre.

### **Axe « Suivi et conservation du Lynx »**

- Suivre l'évolution de la répartition du Lynx. Trois cas de reproduction de Lynx ont été observés en 2023 sur le massif des Vosges : 2 dans le Bas-Rhin et 1 au sud du massif des Vosges. L'OFB a initié l'utilisation d'un outil de localisation des appareils photo déployés pour le Lynx : Epicollect. Des réunions d'échange de cadrage et de déploiement ont été organisées en 2023 ;
- Renforcer la coopération transfrontalière notamment en améliorant les échanges d'information concernant le déplacement des Lynx dans le massif des Vosges depuis le Palatinat (programme LIFE Luchs Pfälzerwald). Une réunion le 03/05/2023 avec des traductrices franco-allemandes pour évoquer les suivis réalisés dans chacun des pays et échanger les informations ;
- Prendre en charge les Lynx orphelins et Lynx blessés : Dans cette optique, une prise de contact a été réalisée avec les SDIS qui se structurent également avec des équipes de sauvetage animalier. Une réunion s'est tenue le 6/7/2023 en visio avec l'ensemble des SDIS du massif vosgien et un groupe de travail « sanitaire » s'est constitué pour constituer des fiches pratiques pour la gestion des Lynx en détresse. Une première opération de prise en charge d'un très jeune Lynx en détresse a été déclenchée le 23/7/2023 sur la commune de Dambach. Le déploiement de la cellule d'urgence a été une expérience riche d'enseignements pour les différents acteurs impliqués.

### **Axe « Habitat et connectivité écologique »**

- Faciliter le franchissement des infrastructures linéaires : l'autoroute A4 au niveau du col de Saverne constitue un obstacle pour la faune sauvage sur la continuité forestière d'intérêt européen Vosges-Palatinat. Des échanges entre l'État, la Région Grand Est et la Sanef ont permis d'aboutir en 2022 vers la perspective de création d'un nouvel écopont plus efficace sur ce

site en complément de la passerelle actuelle. Ce projet a été soumis au contrat de plan 2022 – 2026 Sanef/Etat. Des études géotechniques de faisabilité et réglementaires sur les aspects environnementaux lors de la phase construction ont été initiées en 2023. La construction de l'ouvrage devrait débuter fin 2024/début 2025 ;

- Restaurer les zones d'habitat favorable – Garantir la quiétude : assurer la quiétude d'une portée de Lynx est un enjeu important dans le massif des Vosges qui abrite seulement 3 femelles. La mise en place du programme Quiétude attitude au sein du PNRVN pourra prendre en compte cet enjeu, celui-ci a été présenté aux acteurs concernés en 2023. Un document intitulé « Que faire en présence de jeune Lynx » a été élaboré, il détaille les gestes à adopter en cas de localisation d'une jeune portée de Lynx au sein d'un habitat forestier ;
- Affiner les connaissances sur l'habitat, les corridors et les obstacles aux déplacements du Lynx : cette action a pour objectif de mettre en place des études destinées à identifier et améliorer les connaissances des corridors potentiels pour le Lynx dans le cadre d'une approche intra-massif et inter-massif (Jura, Vosges, Palatinat, Forêt Noire). Une étude a été menée afin d'analyser l'habitat des trois Lynx suivis par radiopistage dans le massif des Vosges et d'identifier les principaux corridors empruntés par les animaux.

#### **Axe « Coexistence avec la chasse »**

- Mise en place d'un monitoring de suivi du Lynx sur le territoire des Vosges du Nord. Ce dispositif de suivi opportuniste par piège photographique (monitoring) a un double objectif : améliorer la connaissance de la présence du Lynx par le renforcement du suivi et faciliter le dialogue avec les acteurs de la chasse en les intégrant à cette veille. Plusieurs réunions d'échanges méthodologiques ont été nécessaires afin d'affiner l'organisation de ce nouveau dispositif et de valider les documents de cadrage. Une cartographie des correspondants du Réseau Loup-Lynx (RLL) a été établie afin de faciliter la remontée d'informations et bâtir l'architecture organisationnelle du monitoring. Celui-ci a été présenté lors de l'assemblée générale de la Fédération des chasseurs du 67, le 15/04/2023. Une réunion spécifique avec les chasseurs identifiés par le PNRVN sur son territoire a été organisée le 05/07/2023 afin de connaître les chasseurs intéressés et leur présenter le dispositif. Une réunion avec la Fédération de chasse du Bas-Rhin s'est tenue le 15/12/2023 afin d'établir une procédure pour suivre au mieux la relocation des baux de chasse et proposer aux bénéficiaires la possibilité de participer au monitoring.

#### **Axe « Coexistence avec l'élevage »**

- Identification des attentes et des perceptions locales : le PNRVN et le PNRBV ont réalisé des études conjointes visant à identifier les pistes d'action pour réduire la vulnérabilité des élevages ovins sur leur territoire en 2021. Un des freins identifiés était le manque de moyens humains pour la mise en place des protections des troupeaux. Pour donner suite à ces études et préciser les attentes du monde agricole, un stage a été lancé en 2023 sur ce sujet. Ce stage a permis :
  - o D'identifier les zones à enjeux au sein du massif en termes de cohabitation Lynx/élevage ;
  - o De rencontrer des éleveurs afin de connaître leurs ressentis sur l'animal et les mesures de protection ;
 Sur 27 éleveurs contactés, 14 ont accepté de réaliser un entretien semi directif, sur grille de questions ouvertes. Ce travail a permis de confirmer l'intérêt d'un accompagnement technique pour améliorer la cohabitation.
- Organisation et animation de plusieurs ciné-débats autour du film RASCO d'Axel FALGUIER ont été initiées début d'année 2023 sur le massif des Vosges, dans le cadre du PRA Lynx Vosges : le 31/01/23 à Wingen-sur-Moder , le 1/1/23 à Wesserling et le 2/2/23 à Rothau. Ce film évoque le sujet des chiens de protection de troupeaux face aux grands carnivores ;
- Participation à l'assemblée générale du Syndicat Ovin le 2 /3/23. L'Office Français de Biodiversité et la Direction Départementale des Territoires ont été invités pour apporter des informations sur le Réseau Loup-Lynx, les suivis réalisés et rappeler la procédure à suivre en cas de constats de dommages. Sandrine Farny a présenté l'initiative du réseau de bénévoles en faveur des éleveurs pour les aider à mettre en place des moyens de protection lors de chantiers participatifs ;
- Signature d'une convention de mise à disposition de matériel (filets mobiles de protection) par la DDT 67 au PNRVN.

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable







## 2023 – Mise en œuvre d’une politique de protection de la nature

### Contexte de l’action :

Nos patrimoines naturels exceptionnels doivent être préservés prioritairement afin de les transmettre en bon état aux générations futures. La charte du PNRVN invite les communes et les acteurs de son territoire à « Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires ».

Notre label Réserve de biosphère nous engage à désigner des aires centrales protégées et à atteindre à minima 2 % de la surface du territoire classé par une protection réglementaire forte. Un important travail visant à :

- Renforcer notre réseau d’aires protégées, en assurer la coordination et l’acceptation,
- Assurer un monitoring permanent des espèces et des habitats naturels caractéristiques de notre territoire,
- Développer de nouvelles formes de protection volontaire au sein des communes.

Dans ce dernier domaine, la charte prévoit la disposition originale suivante : « Créer, à l’initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du PNRVN et les mettre en réseau ». Il ne s’agit pas de donner un statut réglementaire fort à ces sanctuaires ni de les choisir parmi des zones déjà inventoriées sur le territoire du PNRVN. Ce projet doit être l’occasion pour les communes et/ou les habitants de s’exprimer sur le type de nature qui mérite d’être « sanctuarisée » et sur la nature même de cette sanctuarisation.

### Objectif :

- Poursuivre la politique d’inventaire des richesses naturelles du territoire,
- Identifier et mettre en protection de nouveaux sites naturels,
- Assurer le suivi à long terme des espèces et des espaces emblématiques des Vosges du Nord,
- Créer, à l’initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du PNRVN.

### Bilan de l’action :

#### 1. Développer une stratégie locale des aires protégées

Au cours de l’année 2023, le SYCOPARC s’est impliqué afin de permettre une bonne déclinaison locale de la stratégie « Aire protégée » de l’Etat. On notera notamment :

- La concertation locale menée en vue de produire un dossier d’avant-projet d’extension de la Réserve nationale des rochers et tourbières sur Pays de Bitche et la maîtrise d’ouvrage de la mission de rédaction du rapport permettant de recueillir un avis d’opportunité du CNPN ;
- La participation aux réunions de concertation organisées par les directions départementales des territoires de Moselle, du Bas-Rhin ou les communes dans le cadre de la mise en place de projets d’arrêtés préfectoraux de protection des biotopes à Ecrevisse des torrents. L’expertise du SYCOPARC concernant la conservation de cette espèce a permis de faciliter le travail préparatoire à la rédaction des arrêtés. Le SYCOPARC a participé aux réunions suivantes :
  - o Réunion d’organisation de la concertation dans le Bas-Rhin DDT 67/SYCOPARC, le 23 février,
  - o Rencontre de la commune d’Obergaibach et des acteurs locaux, le 2 juin,
  - o Rencontre de la commune de Lobsann et des élus des communes environnantes, le 20 septembre,
  - o Rencontre des exploitants agricoles du bassin versant du Rilsenbaechel, le 13 décembre,
  - o Rencontre des élus de la commune de Cleebourg, le 20 septembre,
  - o Rencontre des acteurs de la coopérative viticole du secteur de Cleebourg, le 23 octobre,
  - o Réunion de présentation du projet d’arrêté préfectoral aux acteurs locaux de la commune d’Obergaibach, le 18 décembre ;
- Le travail de consultation des partenaires locaux en vue de déployer une zone de quiétude en faveur de la faune sauvage dans le cœur de massif forestier du territoire classé PNR. Cette action est mise en œuvre en application du programme LIFE Biodiv’Est (C12), les Vosges du Nord ont été identifiées comme territoire pilote concernant la transposition du dispositif Quiétude attitude développé dans les PNR du Jura, des Ballons des Vosges et des Ardennes. Les principales étapes du projet en 2023 :
  - o Groupe de travail inter-PNR « Quiétude attitude », le 25 janvier,
  - o Concertation avec les gestionnaires forestiers, le 6 juin,
  - o Concertation avec les partenaires touristiques, le 7 juin,
  - o Concertation avec l’Office Français de la Biodiversité, le 26 septembre,
  - o Comité de pilotage de l’action C12 du programme LIFE Biodiv’Est dédiée au développement des zones de quiétude, le 11 octobre,
  - o La participation au comité régional de suivi de la territorialisation de la stratégie nationale des aires protégées, le 23 mai.

#### 2. Animer le réseau des sanctuaires de nature

Le SYCOPARC a lancé un appel à projet permettant aux communes et aux habitants de s’exprimer sur le type de nature, sauvage ou domestiquée, qui mérite d’être « sanctuarisée ». Les espaces labélisés en tant que sanctuaires sont des terrains dont la maîtrise foncière ou d’usage a été réalisée par la collectivité. Ils abritent principalement des forêts spontanées, des zones humides ou des vieux

vergers qui sont dédiés par décision du conseil municipal à la préservation de la nature. Cette opération a pour originalité d'aborder la question de la sauvegarde de la nature par l'appropriation locale. Ces sanctuaires deviendront ce que les élus locaux et les habitants décideront d'en faire. La mise en place d'un sanctuaire permet de disposer d'une aide technique et de moyens financiers pour réaliser des inventaires, proposer des animations pédagogiques ou travailler sur la perception de la nature par une approche plus sensible (médiation artistique). Pour l'année 2023, les principales actions menées sont :

- Le tournage et le montage des vidéos de promotion des sanctuaires de Bitche, Neuwiller-lès-Saverne, Ingwiller et Wingen. De nombreux échanges ont été nécessaires avec notre prestataire Jérôme Fatalot vidéo-photo-design afin de trouver le bon format pour communiquer de la manière la plus efficace possible sur les réseaux sociaux ;
- Les animations scolaires assurées par le réseau REEVON sur l'année scolaire 2022/2023 : 2 classes de 5<sup>ème</sup> du collège Jean-Jacques Kieffer de Bitche ont participé au projet pédagogique « sanctuaires » et ont bénéficié de 3 séances d'animations réparties de fin mars à début mai. Au cours de ce projet, les 50 enfants concernés ont pu se confronter aux programmes de sciences participatives et ont décliné les protocoles « oiseaux des jardins » et « spipoll » proposés dans le cadre du dispositif « vigie nature ». Le projet s'est prolongé par un rendu du travail sous la forme d'une exposition à la médiathèque de Bitche de début juin à début juillet.

### 3. Assurer le suivi continu des espèces emblématiques

#### Faucon pèlerin 2023

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site : 7
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 7 dont 6 en sites N2000 (dont 3 dans la RNN)
- Nombre de couples ayant élevé des poussins : 6 dont 4 en sites N2000 (dont 3 dans la RNN)
- Nombre de couples ayant élevé des jeunes à l'envol : 3 dont 2 en N2000 (dont 1 en RNN)
- Nombre total de fauconneaux à l'envol : 7 dont 3 en N2000 (dont 2 en RNN)

#### Grand Corbeau 2023

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site rocheux : 9
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 7 dont 4 en N2000
- Nombre total de jeunes corbeaux à l'envol : 12 dont 3 en N2000

Depuis 2018, nous notons un retour des actes de destruction illégale du Faucon pèlerin par empoisonnement. Le phénomène est observé dans de nombreux pays d'Europe : Suisse, Allemagne, Autriche, Belgique... Il ne semble pas s'agir d'actes isolés mais d'une destruction organisée à large échelle. Un nouveau cas d'empoisonnement a été détecté en 2023 sur un site de la RNN.

#### ***Rattachement à la charte :***

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





## 2023 – Animation des sites Natura 2000 forestiers

### Contexte de l'action :

#### 1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre.

#### 2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche.

### Objectif :

#### 1. Site Natura 2000 « Vosges du Nord »

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau,
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques,
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres,
- Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

#### 2. Site Natura 2000 « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche »

- Mettre en œuvre le document d'objectifs, Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies,
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 « Vosges du Nord »),
- Développer des actions de formation et de sensibilisation, poursuivre l'acquisition de connaissances.

### Bilan de l'action :

#### 1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Le site « Vosges du Nord » occupe une surface de 5 000 ha et présente majoritairement des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Dans le cadre de l'animation de ce site, les actions principales en 2022 sont :

#### Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du Faucon pèlerin et du Hibou grand-duc par SOS Faucon Pèlerin. Une partie du suivi des sites de reproduction potentiels du Hibou grand-duc est réalisée en interne notamment autour de La Petite-Pierre avec 14 sites vérifiés au cours de 27 sorties ;
- Etude sur les zones de gagnage du territoire utilisées par la Cigogne noire menée en partenariat avec l'ACETAM, la LPO nationale, la LPO Alsace, l'ONF et l'OFB. Suivi par pièges photo le long du Fischbaechel et par balise pour l'individu Forest, un mâle équipé en 2022.

#### Charte Natura 2000

En 2023, la surface engagée dans la charte Natura 2000 est de 4 051,61 ha. Tous les signataires ont renouvelé leurs engagements en 2020, aucun renouvellement n'est à prévoir avant 2025. Une nouvelle charte Natura 2000, mieux adaptée aux enjeux actuels et discutée en groupe de travail de façon conjointe avec les autres sites animés par le SYCOPARC, a été validée lors du COPIL du 2 février 2023. Information sur la démarche à suivre pour adhérer à cette nouvelle charte fournie à la commune de Dettwiller qui a délibéré lors du conseil municipal du 5 juillet 2023 en ce sens.

#### Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Construction d'un projet de restauration de la continuité écologique et de restauration des zones humides latérales dans le vallon du Tiefenthal, affluent du Fischbaechel : identification des opérations et pré-chiffrage. En partenariat avec l'ONF.

#### Formation / Communication / Pédagogie

- Animation d'un projet pédagogique sur le thème de la forêt, « Les Vosges du Nord, un océan de forêts », 13 séances déployées sur l'année scolaire 2022/2023, réparties sur 3 classes de deux communes : Dossenheim-sur-Zinsel et Ernolsheim-lès-Saverne (74 élèves sensibilisés). Le projet a pour objectifs de :
  - o Favoriser la découverte active de la nature et du monde vivant au travers de la forêt,
  - o Montrer l'interdépendance des formes de vie (et ainsi que la place de l'homme dans la nature) et la diversité,



- Savoir classer les organismes vivants forestiers,
- Découvrir/caractériser le cycle de vie d'un végétal (arbre), ses besoins vitaux pour son développement (les stades de développement de l'arbre),
- Initier les enfants à une attitude respectueuse et responsable vis-à-vis du milieu.
- Accueil d'un groupe de techniciens ONF sur différents sites ayant fait l'objet de travaux de restauration de cours d'eau dans les vallons du Rossbaechel et du Fischbaechel dans le cadre d'une formation sur le thème de l'eau prévue par la convention cadre ONF/SYCOPARC ;
- Présentation du métier d'animateur Natura 2000 à une classe de 6<sup>ème</sup> au collège François Dolto de Reichshoffen le 9 février 2023 ;
- Préparation et visite de la réserve biologique intégrale du Nonnenthal avec une délégation d'Alsace nature et l'ONF.

#### **Missions d'expertise / Conseil**

- Appui technique au SDEA pour la mise en place de compensations de zones humides dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI Haute-Zorn : projet d'effacement de l'étang du moulin d'Eschbourg, projet de restauration de pâture humide sur le parc à Highland cattle pâturé par l'AGEVON à Dossenheim-sur-Zinsel (rédaction d'une note de préconisation de gestion, transmission de données naturalistes, ...)
- Rendez-vous sur site avec le propriétaire de l'étang de l'Hammerweier pour l'accompagner dans son projet de développement touristique de son étang ;
- Transmission d'informations à un acquéreur potentiel d'étangs et d'un cabanon de pêche le long du Fischbaechel au cœur de la RNCFS (recherche d'information sur le statut des étangs auprès de la DDT, lien avec les gestionnaires de la RNCFS : ONF et OFB, recherche d'informations sur ce qui est permis par le PLUi, ...)
- Accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace pour la définition et la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans le cadre de travaux sous un pont sur la Zinsel du Sud. Avis sur le dossier Loi sur l'eau / Oberhof ;
- Accompagnement du bureau d'études SURVEY pour la mise à jour de la base de données TRAPIL recensant les zones protégées autour des canalisations de pétrole.

#### **2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006**

Il s'agit d'un site forestier très similaire au site Natura 2000 « Vosges du Nord » précédemment traité. Il s'étend quant à lui en Moselle sur 6 300 ha au sein de l'unité territoriale de Bitche et de la forêt privée du groupement Vosges Nord. Ce site a été intégré au réseau Natura 2000 en raison de son grand intérêt ornithologique. Neuf oiseaux d'intérêt communautaire y sont recensés.

#### **Inventaires / Suivis scientifiques**

- Suivi des petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) par Yves Muller et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau par SOS Faucon pèlerin et les agents de la RNN ;
- Synthèse des données de coléoptères collectées dans le cadre du suivi écologique d'îlots de sénescence Natura 2000 en forêt privée dans le cadre d'une publication sur les coléoptères du Grand Est.

#### **Organisation / Suivi des chantiers Natura 2000**

- Suivi du contrat Natura 2000 en milieu forestier – Mise en œuvre de travaux de régénération dirigés : visite sur site après travaux avec le maître d'ouvrage (ONF) en forêt domaniale de Hanau 3 (parcelle 306).

#### **Formation / Communication / Pédagogie**

- Participation à une réunion du réseau REEVON le 15 avril sur la mise en place d'une offre pédagogique spécifique Vosges du Nord dont l'objectif est de permettre à travers les questions liées à l'eau, la forêt et les paysages traitées par le PNRVN, de sensibiliser les écoliers et les collégiens au changement climatique, ses conséquences sur la biodiversité, les ressources et les enjeux à venir pour notre territoire à l'horizon 2050 ;
- Participation à une journée technique sur la gestion des prairies organisée dans le cadre du Life Biodiv'Est.

#### **Missions d'expertise / Conseil / Veille**

- Accompagnement du CEN Lorraine pour la construction d'un contrat Natura 2000 de gestion de pelouses sableuses.

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



## 2023 – Préserver la biodiversité dans les communes – Plans communaux de préservation de la biodiversité

### Contexte de l'action :

21 communes agricoles du SYCOPARC ont bénéficié d'une dynamique de diagnostic de la biodiversité de 2018 à 2020 grâce à l'appel à projet ABC de l'OFB. 51 000 données ont été produites et analysées. Elles montrent que de nombreux habitats naturels, espèces animales ou végétales sont très vulnérables et nécessitent d'être préservés.

Afin de déployer des plans communaux de préservation de la biodiversité, un animateur « biodiversité » est chargé d'organiser les groupes de travail dans chaque commune, d'aider à la définition technique des actions qui seront inscrites dans les plans de sauvegarde et de faciliter leur mise en œuvre.

### Objectif :

- Réalisation de plans de sauvegarde de la biodiversité sur 3 à 5 communes,
- Mobiliser la participation locale.

### Bilan de l'action :

En 2023, on notera les différentes phases d'animation :

#### Phase de restitution :

- Appropriation des données des inventaires, des outils d'extraction des données et des modèles cartographiques permettant de générer l'ensemble des plaquettes ABC des communes ;
- Elaboration des 6 premiers atlas communaux en version définitive et 8 en version provisoire ;
- Présentation des résultats des ABC aux communes de Hunsbach, de Cleebourg-Bremmelbach, de Drachenbronn-Birlenbach et de Loutzviller, sous forme de réunion publique et de balade communale.

#### Phase de concertation :

- Mobilisation citoyenne : enquête auprès des habitants pour identifier les attentes, propositions d'action et les volontaires pour s'impliquer dans la démarche ;
- Organisation et animation d'un groupe de travail (appelé Conseil Local de la Biodiversité) dans les communes de Hunsbach (groupe de 18 pers.) et Loutzviller (groupe de 15 pers.), qui sera chargé de proposer un plan d'actions pour la préservation de la biodiversité à l'échelle communale ;
- Elaboration de plans d'actions de préservation de la biodiversité (composé de fiches actions détaillées, d'un calendrier et d'une évaluation financière) dans les communes concernées et motivées.

De 2023 à 2024, 2 plans d'actions ont été finalisés : Hunsbach et Loutzviller ; et 2 plans d'action sont en cours d'élaboration : Cleebourg-Bremmelbach et Drachenbronn-Birlenbach.

#### Phase de réalisation :

Mise en place et suivis des premières actions de ces plans d'actions de préservation de la biodiversité dans les communes de :

- Hunsbach : création d'un jardin pédagogique, co-construit par les élèves de l'école de la commune, l'association des parents d'élèves et les habitants de Hunsbach ;
- Loutzviller : mise en place d'un atelier/formation « M<sup>2</sup> de biodiversité » dans mon jardin avec démonstration de semis de bandes fleuries, sensibilisation aux bandes non fauchées et distribution gratuite de semences de bandes fleuries « Végétal Local » aux habitants volontaires (25 pers.).

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.3 : Voir la nature partout



## 2022-2023 – Programme de sauvegarde de 3 espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord - Pfälzerwald (RBT)

### Contexte de l'action :

Malgré les actions déployées de part et d'autre de la frontière, certaines espèces demeurent en danger critique d'extinction, comme l'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), ou présentent des signes évidents de déclin : Azurés des paluds et de la sanguisorbe (*Phengaris nausithous & teleius*) ou le Grand murin (*Myotis myotis*).

Le projet « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald » a été proposé dans le cadre d'un financement Interreg. Ce projet vise à sauvegarder les espèces menacées de la RBT et leurs habitats. Il est co-construit avec le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), le Biosphärenreservat Pfälzerwald, le Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz (GNOR), le Naturschutzbund Deutschland (NABU) et l'Universität Koblenz-Landau.

### Objectif :

Mettre en place des actions concrètes visant à la sauvegarde des 3 groupes taxonomiques suivants :

- Les Décapodes, en particulier l'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), écrevisse autochtone, particulièrement rare (3 uniques stations en France dont 2 dans le PNRVN),
- Les Lépidoptères, plus particulièrement, les Azurés des paluds et de la sanguisorbe (*Phengaris nausithous et teleius*), papillons emblématiques des prairies humides de la RBT,
- Les Chiroptères anthropophiles, notamment le Grand ũurin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*).

### Bilan de l'action :

Le SYCOPARC assure la coordination administrative et technique de l'ensemble du projet « Espèces animales en danger ». En 2023, on retiendra en particulier les actions suivantes :

- L'organisation et animation d'un 4<sup>ème</sup> comité technique rassemblant tous les bénéficiaires associés de l'opération, le 2 février à Fischbach-bei-Dahn au centre d'initiation à la nature « Wappenschmiede » ;
- La préparation et animation de l'événement de clôture le 26 mai :
  - o Conférence de presse à Langensoultzbach,
  - o Visite du site de Liebfrauenthal et temps de signature de convention « Refuge à Azurés » à Goersdorf,
  - o Soirée spectacle et vin d'honneur au château du Fleckenstein à Lembach ;
- La rédaction des articles scientifiques synthétisant les actions menées en faveur des différentes espèces concernées par le programme ;
- La finalisation du tournage du documentaire de promotion du programme, traduction des sous-titres et montage final de la vidéo afin de la présenter lors de l'événement de clôture ;
- L'animation de 9 projets pédagogiques dans les écoles du territoire PNR de mars à juin 2023 (Wissembourg, Rott, Woerth, Waldhambach, Eschbourg, Reichshoffen et La Petite-Pierre). Au cours de 3 séances d'animation par classe encadrées par le Réseau REEVON, 190 élèves ont découvert les espèces animales en danger concernées par le programme Interreg, identifié les menaces qui pèsent sur elles et sur leurs habitats et compris les actions développées pour leur préservation ;
- La clôture des actions concrètes en faveur des espèces et la rédaction du rapport final. Les actions terminées en 2023 sont détaillées ci-dessous.

### Actions en faveur de l'Ecrevisse des torrents :

- Réalisation d'un stage afin de poursuivre le suivi des sites de réintroduction au cours du printemps et de l'été 2023. Ce travail a permis de finaliser la description de la méthode transfrontalière de suivi des populations réintroduites, de réaliser des passages de contrôle des gîtes artificiels sur les nouveaux sites, de faire quelques passages nocturnes de surveillance ;
- Lancement des démarches permettant d'aboutir au classement en arrêté préfectoral de protection de biotopes des rivières importantes pour la conservation de l'Ecrevisse des torrents, engagées par les services de l'Etat (DDT 67 et 57). Plusieurs rencontres ont été organisées au cours l'année 2023 et les directions départementales des territoires ont régulièrement fait appel à l'expertise du SYCOPARC afin d'orienter les discussions avec les propriétaires, les usagers et les élus locaux (cf. paragraphe stratégie aire protégée).

### Actions en faveur des papillons :

- Restauration d'habitats favorables aux Azurés :
  - o La restauration d'une prairie humide en lieu et place d'une solidagaie (1 ha) par fauches. Printemps 2023 ;
  - o L'ensemencement de Grande sanguisorbe sur la piste cyclable Woerth-Lembach. Automne 2022 ;
  - o Le transfert de plants de Grande sanguisorbe aux délaissées de la STEP de Forstheim (hors PNR mais territoire Interreg). Printemps 2023 ;
- Poursuite de l'animation foncière : validation du projet d'Obligations Réelles Environnementales avec la commune de Lembach, rédaction du cahier des charges et signature de la convention « Refuges à Azurés » avec le SDEA, la CeA, les communes de Lembach et de Wingen, 2 agriculteurs, 1 pisciculteur ;



- Etablissement d'un plan de gestion commun à l'ensemble des sites préservés pour les Azurés : inventaires écologiques, consultation des acteurs du territoire, définition des modalités de gestion, rédaction du document de cadrage.

L'Interreg « Espèces en danger » concoure à répondre à l'objectif de préservation des Azurés dans le site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents ».

#### Actions en faveur des chauves-souris :

Dans le PNRVN, l'aménagement a été réalisé en deux phases par Nature Nichoirs. La première entre février et juin 2022 sur 25 bâtiments et la seconde en avril 2023 sur 11 nouveaux bâtiments pour un total de 30 jours de travail. Au total, 36 bâtiments ont fait l'objet d'aménagements permettant de favoriser l'accueil des chauves-souris du côté français et 19 du côté allemand, soit un total de 55 bâtiments aménagés au cours du projet sur l'ensemble du territoire de la Réserve de biosphère. Les principaux travaux réalisés au cours des opérations d'aménagements, tant du côté français que du côté allemand, sont :

- Travaux concernant un nombre important des sites aménagés :
  - o Pose d'un panneau d'information au sujet de la présence de chauves-souris et des précautions à prendre pour toute personne susceptible de rentrer dans les zones utilisées par les chauves-souris ;
  - o Travaux sur les ouvertures extérieures, pour créer ou améliorer l'accès des chauves-souris tout en évitant l'accès aux espèces prédatrices (telles que les chouettes, les fouines ou les chats) ou pouvant provoquer un dérangement important (comme les pigeons ou les choucas) ;
  - o L'assombrissement des pièces internes par la pose de rideaux occultants ;
  - o Installation de bâches de récupération de guano, afin de faciliter les nettoyages de ces sites dans le futur ;
- Travaux concernant quelques sites seulement :
  - o Installation des micro-habitats favorables en intérieur : des nichoirs artificiels, des zones d'accroches ou des « hot box » (boîtes chaudes) afin d'augmenter les possibilités d'installation des chauves-souris ;
  - o Nettoyage du site, permettant une meilleure acceptation du projet par les propriétaires ;
  - o Des aménagements exceptionnels de type mise en place de cloisons ou d'un plancher ;
  - o Et parfois, la création d'une zone sombre autour des bâtiments en éteignant l'éclairage nocturne extérieur.

#### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.3 : Voir la nature partout





## 2022-2023 – Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée

### Contexte de l'action :

Le Pays de Bitche a été frappé le 9 août 2019 par une violente tempête. Les dégâts comptabilisés sont nombreux sous tous les points : toitures arrachées, salons de jardin envolés... Mais cette tempête a aussi eu des conséquences dévastatrices sur le plan environnemental. En effet, plus de 1 800 arbres fruitiers ont été déracinés ou abîmés et plus de 600 arbres présents dans des haies ou des alignements d'arbres têtards ont été couchés par les vents. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

### Objectif :

- Conserver et conforter la ceinture de vergers traditionnels autour des villages,
- Recréer des linéaires boisés dans les secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparu,
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales,
- Préserver la tranquillité des sites militaires souterrains pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères,
- Sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux, et impliquer les scolaires dans un projet pédagogique

### Bilan de l'action :

Dans le cadre de ce projet, les principales actions mises en œuvre au cours de l'année 2023 sont décrites ci-dessous :

#### Mise à disposition d'arbres fruitiers pour les propriétaires privés :

Afin de retrouver une ceinture de vergers autour des villages, nous avons incité les habitants des 14 communes concernées. Des arbres fruitiers haute-tige ont donc été mis à disposition des propriétaires privés, chacun s'engageant à maintenir les arbres sur 30 ans et à en prendre soin au travers d'une convention signée avec le SYCOPARC et l'association arboricole locale. Cet hiver 2022-2023, nous avons distribué 510 arbres fruitiers haute-tige. Au terme du projet, nous avons fait planter près de 1 930 arbres fruitiers sur des parcelles privées.

#### Reconstitution des corridors de haies dans des secteurs très agricoles :

- Trois agents techniques ont été recrutés en contrat à durée déterminée afin de réaliser l'ensemble des plantations prévues au cours de l'hiver 2022-2023 (octobre à avril) ;
- Plusieurs typologies de plantations ont été retenues afin de concilier au mieux les riverains et leurs activités avec nos enjeux de reconquête des paysages et de la biodiversité. Nos actions doivent permettre de rétablir des corridors écologiques dans des secteurs fortement artificialisés et de procurer des sites de reproduction, d'alimentation ou de refuge à de nombreuses espèces animales et végétales. 10 702 plants d'arbres et d'arbustes ont été mis en terre au cours de ce projet en contexte de haie, de bosquet ou d'alignement.

#### Suivi des travaux de mares et des aménagements de blockhaus :

- Le suivi écologique des mares créées en 2022 a été réalisé au printemps 2023. Des panneaux pédagogiques ont été installés sur 3 sites ;
- Plusieurs passages de contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2023 dans les sites aménagés en faveur des chauves-souris. Nous n'avons pas observé d'individus pour le moment mais des passages réguliers seront programmés au cours des années à venir afin d'évaluer cette opération sur plusieurs années.

#### Animations scolaires :

Poursuite des animations commencées durant l'année scolaire 2022-2023. Onze classes ont été sensibilisées et chacune d'entre elles a bénéficié de 4 séances d'animations réparties sur l'année scolaire. Ces animations ont permis de découvrir l'importance des corridors écologiques et de participer à la plantation d'une haie. Durant les trois ans du programme, 2 972 élèves ont été sensibilisés grâce aux animateurs de la Maison de l'Eau et de la Rivière parmi les 916 élèves sensibilisés.

#### Communication :

Durant les plantations de haies, nous avons organisé plusieurs plantations citoyennes pour impliquer les habitants aux enjeux de préservation de la biodiversité. Les plantations nous permettaient d'obtenir un coup de main des habitants et nous avons pu les sensibiliser aux enjeux de préservation des trames vertes.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.3 : Voir la nature partout



## Développer l'agroécologie pour le maintien des prairies permanentes

### Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale,
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux,
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Il est aujourd'hui absolument nécessaire de développer les techniques agroécologiques et d'en faire la promotion au sein des exploitations agricoles de notre territoire.

Les mesures agroenvironnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles spécifiques mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation.

### Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux ;
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au coeur des exploitations agricoles ;
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées ;
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agroécologiques sur les milieux prairiaux.

### Bilan de l'action :

Les principales actions menées en 2023 dans le domaine de l'agroécologie sont :

#### 1. Guide de restauration des prairies

Au regard de la disponibilité de semences d'espèces prairiales sauvages sous la marque « Végétal local » / zone Nord-Est, sous le label allemand similaire / origine bassin rhénan, du manque d'un ouvrage synthétique sur les techniques de restauration prairiale intégrant notamment des techniques de réensemencement, le PNRVN (SYCOPARC), en lien avec ses partenaires, a missionné le bureau d'études Cénose pour concevoir et co-rédiger un guide technique sur la restauration / reconstitution des prairies naturelles par réensemencement et/ou à partir de la banque de graines des sols. Cet ouvrage technique collectif a été finalisé en décembre 2023. Il est composé :

- D'un chapitre introductif sur les prairies à flore diversifiée : définition, intérêts agronomiques et écologiques, gestion, mélanges grainiers pour le massif vosgien et ses piémonts ;
- D'une clé de décision pour accompagner / orienter les projets de restauration prairiale ;
- D'un tableau synoptique comparatif des méthodes d'ensemencement ;
- De 27 fiches techniques, de la conception du projet à la gestion récurrente de la prairie ;
- De retours d'expériences.

La rédaction et la publication de ce guide ont été associées à différents événements qui ont permis sa promotion sur le territoire, mais aussi à des échelles plus large (régionale, nationale) :

- Présentation de l'ouvrage lors d'une journée technique « Prairies » organisée par la région Grand Est / 11 mai. 50 pers ;
- Intervention en visio-conférence lors d'un atelier du ministère sur la restauration des prairies « L'élevage est-il compatible avec les enjeux environnementaux ? Quel avenir pour les prairies », / La Défense, 25 mai ;
- Formation « Fleurir autrement » à destination des agents et des élus / Goersdorf, 5/10/23 28 pers.

#### 2. Mesures agroenvironnementales et climatiques

Sept projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC) ont été animés sur le territoire du PNRVN pour la nouvelle programmation agroenvironnementale et climatique 2023-2027 :

- 5 PAEC sur le territoire « Vosges du nord/Alsace bossue », animés par le SYCOPARC et la Chambre d'Agriculture Alsace, correspondant à la partie bas-rhinoise du Parc et l'Alsace Bossue :
  - o 1 PAEC Natura 2000 ;
  - o 1 PAEC sur la partie bas-rhinoise du PNRVN en dehors des sites Natura 2000 ;
  - o 1 PAEC sur les prairies à enjeux des Azurés des paluds et des Azurés de la sanguisorbe des sites Natura 2000 ;
  - o 1 PAEC sur les prairies à enjeux des Azurés des paluds et des Azurés de la sanguisorbe hors sites Natura 2000 ;
  - o 1 PAEC pour la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux coanimée avec la Chambre d'Agriculture Alsace ;
- 2 PAEC déposés sur le territoire « Vosges mosellane », animés par l'AMEM sur la partie mosellane du PNRVN ainsi qu'une partie mosellane du massif vosgien située au sud de Phalsbourg :
  - o 1 PAEC ouvert sur les prairies à enjeux spécifiques Damier de la succise ;
  - o 1 PAEC sur toutes les prairies de la partie mosellane du PNRVN et sur la partie sud du massif vosgien mosellan.

Dans le cadre de l'animation de ces PAEC, le SYCOPARC a organisé de nombreuses réunions sur son territoire tout au long de l'année :



- Trois réunions d'informations en mars 2023 pour informer les agriculteurs des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ouvertes sur le territoire, et programmer des entretiens avec les animateurs territoriaux (agents du PNRVN et de la chambre) pour construire leur dossier MAEC → 70 participants ;
- Trois réunions d'informations en août 2023 sur les plans de gestion liés aux MAEC et les formations obligatoires → 27 participants.

En parallèle, des sessions de permanences ont été organisées sur le territoire par le PNRVN et la Chambre d'Agriculture afin de réaliser les diagnostics d'exploitations de tous les agriculteurs souhaitant s'engager en MAEC. La Chambre d'Agriculture Alsace s'est occupée de réaliser les diagnostics d'exploitation de tous les agriculteurs qui ne demandaient que de la MAEC Système. Le PNRVN, quant à lui, s'est occupé de tous les agriculteurs qui demandaient des MAEC Localisées et/ou la MAEC Système. Au total, le PNRVN a organisé 23 jours de permanences entre le 15 mars et le 25 mai et a rencontré 70 agriculteurs.

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, le PNRVN s'est occupé de rédiger tous les plans de gestion des agriculteurs engagés en MAEC Localisées.

Au total, en 2023, 168 agriculteurs se sont engagés sur le secteur Vosges du Nord Alsace Bossue et Vosges mosellanes. Cela représente 8 603 ha de prairies engagées et 4.598.299 € versés aux agriculteurs de ces territoires pour les cinq prochaines années.

Enfin, l'automne 2023 a permis de construire le programme de formations obligatoires qui seront proposées aux agriculteurs engagés en MAEC en 2024 et 2025. Cette réflexion a été menée à l'échelle du massif des Vosges ce qui a permis d'obtenir des financements de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la Région Grand Est et de la Région Bourgogne Franche-Comté pour financer l'intervention de Sylvain Plantureux, conseiller sur la gestion des prairies naturelles dans les systèmes d'exploitation.

### 3. Actions en faveur de la filière viande afin de maintenir les prairies et la qualité de l'eau

Afin de maintenir les prairies extensives et tous les services écosystémiques qu'elles engendrent (stockage de carbone, rôle dans le cycle de l'eau, production durable et résiliente de fourrage...), le PNRVN accompagne depuis 2021 un collectif d'éleveurs du territoire pour créer un atelier collectif de transformation de viande.

Le premier semestre 2023 a permis de valider l'achat du bâtiment situé 1 rue des sources à Bouxwiller par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre à travers l'acquisition foncière réalisée par l'Etablissement public foncier (EPF) Alsace. Une convention a été signée entre les deux collectivités assurant que l'EPF conservait le bien immobilier au nom de la communauté de communes pour les sept prochaines années. En parallèle, la communauté de communes s'est engagée auprès des éleveurs à réserver le bâtiment pour leur activité et ne pas développer d'autres activités tant que la faisabilité de l'entreprise de transformation n'était pas définitivement étudiée.

En parallèle, le PNRVN a déposé un dossier de candidature à l'AMI Filières 2023 proposée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est afin d'obtenir des subventions permettant de financer l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé dans la conception d'outils agroalimentaires pour concevoir et lancer l'activité de découpe et de transformation dans le bâtiment de Bouxwiller.

Le dossier a été validé et bénéficiera de subventions de l'Agence de l'Eau en 2024 pour la prestation du bureau d'études.

Un marché public a donc été lancé au cours de l'été 2023 et a été attribué à l'entreprise mosellane Groupe BSC Experitis, spécialisée dans l'accompagnement de mise en place d'outils agroalimentaires.

### 4. Accompagnement technique vers des pratiques d'élevage basées sur le fonctionnement naturel des prairies

Depuis 2021, le PNRVN est engagé dans le réseau Pâtur'Ajuste, animé par SCOPELA, entreprise de conseil agricole spécialisée dans le déploiement de la méthode et du réseau Pâtur'Ajuste. Cette méthode permet d'accompagner individuellement les agriculteurs désireux de changement pour mettre en place les pratiques de pâturage les plus optimales en fonction de leur exploitation et pour atteindre leurs objectifs. Entièrement sur mesure, cette approche permet de coconstruire avec les éleveurs des solutions qui leur conviennent et qui permettent, par la même occasion, de réduire les pressions sur les prairies de pâturage et de fauche.

Au cours de l'année 2023, ce projet a permis de :

- Continuer l'accompagnement individuel de 3 fermes ;
- Organiser deux journées collectives d'échanges entre agriculteurs autour des thèmes suivants, une dizaine de personnes:
  - o Le 30 mai 2023 à Montbronn : Mieux comprendre la flore pour mieux décider de ses pratiques ;
  - o Le 6/12/23 à Baerenthal : Chardons, solidage et jonc, comment gérer ces plantes envahissant les pâtures ?
 Suite à cette journée collective, 2 nouveaux agriculteurs ont demandé un accompagnement en 2024.
- Poursuivre le partenariat technique avec la chargée de mission Pâtur'Ajuste de la Chambre Agriculture Montagne.

#### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
      - M 2.3.1. Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement
      - M 2.3.2. Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens



## 2023 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité

### Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant, les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels, peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés) afin que les habitants se sentent acteurs.

Le programme « Jardiner pour la biodiversité » a été mis en place en 2013 au sein du PNRVN.

La popularité du programme et l'enjeu de « voir la nature partout » (charte SYCOPARC : orientation 1.3) sont partagés au sein de la Réserve de biosphère. L'année 2023 a consisté à construire en partenariat avec la Réserve de biosphère Pfälzerwald un nouveau projet pour pérenniser l'action et augmenter ses effets sur le territoire, les habitants, les élus, les techniciens et les filières. L'objectif étant de déposer un dossier de candidature en vue d'un dépôt d'un nouveau projet Interreg 6 : Jardiner pour le climat et la biodiversité dans le Rhin Supérieur pour la période 2022-2025.

### Objectif :

- Apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques,
- Faire connaître les plantations ou aménagements adaptés à la biodiversité locale,
- Sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales « Jardinier pour la biodiversité » et la mise en valeur des jardins,
- Valoriser les pratiques exemplaires d'éco-gestion,
- Développer une action conjointe en transfrontalier impliquant les habitants.

### Bilan de l'action :

#### Descriptif de l'opération

Sur 3 années, le projet mettra en œuvre les actions suivantes :

1. Promouvoir la gestion écologique des jardins (programme d'animation et concours de jardins) ;
2. Accompagner les communes dans la gestion des espaces non bâtis :
  - Soutien pédagogique et d'animation pour 2 espaces publics communaux ou scolaires : diagnostic biodiversité, re-conception du site au regard des enjeux d'adaptations climatiques et de préservation de la biodiversité ;
  - Soutien/investissement au réaménagement des espaces publics communaux ou scolaires, y compris les échanges transfrontaliers (appel à projet végétalisation et désimperméabilisation...);
3. Formation RBT métiers « Jardin/Espaces verts » :
  - Stages particuliers « Mettez les mains dans la terre » (3 stages thématiques/an) ;
  - Formation techniciens des collectivités/entreprises / 1 session (3 jours), formation techniciens collectivités / 1 session (3 jours), journée d'étude communes inspirantes, conception de la formation : prérequis, objectifs pédagogiques, volume horaire, coût pédagogique, contenus, intervenants, journée d'études...).
4. Communiquer (traduction, conception et impression du matériel promotionnel (par exemple les sacs de semences) pour le concours, cartes postales des villages résilients de demain, capsules vidéo.

#### Partenaires du projet

- Partenaire bénéficiaire : Réserve de biosphère transfrontière – Pfälzerwald (porteur du projet) – SYCOPARC ;
- Partenaires associés (qui ne bénéficient pas de financement mais participent aux différentes actions du projet et bénéficient des résultats) :
  - o Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP),
  - o Fédération française du Paysage GE (FFP),
  - o Église évangélique du Palatinat, bureau de la paix et de l'environnement,
  - o Université Populaire up Pamina vhs,
  - o DLR, Gartenakademie Rheinland-Pfalz,
  - o Grün in die Stadt (plate-forme d'information en ligne).

#### Actions Jardiner pour la biodiversité 2023 en direction des habitants :

- Masterclass #Cultiver sans méthode (4 séances) – printemps 2023 – 4 fois 35 pers. :
  - o Dimanche 5 mars 2023, #1 « Initiation à la science des techniques et des savoirs agricoles »,
  - o Dimanche 12 mars 2023, #2 « Initiation à l'étude du sol et du contexte pédoclimatique »,
  - o Dimanche 19 mars 2023, #3 « Initiation à l'étude de la plante et de ses interactions »,
  - o Dimanche 26 mars 2023, #4 « Initiation aux réflexions dans la pratique culturelle » ;
- Ciné-débat « Petit peuple du potager » à Wingen-sur-Moder, cinéma Amitié + le 21/03/2023 - 52 pers. ;
- Atelier « Architecture et Paysage : POUR UN JARDIN VIVANT - RECETTES DE BIODIVERSITÉ » à Lembach le 6/6/2023. Matinée théorique en salle et visite d'un jardin lauréat du concours dans l'après-midi pour partage d'expérience. – 5 per. ;

- Visite de jardin « Un jardin ouvert et partagé » à Wimmenau – 40 pers. ;
- Visite de Jardin « Le coin vert de Stéphane » à Ingwiller – 200 pers. sur 4 sessions ;
- Visite de jardin « Une cour luxuriante » à Riedheim le 04/06/2023 – 55 pers. ;
- Un atelier participatif grand public « Mettez les mains dans la terre » sur la restauration d'un mur en pierre sèche avec Jacques Bruderer, tailleur de pierre à Volksberg le 02/09/2023 – 11 pers. ;
- Remise des prix du concours « Jardiner pour la Biodiversité » le 10 septembre à Erfweiler en Allemagne - 50 pers. ;
- Conférence « L'écologie dans le projet de Paysage » par François Vadeplied, à La Petite-Pierre le 20/10/2023 – 40 pers. ;
- Ciné-débat « Etre en transition » à Wingen-sur-Moder, cinéma Amitié + le 28/09/2023 - 58 pers. ;
- Atelier participatif grand public « Mettez les mains dans la terre » création de haie sèche à Schweyen 18/11/2023 – 12 pers. ;
- Ciné-débat « En quête de nouveaux herboristes » à Wingen-sur-Moder, cinéma Amitié + le 14/12/2023 - 58 pers. ;
- La captation vidéo de 4 sessions de la masterclass CULTIVER SANS MÉTHODE à Meisenthal

**Pour l'année 2023, ce sont 25 temps d'animations : conférence, ciné-débat, atelier pratique, stage, visite de jardins... qui ont touché et sensibilisé 626 personnes.**

**Actions Jardiner pour la biodiversité 2023 en direction des professionnels : techniciens de collectivités, entreprise d'espaces verts :**

- Journée technique – Fleurir autrement le 05/10/2023 à Goersdorf – 35 pers. ;
- Journée technique « Rendez-vous des pros thématique : BIODIVERSITÉ, connaître, préserver et favoriser la biodiversité dans le bâti ancien » le 27/10/2023 à La Petite-Pierre et Wingen-sur-Moder- 10 pers.

**Pour l'année 2023, ces journées techniques ont touché 45 professionnels de la filière.**

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.3 : Voir la nature partout
      - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien









## 2023 – Assurer la prise en compte de la charte dans les documents de planification et viser un urbanisme durable

### Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du PNRVN qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Depuis 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé PNRVN.

### Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte,
- Assurer le partage des objectifs de la charte du PNRVN avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes,
- Garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planification supra-territoriaux.

### Bilan de l'action :

- Suivi de l'avancement de la révision du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau : échanges techniques, avis arrêt ;
- Avis Zones d'Accélération des Energies renouvelables géothermie et photovoltaïque au sol : Diemeringen, Lampertsloch, Preuschoorf et Lembach ;
- Suivi de la démarche de modification du SRADDET : production de couches SIG pour le SRCE : zones humides, prairies ;
- Suivi des modifications PLUi : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg ;
- Veille juridique et technique : loi climat et résilience avec l'introduction des objectifs zéro artificialisation nette, ENR ;
- Participation « Adapte ton territoire au changement climatique » : réalisation d'un diagnostic climatique territorial et d'ateliers partenaires ;
- Participation aux ateliers territoriaux sur les zones d'activités économiques organisés par le PETR de Saverne et la DREAL ;
- Préconisations sur les antennes relais : Wimmenau, Waldeck, Erching, La Petite Pierre ;
- Expérimentation de la mise en œuvre du ZAN et sa déclinaison dans les documents d'urbanisme : afin d'accompagner les petites communes dans ce virage ZAN à prendre, une expérimentation sur la commune de Cleebourg-Bremmelbach a été conduite afin de construire une méthodologie et des outils dont les élus vont pouvoir se saisir pour réfléchir et construire leur projet de territoire dans ce contexte de zéro artificialisation et dans le respect des patrimoines en présence.

L'expérimentation a été déclinée en plusieurs étapes :

- Définition des patrimoines naturels et bâtis, urbains et culturels en présence sur la commune qui constituent un premier socle de connaissances pour mener la réflexion. Amorçe d'une méthode d'inventaire des patrimoines bâtis pour créer une base de données ;
- Elaboration d'un programme de concertation et de participation : organisation de promenades discussion, d'ateliers, de temps de restitution, diffusion d'un sondage ;
- Construction d'une stratégie foncière sous quatre grandes thématiques (patrimoine bâti, biodiversité, espaces publics et attractivité/production) adaptée au contexte patrimonial de Cleebourg-Bremmelbach : potentiel du patrimoine bâti, vacance, friches, dents creuses, autres potentialités, dureté foncière, leviers mobilisables, potentiel de nature en ville et de requalification des espaces publics ;
- Propositions d'exemples détaillés de projets potentiels qualitatifs dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Support habitants/élus (photovoltaïque, aménagement/constructions...).

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
    - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
      - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace



## 2023 – Expérimenter en urbanisme, aménagement, paysage, architecture et patrimoine

### Contexte de l'action :

Les résidences d'architecture et de paysage permettent de mener avec les habitants des territoires des 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est des études exploratoires. Elles interrogent les problématiques liées au cadre de vie en lien avec les perspectives d'une mise en œuvre des enjeux de la zéro artificialisation nette des sols. Elles ont pour vocation d'ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées aux territoires. Elles doivent également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

### Objectif :

#### Les objectifs des résidences d'architecture et de paysage :

- Explorer les problématiques locales à partir d'un travail de co-construction avec les acteurs des territoires,
- Faire émerger de nouveaux programmes capables de répondre aux besoins contemporains,
- Redynamiser les tissus existants des centres-bourgs, des zones en friche et des bâtiments vacants,
- Limiter la consommation du foncier et inventer de nouvelles mobilités,
- Valoriser le tissu entrepreneurial et les ressources locales,
- Interroger les paysages -naturel, agricole, urbain- à l'aune des enjeux de la transition écologique.

### Bilan de l'action :

En 2023, 4 résidences ont été organisées : elles ont mobilisé plus de 200 personnes dont une douzaine d'élus locaux et 4 équipes de jeunes professionnels en architecture, paysage, scénographie... Ces résidents, des « chevaliers » des temps modernes, se sont mobilisés pour réenchanter les espaces ruraux !

Rédaction d'un ouvrage de synthèse des résidences 2022, tous les travaux des équipes sont consultables sur le lien suivant : <https://pourenouvellesruralites.tumblr.com/sites2022>.

### Synthèse des résidences 2023 :

Communes de :

- Thiérache, PNR des Ardennes,
- Fresnes-en-Woëvre, PNR de Lorraine,
- Verzenay, PNR de la Montagne de Reims,
- Wingen-sur-Moder, PNR des Vosges du Nord.

### Organisation du séminaire annuel et création d'une exposition sur les résidences

En décembre 2023 a eu lieu à la Maison d'architecture de Lorraine le 3<sup>ème</sup> séminaire « Pour de Nouvelles Ruralités ». Axé sur le retour d'expériences des résidences 2023, le séminaire réunit équipes de résidences, élus communaux et régionaux, chargés des parcs naturels et autres acteurs locaux pour faire le bilan des années passées et interroger les territoires ruraux à l'aune des enjeux contemporains. L'atelier Studio Lada a été invité afin de présenter leurs projets en relation avec la valorisation des ressources locales et de savoir-faire. De l'espace public avec des balançoires en bois.

**En complément, un atelier portant sur la suite des résidences d'architecture et paysage a été organisé en juin dans le Parc de Lorraine.** Ce premier atelier de travail PNR explore les étapes permettant de passer des résidences d'architecture et de paysage à des opérations concrètes. Conçu comme un temps de travail commun entre les chargés des six parcs naturels régionaux du Grand Est, l'atelier a compté avec la contribution précieuse de Valérie Distretti, spécialiste en assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, François Gœtzmann, directeur adjoint du SYCOPARC et Clémentine Laurent, chargée de mission Réseau Rural. Leurs expériences et savoir-faire ont donné les bases à un travail collectif qui a abouti à la rédaction d'une « Brochure technique » qui vise à accompagner les acteurs locaux dans les démarches à suivre après une résidence.

### La Résidence d'architecture et de paysage de Wingen-sur-Moder : l'habitat et les mobilités des actions clés pour une transformation durable du bourg-centre

La restitution de novembre a mobilisé 30 personnes dont l'équipe LĀNOD composée de 5 architectes et paysagistes.

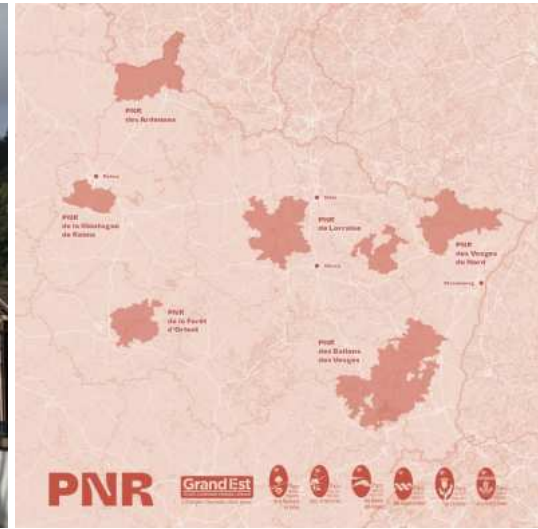
Wingen-sur-Moder, au cœur du massif forestier du Parc des Vosges du Nord, se démarque en tant que bourg-centre dynamique entre l'Alsace et la Moselle. Doté d'une gare TER, de services variés, de commerces et d'équipements, la commune mise sur son industrie, notamment la verrerie René Lalique. En quête de modernisation, ce fleuron des arts du cristal investit dans de nouvelles installations et espère accueillir des jeunes talents.

Le tourisme local s'appuie sur les Etoiles Terrestres, des musées de France, la randonnée, une offre d'hébergement de prestige et la future boutique Lalique. Malgré une situation stratégique et les prévisions d'embauche de l'usine, la population stagne à moins de 1600 habitants. Le défi réside dans la création de logements en mobilisant des structures existantes pour stimuler la mutation des patrimoines et accueillir un public d'actifs.

L'urbanisme et les déplacements sont entravés par la ligne de train, la forte présence de la forêt et les fonds de vallée humides. Aux enjeux de renouvellement urbain diversifié s'ajoutent l'ambition de renforcer des mobilités douces. Le programme « Petites villes de demain » soutient Wingen-sur-Moder pour ses projets d'aménagement. Les démarches entreprises croisant habitat adapté à un maillage piéton-vélo peuvent servir de modèle au bourg-centre enclavé.

**Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
    - O 3.2 Innover dans l'art d'habiter territoire
      - 3.2.1. Expérimenter en urbanisme et en architecture





## 2023 – Pérenniser et valoriser l’Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du Nord

### Contexte de l’action :

Pour mieux suivre l’évolution des paysages du territoire, le Parc s’est engagé, en 1997, dans l’Observatoire Photographique du Paysage. Cet observatoire consiste à faire des reconductions photographiques annuelles de points de vue choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l’évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l’observatoire. L’ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du PNRVN sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales. Cependant, les paysages de proximité, appelés aussi paysages ordinaires ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public.

Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l’identité des Vosges du Nord. Ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l’attractivité du territoire.

### Objectif :

- Poursuivre la mission photographique engagée depuis 1997 pour assurer la pérennité du suivi,
- Valoriser l’observatoire photographique,
- Faire mieux connaître les spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord. Cette action a des visées :
  - o Pédagogiques : sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des publics scolaires aux permanences et aux mutations du territoire par la clef d’entrée de la photo de paysage,
  - o Culturelles et touristiques : questionner les regards, quelles acceptations liées au paysage du quotidien ?
  - o Artistiques : révéler la démarche esthétique et le travail d’auteur du dispositif de l’OPP.

### Bilan de l’action :

#### L’Observatoire Photographique du Paysage

L’année 2022 a permis de valoriser et rendre plus visible l’OPP ainsi que d’augmenter la compréhension des paysages, par le biais :

- De la **poursuite des reconductions photographiques** de l’OPP effectuée par Thierry Girard : reconduction des 40 points de vue et tenue d’un comité de pilotage biannuel. Deux comités de pilotage ont eu lieu les 2 mars et 6 novembre 2023 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de l’année ;



- D’Ateliers scolaires ;
- Un **travail pour refondre et renommer le projet pédagogique** : « Ouvrons l’œil sur le paysage » a été effectué au courant de l’année entre la Grange au Paysage et le PNRVN en 2 séances de 2 heures les 3 et 12 mai 2023. Cette refonte et le partage au sein du réseau REEVON (ensemble des structures d’initiation à l’environnement couvrant le territoire du PNRVN : Les Piverts, MER, EUL, Maison Nature Delta Sauer) a permis le **transfert de connaissances et méthode avec les autres associations** dans le but de diffuser davantage les ateliers pédagogiques et la culture commune autour du paysage. Les objectifs proposés par les différentes structures suite au transfert de connaissance sont les suivants pour l’année scolaire 2023-2024 :
  - o GAP : 2 à 3 projets,
  - o Les Piverts : 2 projets,
  - o Maison Nature : 2 projets,
  - o MER : 2 projets,
  - o EUL : 1 projet ;
- **Bilan des ateliers** conduits en 2023 : depuis 2014 : 457 élèves sensibilisés. En 2023 : 2 projets en 4 séances :
  - o 1 classe de l’école d’Adamswiller ;
  - o 1 classe de l’école de Rahling ;

- De la participation aux réunions et groupes de travail pour un partenariat dans le cadre du **projet Interreg 6 « HORIZONT CLIMATIC : Paysages face aux changements climatiques en Grande Région : observer, comprendre, partager et imaginer »** porté par le Parc naturel de Lorraine et 8 autres partenaires belges, luxembourgeois et allemands. Participation à la rédaction des contenus de la fiche synthétique qui a été déposée le 1<sup>er</sup> février 2023, ainsi qu'au dossier définitif déposé le 07 juillet 2023. Le sujet : Le changement climatique aura des impacts sur les paysages de la Grande Région. L'augmentation des températures entraînera des adaptations comme la modification des essences forestières ou des pratiques agricoles. De plus, afin d'atténuer l'intensité du réchauffement climatique, des mesures comme le déploiement d'énergies renouvelables devraient se renforcer. Le projet a comme objectif de favoriser la compréhension des transformations des paysages. Pour cela, des outils d'analyse et de sensibilisation sur les paysages seront développés pour permettre aux acteurs locaux de prendre la mesure des enjeux afin que ces évolutions ne se traduisent pas par la configuration de paysages subis, mais de paysages souhaités. Pour nous, un des enjeux majeurs sera d'activer l'observatoire photographique existant dans le cadre de la révision de la charte du Parc.
- Suite au dépôt et à l'instruction de votre demande présentée au Comité de Suivi du programme Interreg Grande Région 2021-2027 le **9 novembre 2023**, les Autorités partenaires se sont positionnées en faveur du projet, approuvé sous réserve.
- D'une séance de présentation et d'échanges avec le **Conseil Scientifique** du 24 novembre 2023 dans le but de croiser les données du corpus de l'Observatoire Photographique du Paysage avec d'autres champs et disciplines dans la perspective du démarrage du **projet transfrontalier INTERREG « HORIZONT CLIMATIC : Paysages face aux changements climatiques en Grande Région : observer, comprendre, partager et imaginer »**.

#### Communication / diffusion des connaissances

- **Impression d'une partie de l'exposition « Paysage Temps : le mur des successions »** qui complète les éléments qui avaient été récupérés de l'exposition « Paysage Français » de 2018 à la BNF à Paris. A présent, l'exposition est complète et pourra circuler sur le territoire et chez les structures partenaires ;
- Conception, réalisation et impression d'une **plaquette de sensibilisation des élus et du grand public** sur l'Observatoire Photographique du Paysage. Ce support permet de communiquer sur l'observatoire photographique.

#### Participation réseaux partenaires / sensibilisations publics

- **Encadrement BTSa** Lycée Schattenmann dans le cadre du projet « Redessine-moi un jardin » - Etude de cas : « requalification de la place du château à Bouxwiller - accueil du public – histoire - tourisme - biodiversité » - 5 séances janvier à mai 2023 ;
- **Participation comme jury** au diplôme supérieur d'arts appliqués / DSAA – Le Corbusier – InsituLab le 23/06/2023 ;
- **Co-organisation** avec le Ministère de de la transition écologique et de la cohérence des territoires et la fédération nationale des PNR du **Séminaire « Les territoires célèbrent les 30 ans de la loi paysage »** qui s'est déroulé à Strasbourg le 18 octobre et sur le territoire des Vosges du Nord les 19 et 20 octobre 2023 ;
- Organisation d'une **conférence « L'écologie dans le projet de Paysage »** par François Vade pied, paysagiste-concepteur agence Wagonlandscaping à La Petite Pierre le 20 octobre 2023 – 40 participants.

#### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
    - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
      - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





## 2023 – Mise en œuvre des actions du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges

### Contexte de l'action :

Le projet de mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges vise à renforcer l'attractivité touristique le long des sentiers de Grande Randonnée (GR®). Il s'appuie sur un travail de stratégie paysagère initié par le PNRVN en 2018 : le Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges. Ce document a été élaboré en co-construction avec les acteurs du territoire de 2019 à 2021. Il entre désormais dans un cycle de mise en œuvre des actions. Les actions abordent avec une vision transversale : la valorisation et la préservation des paysages emblématiques, intimes et quotidiens, le cadre de vie et le plaisir de vivre dans un lieu, l'identité paysagère locale et l'attractivité hospitalière, le partage du territoire et de ses richesses. Cette stratégie touche 7 intercommunalités et 44 communes.

### Objectif :

Cinq objectifs de qualité paysagère ont été déterminés. Ils sont la ligne de conduite pour l'ensemble des actions :

- Poursuivre la sensibilisation aux paysages,
- Accompagner la découverte des paysages le long de la Traversée du Massif des Vosges,
- Enrichir nos paysages pour avoir plaisir à y habiter et à accueillir,
- S'appuyer sur la Traversée du Massif des Vosges pour connecter villes, villages et grands paysages,
- Donner de la visibilité à la richesse de nos paysages.

### Bilan de l'action :

#### 1. Animation et coordination du Plan de Paysage

L'animation du Plan de Paysage prend la forme de la mission d'ingénierie auprès des porteurs de projets le long du GR53, de la veille sur les projets en lien avec l'itinérance et/ou le tourisme dans les Vosges du Nord, du démarrage des projets intégrés au FEDER, de la valorisation des projets issus du Plan de Paysage :

- Organisation du COPIL annuel 2023 : le 28 juin à La Petite-Pierre sous la forme de tables rondes et d'ateliers -> 48 participants: élus, financeurs, acteurs du territoire, de la randonnée et du tourisme ;
- Célébration et communication sur le Trophée du Tourisme Alsace 2022 - Catégorie « Site de Visite et Patrimoine » reçu en fin d'année 2022 ;
- Coordination du projet « Mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges » avec 7 partenaires en vue d'un dépôt commun auprès du FEDER Massif des Vosges ;
- Coordination des projets en interne : assemblage des projets et coordination avec le pôle administratif, animation du COTECH interne et présence au COPIL ;
- Projection et accompagnement des projets avec les partenaires : rédaction du cahier des charges, analyse des candidatures, jury, accompagnement du suivi des projets, réunions, calendrier... ;
- Dépôt du dossier au FEDER (juin 2023) : coordination des budgets des partenaires en vue du dépôt de projet, coordination des projets des partenaires et animation des partenaires (COPIL FEDER) ;
- Accompagnement de projets en lien avec le GR®53 et le Plan de Paysage : groupe de travail « Itinérance » - ADT – Massif des Vosges, groupe de travail « Châteaux forts des Vosges du Nord », groupe de travail « Route des châteaux forts » - ADT, accompagnement des projets communaux et intercommunaux : milieux lacustres de Baerenthal, du projet, valorisation du patrimoine de Graufthal-Eschbourg, théâtralisation des gares de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, ouverture du Grand Arnsbourg, ...
- Accueil d'un séminaire national pour les 30 ans de la loi Paysage en coordination avec la Fédération des Parcs naturels régionaux et le ministère de la transition écologique et solidaire. Accueil de 100 personnes sur 3 jours (1 jour à Strasbourg + 2 jours dans les Vosges du Nord).

#### 2. Les Haltes de la Traversée des Vosges

##### Objectif 2023 : démarrer les projets (recrutement et diagnostic)

- Suivi des Haltes existantes ;
- Conventonnement avec les communes pour 2024 : Lichtenberg et Eschbourg -> présentation du projet et échanges sur les sites ; abandon du projet à Lembach pour cause de calendrier ;
- Rédaction du cahier des charges pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre (LOT 01 : architecte et/ou paysagiste concepteur – LOT 02 : graphisme). 1 dossier de candidature reçu par lot ;
- Attribution à LOT 01 : G. Milochau et JCBA – LOT 02 : Langlois et Point Carré ;
- Poursuite de la valorisation du projet : suivi des prises photographiques et valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ...

#### 3. Les Fenêtres de Paysage

##### Objectif 2023 : démarrer les projets (sélection des sites et recrutement)

- Suivi des Fenêtres existantes ;
- Conventonnement avec les communes pour 2024 : Goersdorf, Lampertsloch et Dossenheim-sur-Zinsel. Abandon du projet à Philippsbourg pour cause de calendrier ;

- Rédaction du cahier des charges pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre (architecte et/ou paysagiste concepteur). 6 dossiers de candidatures reçus : Renode, Les Nouveaux Voisins-G.Milochau, Bois Sacré-15°Ouest, Ambert & Biganzoli, Urbicand, SBAU-MGD ;
- Après jury regroupant les communes conventionnées : attribution à Les Nouveaux Voisins + G Milochau ;
- Poursuite de la valorisation : suivi des prises photographiques, valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ...

#### 4. Eco-compteur sur le GR®53

**Objectif 2023 : suivi des données :** relevé, suivi et analyse des données

Analyse des données de janvier à décembre 2023 :

*De fortes différences de valeurs sont à noter entre les 5 sites de relevés. Ces différences sont explicables notamment par les différences d'attractivité touristique des communes ou les passages fréquents liés à une activité, agricole par exemple, ou au passage de faune. Ces données brutes sont une base pour étudier l'évolution au fil des ans. Ils ne permettent pas une analyse comparative avec l'année 1 qui était incomplète.*

- Fréquentation par site :
  - o Wingen : 4 289 passages – moyenne journalière : 6 passages ;
  - o Obersteinbach : 8 535 passages – moyenne journalière : 17 passages ;
  - o Baerenthal : 6 159 passages – moyenne journalière : 10 passages ;
  - o Wimmenau : 18 723 passages – moyenne journalière : 16 passages ;
  - o La Petite Pierre : 20 271 passages – moyenne journalière : 33 passages ;
- Mois les plus fréquentés : 1er – mai / 2e – avril / 3e – juillet ;
- Jour le plus fréquenté : dimanche ;
- Sens de parcours préférentiel : nord – sud.

#### 5. Développer et créer une offre d'hébergement touristique dans du bâti ancien

- Démarche d'accompagnement à la création et l'éco-rénovation de gîtes et chambres d'hôtes, avec différents partenaires :
  - o Offices de tourisme ;
  - o Alsace Destination Tourisme ;
  - o Région Grand Est ;
  - o GAL Leader Vosges du Nord ;
  - o Gîtes de France Bas-Rhin ;
- Impression du livret « Pas à pas pour la création d'un hébergement touristique dans du bâti ancien des Vosges du Nord ». Diffusion au fil de l'eau via les offices de tourisme, les conseils Mut'archi et la programmation « Habiter Autrement ».
- Attribution du marché d'architecture conseil à l'agence BALT Architecture. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Un archi pour mon gîte », pour identifier des porteurs de projets d'hébergements touristiques dans du bâti ancien. Diffusion : réseaux sociaux et via les partenaires (offices de tourisme, communautés de communes, ADT, etc.). Lors de la première session, de juin à décembre 2023, 4 lauréats ont été accompagnés (sur 6 candidatures) jusqu'à l'étude de faisabilité de création de gîte : M. Reiss à Morsbronn-les-Bains, M. et Mme Gehl à Meisenthal, M. et Mme Lombard à Neuwiller-lès-Saverne, M. et Mme Billich à Weinbourg.

#### 6. Mise en place d'aires de bivouac

**Objectif 2022-2025 : identifier de nouveaux sites pour implanter de nouvelles aires de bivouac le long du GR®53 et commercialiser la première aire de Climbach**

Déploiement des aires le long du GR53 :

- Suite à l'AMI « Adopte une aire de bivouac » lancé en 2021-2022, 2 sites ont été sélectionnés après analyse des contraintes environnementales et d'urbanisme. Seuls le camping du Heidenkopf et le centre Théodore Monod pourraient accueillir une aire de bivouac sans contraintes environnementales et sans modification ou révision du document d'urbanisme en vigueur.
- Une visite des sites du camping du Heidenkopf et du centre Théodore Monod a été organisée avec le SDIS au printemps 2023 + mail avec les sites et descriptifs à l'ONF.
- Le SDIS a donné des préconisations et un avis favorable à l'implantation de ces deux aires. L'ONF a émis, quant à lui, un avis défavorable (provisoire) pour le projet. La possibilité et les modalités d'adaptation de l'aire pour l'implantation des 2 aires à venir sont actuellement en discussion.

Retours séjours :

- 3 sorties au bivouac de Climbach ont eu lieu en 2023. Ces nuitées ont été encadrées par Magali Savio, animatrice nature et naturaliste au CINE (Centre d'initiation à la nature et l'environnement) de Munchhausen. Le séjour a une vocation expérientielle. Les retours d'expériences sont très positifs. « Les participants ont adoré cette expérience et moi aussi ! La plupart n'avait jamais dormi à la belle étoile (ou sous tente) ou alors c'était dans leur enfance. L'endroit leur a beaucoup plu comme la place de feu et le positionnement des plateformes de bivouac. » « Les participants que je retrouve de temps en temps à d'autres occasions m'en reparlent avec des étoiles dans les yeux. Certains demandent même à être préinscrits pour 2024 ! J'ai hâte de revivre ces merveilleux moments dans la nature avec le public qui sans nous ne se risquerait pas à dormir dehors pour la plupart. » Magali Savio, animatrice au CINE de Munchhausen.





### 7. Faire connaître les acteurs ambassadeurs du territoire, de ses filières et de son savoir-faire

La mission d'accompagnement au développement de la marque Valeurs parc, pour laquelle le cabinet Ilona Mezei a été recruté continue. Cet accompagnement a permis :

- La réalisation de 7 nouveaux audits dont 6 ont été validés par la commission locale Marque Valeurs Parc et le Comité Syndical du SYCOPARC ;
- L'organisation d'une « Journée des marqués » : journée des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc avec remise de diplôme et attribution du kit pour les nouveaux bénéficiaires. A l'occasion de cette journée, un atelier sur les actions du Parc a été animé et les participants ont pu visiter la carrière Loegel. Les échanges ont permis d'identifier des pistes de travail pour donner corps à la notoriété et visibilité de la marque Valeurs Parc.

En parallèle, les chargées de missions au Parc animent et valorisent la marque : publication d'un annuaire des marqués, post sur Facebook et vidéos sur Youtube, insertions dans la presse locale et strasbourgeoise.

Une « Tournée des marqués » a été également réalisée afin de remettre le kit « démarquez-vous » aux bénéficiaires de la marque ne l'ayant pas encore eu.

### 8. Valoriser le portail randvosgesdunord.fr en tant que topoguide numérique

A ce jour, le site [www.randvosgesdunord.fr](http://www.randvosgesdunord.fr) est co-piloté avec les 5 offices de tourisme du territoire. Il héberge les offres d'activités de pleine nature majeures du territoire des Vosges du Nord :

- 46 circuits de randonnée,
- Les itinéraires et étapes des GR,
- 14 circuits VTT,
- 11 boucles cyclotouristiques,
- 21 sites d'escalade,
- 60 bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional des Vosges du Nord.

La fréquentation de la plateforme a permis l'ouverture de 22 000 sessions.

### 9. Illustrer les paysages des Vosges du Nord

Lancement d'une consultation pour recrutement d'une mission de création d'illustrations des paysages de la Traversée du Massif des Vosges dans les Vosges du Nord.

- Rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un.e illustrateur.trice. 28 dossiers de candidatures reçus : Gerne, Vandeville, Gillard, Huber, Vial, Rybakowski, Berniard, Miara, Crazyimage, Benilan, Simon, Lopez, Carlier, Dion, Koehly, Synchrone studio, De la Salle, La cave à idées, Houot, Guichon, Lemire, Langlois, Despax, Fouquet, Muramatsu, Meyer, Dromard, Pueyo ;
- Attribution à Violette Benilan après jury d'attribution regroupant l'ADT et des offices de tourisme ;
- Poursuite de la démarche via proposition de premières illustrations et de première mise en page.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
      - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance
      - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages

## 2023 – Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

### Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également à permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable. Et il cherche enfin à créer les conditions favorables à la montée en compétence et aux partages d'expériences des porteurs de projets et des professionnels.

### Objectifs :

- Mener un débat permanent autour du paysage, du patrimoine, de l'architecture et de la construction durable,
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et vers une valorisation des ressources locales,
- Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle,
- Permettre à tous de s'approprier les bonnes pratiques,
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et constituer une filière de l'habitat durable.

### Bilan de l'action :

#### Réaliser le programme Habiter Autrement

Avec un temps fort autour de l'exposition « Frugalité heureuse et créative », la programmation 2023 s'est déployée sur les points suivants avec plus de 800 participants :

1 - Stages « Mettez la main à la pâte » : 76 personnes ont participé à des stages pratiques : Isolation béton de chanvre, Maçonnerie de mur et muret en grés, Enduits à la chaux, Enduits de terre crue, Finitions naturelles intérieures, Torchis. 3 de ces stages ont eu lieu sur un chantier communal, en auto-réhabilitation.

2 - Temps fort autour de l'exposition « La frugalité heureuse et créative » : inaugurée le 22 septembre 2023, dans la salle Westphal, l'exposition a été vue par 410 visiteurs de la boutique et du château, ainsi que par l'ensemble des personnes participant aux événements organisés dans le lieu.

Au-delà des stages et de l'exposition, la programmation grand public, ce sont aussi 250 personnes qui ont participé à 3 ateliers architecturaux et paysagers, deux conférences et 2 journées de portes ouvertes du château de La Petite Pierre.

3 - Le workshop « Mise au Verre » de février à juin 2023

Les ateliers Rural Studio et InsituLab s'engagent à former des étudiants en architecture et design en les confrontant aux défis passionnants des territoires ruraux. **La revitalisation des centres-bourgs du pays du verre et du cristal représente un enjeu majeur pour divers acteurs locaux, des élus aux habitants, des professionnels aux associations.** Cela dépasse la simple amélioration du cadre de vie pour englober également un dynamisme économique, social et culturel. Ainsi, le défi consiste à aborder de front les problématiques de mobilité, de logement, d'économie locale, d'alimentation, de gestion des ressources et d'énergie, en définissant des stratégies globales adaptées à des contextes souvent complexes.

Les **40 étudiants** ont pu vivre une expérience immersive et enrichissante ! La restitution organisée dans les locaux de l'ancienne usine Sola de Goetzenbruck a mobilisé un large public d'élus comme d'acteurs locaux passionnés...

4 – Communication : L'agenda des manifestations, saisi sur LEI, a fait l'objet de publications de cartes postales, web sur le site *Eco-rénover dans les Vosges du Nord* et sur le site internet et la page Facebook du Parc. Des annonces radios ont également été réalisées.





## 2023 – Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation : apporter un conseil architectural pour la rénovation du patrimoine bâti

### Contexte de l'action :

La réhabilitation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources. Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ?

Dans la période actuelle, caractérisée par une marche en avant vers la massification de l'amélioration thermique du bâti existant et une forte pression exercée sur les propriétaires pour l'engagement des travaux en ce sens, un accompagnement spécifique sur les bâtis anciens est indispensable. Il en va de la conservation structurelle de ces bâtiments et de la valorisation de leurs qualités patrimoniales et architecturales.

D'où la mise en place d'une politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, permettant de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et à l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

**En 2023, un renouvellement de la convention Mut'archi pour 3 ans a été signé** et a permis de définir un nouveau périmètre d'intervention : **6 COMMUNAUTES DE COMMUNES + 2 COMMUNES = 211 COMMUNES** (Alsace Bossue, Hanau-La Petite Pierre, Pays de Saverne, Pays de Niederbronn-les-Bains, Sauer-Pechelbronn, Pays de Wissembourg, Woelfling-lès-Sarreguemines, Rohrbach-lès-Bitche).

### Objectif :

- De la préservation du patrimoine,
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique,
- Du bien-être des habitants,
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...),
- De la prise en compte des orientations de maîtrise de la consommation foncière.

**Les objectifs prioritaires transversaux** : mise en place d'outils de sensibilisation, fédération d'un réseau d'artisans, accompagnement et conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension du bâti traditionnel, actions d'information, de sensibilisation, de formations auprès des élus, des propriétaires, des élèves et étudiants, et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel. Actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel.

**Les objectifs prioritaires par intercommunalité** : en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

**Les objectifs transversaux CdC/SYCOPARC** : relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

### Bilan de l'action :

Dans le cadre du dispositif Mut'archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

#### 1. Les conseils... service aux habitants et aux collectivités

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides.

**En 2023, le nombre de demandes de conseil reste élevé.** Cette augmentation, présente depuis 2020, nécessite une adaptation quant à l'organisation des rendez-vous sur place.



### Les conseils aux particuliers

331 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions. Dont 48 % directement liés au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial de la CeA.

### Les conseils aux collectivités

20 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, améliorations thermiques, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien.

En 2023, les architectes conseils ont assisté la chargée de mission Tourisme et les porteurs de projets dans le cadre de la mise en place de l'AMI *Un Archi pour mon gîte* qui consiste à la création d'hébergement touristique dans le bâti ancien. Les projets des 4 lauréats de l'année sont situés dans les communes de Meisenthal (57), Weinbourg (67), Neuwiller-lès-Saverne(67), Morsbronn-les-Bains (67).

## 2. Les actions de sensibilisation

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche « Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan ».

### Les actions de sensibilisation et d'information :

- La coordination et l'animation du programme « Habiter Autrement »,
- La publication de documents de sensibilisation sur le site « Eco-rénover dans les Vosges du Nord »,
- L'animation du portail « Eco-rénover dans les Vosges du Nord ».

### Les réunions publiques, les présentations publiques et les publications :

En 2023, les architectes conseils ont participé à 8 réunions publiques pour présenter les enjeux de l'éco-rénovation et la mission Mut'archi, organisé un EDUC'TOUR REX Mut'archi pour les élus du PETER BRUCHE MOSSIG et rédigé des articles pour des publications, comme par exemple un article pour la revue nationale « Sites & Monuments », intitulé « Faire vivre le patrimoine bâti : un engagement autour de l'éco-rénovation pour le territoire des Vosges du Nord ».

## 3. Les actions de formation et d'information en direction des professionnels

Ces actions sont détaillées dans la fiche « 2023 - Animer et structurer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation » : interventions en formations initiales des étudiants en architecture ; appuis à la mise en place de formations professionnelles, jury de certification de la formation ERBA.

## 4. Les contributions partenariales

Dans le cadre de leurs missions, les architectes conseils ont assuré une collaboration technique et ont apporté leur expertise dans le cadre de groupes de travail sur les sujets de la rénovation du bâti ancien : auprès de la Région Grand Est (Comité technique patrimoine, groupe de travail Envirobat sur l'économie circulaire du bâti et l'auto-réhabilitation accompagnée), de la Collectivité européenne d'Alsace (Maison Alsacienne du 21<sup>ème</sup> siècle, groupe de travail PIG transition écologique), de l'INSA dans le cadre d'une option proposée en la formation initiale architecture et de la formation continue ERBA, du PETER de l'Alsace du Nord et du Pays de Saverne Plaine et Plateau, de l'ETAT dans le cadre d'un atelier Conseil National Refondation - Mobilité – Energie, du CROA Grand Est et du CEREMA dans le cadre du club CREBA.

### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
    - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
      - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti







## 2023 – Déterminer de nouveaux axes de collaboration avec les CMA pour dynamiser la Charte Forestière de Territoire

### Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire (CFT) des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois local et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois.

2023 a été une année transitoire et d'échange afin de se doter de nouveaux objectifs avec les CMA. Ce futur programme d'action vise à promouvoir un développement économique durable et innovant en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), en mettant l'accent sur les nouvelles technologies, les ressources locales et humaines.

### Objectif :

- **Valoriser les ressources locales** : utiliser les ressources forestières de manière durable pour soutenir les entreprises artisanales locales
- **Renforcer les compétences** : former les artisans aux nouvelles technologies et aux pratiques durables
- **Soutenir l'innovation** : encourager l'intégration des nouvelles technologies dans les processus de production
- **Promouvoir la collaboration** : créer des synergies entre les entreprises locales, les artisans et les acteurs institutionnels
- **Développer un écosystème durable** : favoriser une économie circulaire et respectueuse de l'environnement

### Résultats Attendus

- **Renforcement de l'économie locale** par la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux,
- **Modernisation des entreprises artisanales** grâce à l'adoption des nouvelles technologies,
- **Amélioration de la durabilité environnementale** grâce à des pratiques de gestion forestière responsables,
- **Création d'emplois et maintien des compétences traditionnelles** dans la région,
- **Augmentation de la visibilité des produits locaux** sur les marchés nationaux et internationaux notamment à travers le numérique.

### Bilan de l'action :

Ce programme d'action cherche à créer un équilibre entre la valorisation économique des ressources locales et le respect des engagements environnementaux de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord. A partir de 2024, en collaboration étroite avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, nous pouvons bâtir un avenir où tradition et innovation coexistent harmonieusement, soutenant ainsi une économie locale dynamique et durable.

En complément et en concertation avec les élus du SYCOPARC, il a été décidé de renforcer des actions en faveur des jeunes pour qu'ils découvrent les métiers de la filière bois. De plus, un rapprochement de l'association Accro devra permettre à terme l'organisation d'un prix Tango&Scan en lien avec les professionnels du bois du territoire.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
      - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée



## 2023 – Animations du Plan Avenir Montagnes

### Contexte de l'action :

Le Plan Avenir Montagnes a pour ambition de construire, en lien étroit avec les acteurs des territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable. Nous disposons d'un accompagnement opérationnel et sur-mesure pour conforter sa stratégie de développement touristique résiliente et durable :

- Financement d'un poste de chef de projet sur 2 ans pour coordonner et animer la mise en œuvre de la stratégie ;
- Mise à disposition d'une offre de services thématiques permettant d'aider les acteurs du territoire à s'orienter vers une stratégie de développement touristique résiliente et durable soutenue dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Accès à la communauté « Avenir Montagnes » afin de favoriser le partage d'expériences entre territoires et entre massifs.

### Objectif :

- Diversification et digitalisation de l'offre touristique de loisirs et de services ;
- Prise en compte de la dimension environnementale, en développant un écotourisme et des expériences nature au contact des milieux naturels non fragiles dont la forêt ;
- Constituer des sites modèles de démonstration, rechercher des solutions permettant de concilier conservation de la biodiversité et développement du tourisme ;
- Rénovation et/ou transformation du parc d'hébergements touristiques en visant d'améliorer, qualifier et augmenter l'offre des hôtels et des gîtes (priorité bâti ancien). En cherchant aussi à permettre la montée en gamme des campings.

### Bilan de l'action :

#### Animation territoriale

Après avoir engagé la phase de concertation territoriale pour identifier les besoins en ingénierie du territoire et validé un plan d'actions pluriannuel le 8 décembre 2023, le Parc a mis en œuvre les actions suivantes :

- Aide au montage des cahiers des charges des études retenues dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie,
- Aide au montage des dossiers de demande de financement FNADT Massif et de consultation d'entreprises,
- Suivi des études financées dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie,
- Sensibiliser les acteurs au projet de transition durable de l'offre touristique du territoire lauréat,
- Assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention,
- Définir les besoins en ingénierie et coordonner la mobilisation des offres de service,
- Assurer l'animation des réunions des comités techniques et des comités de projet,
- Appuyer et conseiller les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet,
- Entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire.

#### Mise en œuvre et suivi des études retenues dans le programme d'actions Avenir Montagnes

Au 31 décembre 2023, l'état d'avancement des études est le suivant :

- Etudes en cours de finalisation :
  - o Etude mobilité des sites verriers des Vosges du Nord,
  - o Etude sur l'évolution de la conservation au sein du réseau des musées du Parc,
  - o Etude sur l'optimisation du fonctionnement du musée du Pétrole,
- Etudes en cours de lancement :
  - o Etude sur le repositionnement du Simserhof,
  - o Etude sur la stratégie de développement territorial du tourisme sur le Pays de Bitche,
  - o Etude sur l'amélioration de l'attractivité du site de Lichtenberg,
  - o Etude marketing des clientèles touristiques,
- Etudes en cours de validation du cahier des charges avant consultation des entreprises :
  - o Etude sur l'élaboration du schéma touristique de l'Alsace Verte,
  - o Etude sur la valorisation touristique du site de Donnenbach,
  - o Etude sur les retombées économiques du tourisme.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 0 : Le projet de territoire
    - O 0.0 Les moyens au service du projet
      - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement



## 2023 – Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du Nord

### Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le PNRVN ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable,
- Les filières courtes et les savoir-faire locaux,
- La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC co-pilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux cofinancements européens.

En 2022, un nouveau programme a été soumis à la Région pour la période 2023-2027.

### Bilan de l'action :

#### Pour ce qui concerne la programmation 2014-2022

Le comité de programmation, qui sélectionne les projets bénéficiant d'une subvention LEADER, s'est réuni 2 fois en 2023, en janvier et novembre, et a été consulté par écrit au mois de mars :

- **4 projets** ont reçu un **avis d'opportunité favorable** en 2023,
- **12 dossiers** ont été **instruits et programmés** en 2023,
- **13 projets** ont été **payés** pour un montant LEADER de 307.071,47 €, soit 16 % de l'enveloppe totale, ce qui porte le taux de paiement à 77 % de l'enveloppe totale.

#### Quelques réalisations 2023 :

- Mise en route de la toiture photovoltaïque des Centrales villageoises du Nord Alsace à Goersdorf en juin,
- 1<sup>ère</sup> saison complète pour la Mallette pédagogique sur l'habitat traditionnel du Pays de Hanau du musée de Bouxwiller,
- 2<sup>ème</sup> saison pour le jardin aménagé par l'association Alysses, place du Château à Bouxwiller,
- 1<sup>ère</sup> saison de location pour l'espace Imodis,
- 1<sup>ère</sup> saison pour les nouvelles installations du Sentier du Houblon à Wingersheim-les-Quatre-Bans,
- 1<sup>ère</sup> saison pour l'agence de voyage réceptive « Traces Vosges du Nord »,
- Inauguration de l'atelier « Obsthiesel » de valorisation des fruits des vergers de l'asso. « Le Bonheur est dans le Pré ».

**Fin 2023 le taux de sélection était de 100 %, le taux de programmation de 92 % et le taux de paiement de 77 %.**

#### Mise en route de la programmation 2023-2027

En octobre 2022, le Pays de Saverne Plaine et Plateau, le PNRVN et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn réitèrent leur partenariat pour déposer une candidature pour la programmation LEADER 2023-2027.

Cette candidature a été retenue par la Région Grand Est (autorité de gestion) en mars 2023. Après un travail de rédaction de la convention et d'affinage de la stratégie et des fiches actions, le GAL Vosges du Nord a signé sa convention de mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 le 23 octobre 2023.

Une enveloppe de **1.127.735,00 €** a été allouée au territoire pour « **Répondre aux défis des transitions en valorisant les ressources locales et en affirmant les spécificités du territoire** » à travers 4 fiches actions :

- Valoriser **les ressources locales** (agriculture-alimentation, forêt-bois, autres),
- Renforcer la capacité du territoire à accueillir un **tourisme résilient et durable**,
- Développer les initiatives en faveur d'un **habitat et d'une mobilité moins énergivores**,
- Poursuivre les efforts de **production locale d'EnR et de sobriété écologique**,
- **Coopération** avec d'autres territoires,
- **Animation**, suivi et évaluation du programme LEADER.

Une soirée de lancement a été organisée le 5 décembre 2023 au château de La Petite Pierre. Ce moment convivial a été l'occasion de présenter le fonctionnement de LEADER à travers des échanges avec des membres du comité de programmation et des porteurs de projets de la précédente programmation (Centrales villageoises Nord Alsace ATENA, la création de l'agence de voyages réceptive Traces Vosges du Nord ou la création de la scierie mobile Etik Wood).

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 0 : Le projet de territoire
    - O 0.0 Les moyens au service du projet
      - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement

## 2023 – Développer la visibilité des savoir-faire et des ressources locales

### Contexte de l'action :

Depuis bientôt deux ans, le Parc naturel régional offre un nouvel écrin aux créateurs de son territoire à travers son espace Accueil-Boutique. Avec plus de 150 références, il permet de valoriser des savoir-faire et des ressources locales. Les artisans, artisans d'art, artistes irriguent notre territoire. La Maison du Parc leur offre une belle vitrine et permet la commercialisation de leurs créations (hors alimentaires). Cet espace répond aussi à une forte demande d'accueil et d'information du public sur les missions du Parc et ses attraits touristiques.

### Objectifs :

- Accueillir => les visiteurs (grand public, touristes, habitants, institutionnels ...),
- Renseigner / informer / répondre aux demandes,
- Faire découvrir => ce qu'est un Parc naturel régional + quelles sont ses activités + territoire des Vosges du Nord + massif des Vosges + château,
- Valoriser les ressources locales,
- Développer et collecter des produits emblématiques sur les savoir-faire et ressources des Vosges du Nord.

### Bilan de l'action :

- 59 000 visiteurs ont parcouru la cour du château de La Petite Pierre (+ 23 % par rapport à 2022),
- 15 000 entrants à l'Accueil-Boutique (+ 25 %),
- 60 artisans exposés, dont 30 mosellans et 30 bas-rhinois,
- Taux de conversion entrants/acheteurs : 17 % (+ 23 %),
- Chiffres d'affaires : 71.000 € (+ 61 %),
- Le panier moyen est de 27 € (+ 5 %),
- Provenance des acheteurs : 61 % Grand Est, 15 % autres régions, 19 % d'allemands, belges et néerlandais.

Le best-seller de l'année 2023 est le nichoir à mésanges, « Nid de pin », fabriqué par la saboterie Pétrazoller en collaboration avec Harmonie Begon.

Au-delà de la clientèle touristique, la boutique tend à se positionner comme un lieu de référence pour les habitants des Vosges du Nord. En 2021, les acheteurs de la zone de chalandise représentaient 15 % des acheteurs du Grand Est. En 2023, c'est 21 %. En décembre, pour les achats de Noël, on grimpe à 30 %.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 0 : Le projet de territoire
    - O 0.0 Les moyens au service du projet
      - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement







## 2023 – Animer et structurer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation

### Contexte de l'action :

Ce qui est fondamental, c'est de donner une impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain et aux enjeux de la loi Zéro Artificialisation Nette. Pour réussir à relever ce défi, il est nécessaire d'avoir, en parallèle du programme « Habiter Autrement », **un lien fort avec les professionnels de l'éco-rénovation à l'échelle du territoire du Massif des Vosges et de la Région Grand Est.**

L'animation de la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et leur reconnaissance passent par un outil numérique : le portail éco-rénover. Par le biais des conseils architecturaux de la mission « Mut'archi », des animations et des formations, l'objectif est de les faire connaître et d'en identifier de nouveaux pour enrichir « l'annuaire des pros ».

La formation est la clé de la diffusion des bonnes pratiques et **l'enjeu essentiel est de développer et de pérenniser ces temps forts de rencontres et d'apprentissage afin d'amplifier le nombre de professionnels qualifiés.**

### Objectif :

- **Sensibiliser et former les professionnels** autour des pratiques de l'éco-rénovation,
- **Valoriser les artisans** par le biais d'outils de sensibilisation,
- **Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs** autour de l'éco-rénovation,
- Générer une meilleure connaissance et permettre une place au **développement de projets innovants.**

### Bilan de l'action :

2023 a permis de **renforcer une offre diversifiée et de l'élargir sur le territoire du massif par une programmation co-construite avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.** L'offre proposée s'enrichit d'année en année. Le développement de la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation auprès des professionnels du bâtiment passe par des temps forts pour permettre l'approfondissement de techniques adaptées, découvrir des ressources déjà présentes sur le territoire, échanger pour une meilleure connaissance et mise en commun, co-construire des outils de sensibilisation tels des fiches de références de réalisations exemplaires.

#### 1. Valoriser les acteurs et les outils de l'éco-rénovation

##### Actualisation et mutualisation du portail « Eco-rénover dans les Vosges du Nord »

Le site éco-rénover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant l'éco-rénovation. Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également une quarantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation et un volet « actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne. Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers.

#### 2. Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation

##### Développer des outils de sensibilisation et d'approfondissement liés au savoir-faire

Une mission photo a été mise en place ayant pour objectif de réaliser **une chronique d'une éco-rénovation importante et exemplaire** : de l'achat au diagnostic puis les travaux jusqu'à la réception du chantier. Photos observatoires d'un chantier sur une période de 3 ans à raison de 3 campagnes par an. Ces supports photographiques permettront de valoriser une éco-rénovation exemplaire ainsi que tous les savoir-faire des artisans. Ils seront valoriser sur la plate-forme éco-rénover et dans les fiches références. **Le site retenu pour cette mission est un corps de ferme à Eguelshardt (57).**

#### 3. Organiser des événements fédérateurs pour les entreprises - les Rendez-vous Techniques pour les professionnels

En 2023, ont été organisés 4 Rendez-vous Techniques pour les professionnels : visites d'entreprises, échanges d'expérience à destination des professionnels du réseau « éco-rénover ».

Ceux-ci viennent enrichir un programme plus large en lien avec la formation Eco-rénovation du bâti ancien mise en place en partenariat entre les deux Parcs et l'INSA de Strasbourg et également **organisés autour de l'exposition transfrontière « Frugalité créative – Weniger ist genug » et en partenariat avec le « contrat local de la santé de la Communauté de Communes du Pays de Bitche » avec un focus sur le lien santé/espace habité.**

**100 professionnels ont participé** à un temps fort à la rencontre des pros de l'éco-rénovation et à la présentation des formations spécifiques pour y arriver ; une journée « Fleurir autrement » pour apprendre à mettre en place une prairie fleurie adaptée aux conditions locales et à l'entretenir afin d'améliorer la qualité paysagère ; une journée pour connaître, préserver et favoriser la biodiversité dans le bâti ancien et une journée sur la qualité de l'air intérieur et les finitions naturelles.

#### 4. Former durablement les acteurs de l'éco-rénovation en partenariat avec les organismes de formation

##### Poursuivre la mise en place de formations continues en éco-rénovation sur le territoire. Préparation et programmation de la session 2024 sur le territoire du PNRVN

La formation est tournante sur le territoire régional afin de toucher un maximum de professionnels. La territorialité des sessions de formation implique, pour les ateliers pratiques, de traiter d'exemples de bâtis issus du territoire. Le partenariat entre l'INSA et les Parcs naturels régionaux est garant de la qualité de cette formation : adaptation du contenu et des objets d'étude aux spécificités

locales, mise en lien avec les relais locaux et suivi du bon déroulement de la formation sur le territoire. Les bâtiments support pour chaque nouveau cycle de formation sont :

- Des bâtiments support de diagnostic : état avant travaux (ils sont identifiés, relevés et pré-étudiés par le coordinateur de la formation et les documents produits servent de support aux travaux des stagiaires),
- Des bâtiments en cours de rénovation et/ou rénovés : exemples de réalisation à atteindre.

### Organiser des modules de formation satellitaires en complément de la formation continue professionnelle

Organisation de 4 rendez-vous techniques pour approfondir la connaissance et la pratique de l'éco-rénovation du bâti ancien en lien avec la formation éco-rénovation du bâti ancien.

Les thématiques identifiées sont :

- **Diagnostic** : visites approfondies, relevés,
- **Faisabilité** : outils de dimensionnement énergie et coût global,
- **Matériaux** : outils de simulation, transferts d'humidité et mise en œuvre,
- **Pratique** : mise en œuvre, bonne pratique et points de vigilance.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
      - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire





## 2023 – Projet Alimentaire Territorial sur les Vosges du Nord et ses Pays – Sarreguemines, Saverne

### Contexte de l'action :

Les pratiques agricoles et l'alimentation durable et saine sont au cœur des débats et des priorités actuelles. La transition agricole et alimentaire, que l'on peut appréhender au travers de nombreux programmes, est un virage collectif que les territoires du PNRVN, du Pays de Saverne Plaine et Plateau et de l'Arrondissement de Sarreguemines sont prêts à prendre pour apporter des réponses renouvelées qui favorisent à la fois une agriculture locale, viable et respectueuse de l'environnement, ainsi qu'une alimentation saine, locale et accessible pour tous et par tous.

### Objectif :

- Elaborer et déployer un PAT structuré autour de nombreuses rencontres et instances pour aboutir à un document cadre et contractuel déclinant une approche opérationnelle du PAT ;
- Axer le PAT autour de la transition agricole et alimentaire pour des méthodes de productions durables et rémunératrices, et une consommation de produits sains, locaux, pour tous ;
- Mettre en place des actions concrètes et innovantes.

### Bilan de l'action :

Après avoir obtenu un premier niveau de labellisation en mars 2021, le territoire a 3 ans pour convertir les orientations de la stratégie en programme d'action opérationnel.

Faute de moyens opérationnels dédiés à l'animation, il a été convenu que la gouvernance du PAT Vosges du Nord sera simplifiée au maximum et que le PAT en lui-même se présentera sous la forme d'un livret blanc, rassemblant les enjeux et les objectifs de chaque fiche action établie. Sur chaque fiche action seront détaillés les projets en cours sur le territoire ou le type de projet qui pourrait être lancé, ainsi que les financements qui pourraient être mobilisés (LEADER, FEADER, FEDER). Cette démarche devrait nous permettre d'obtenir la labellisation de niveau 2 début 2025. Dans les prochaines années, les financements seront principalement à rechercher auprès des GAL LEADER 2023-2027 du territoire.

En 2023, le Parc a accompagné le groupe d'éleveurs constitué de manière informelle pour donner suite à l'étude de faisabilité réalisée par les Chambres d'Agriculture 57, 67, 88 pour développer un atelier collectif de transformation de viande :

- Acquisition d'un atelier existant à Bouxwiller, par l'EPF Alsace via la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre,
- Dépôt d'un dossier de financement auprès de l'Agence de l'Eau et de la CeA pour obtenir l'accompagnement du projet par un bureau d'étude spécialisé dans l'agro-alimentaire pour accompagner le projet,
- Reprise des réunions de travail successives pour cadrer les attentes fin 2023.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
    - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités









## 2023 – Animer le réseau de la Conservation

### Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musées de France) dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations). La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le ministère de la culture en qualité de réseau.

### Objectif :

La Conservation mutualisée des musées du PNRVN vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire ;
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains ;
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité ;
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections ;
- Engager des actions de médiation innovantes ;
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

### Bilan de l'action :

Depuis 2014, année de la révision de la charte du Parc, un Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation du Parc (CSGC) a été créé, composé du vice-président du Parc en charge de la culture et de trois à quatre élus des collectivités locales des musées adhérents ainsi que du directeur et des chargés de mission de la Conservation. Les élus membres du CSGC en 2023 sont Dominique Glad (Communauté de Communes du Pays de Bitche), Lysiane Dudt (Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn), Nicole Muckensturm (Val de Moder), Freddy Staath (ville de Bouxwiller) ainsi qu'Hubert Walter, maire de Reichshoffen et vice-président du SYCOPARC en charge de la culture, nos conseillères musées à la DRAC. Mesdames Sandra Pascalis et Suzanne Robin ont été invitées à participer en fonction de leur disponibilité.

Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des comptes rendus aux tutelles et participants :

- Le Comité de pilotage s'est tenu le 07/02/2023 (bilan 2022 et validation de la programmation 2023) puis le 26 septembre et le 30 novembre dans le cadre de l'étude confiée à la SCET ;
- Le CSGC s'est réuni à 2 reprises : le 16/01/2023 et le 06/07/2023 ; la 3<sup>ème</sup> réunion a été reportée à début janvier 2024.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



## 2023 – Définir comment doit évoluer la Conservation pour répondre aux besoins des musées

### Contexte de l'action :

La Conservation a été créée en 1994 avec 17 musées et sites patrimoniaux, passage à 16 à la suite du retrait de la Citadelle de Bitche puis à 10 en 2014, à l'occasion de la révision de la charte. La Conservation recentre alors son accompagnement autour de 10 musées dont 8 musées ayant l'appellation « Musée de France ».

En 2014, le SYCOPARC en parallèle propose d'étendre ses actions en réseau liées à la médiation auprès des familles (Amuse-musées) et au développement de l'accessibilité auprès, non plus de 16, mais des 40 EDSA (Equipement de découverte ayant un service d'accueil) de son territoire.

Sur les 10 dernières années, la situation des musées de la Conservation a bien évolué. Certains ont réussi à affirmer leur place tandis que pour d'autres, fautes de moyens humains et financiers, d'équipes bénévoles réduites, d'espaces et de prestations adaptés à l'évolution des attentes des visiteurs, de moyens de promotion et commercialisation percutants, les équipes élues locales (+ suite covid, crise énergétique, etc.), questionnent leur devenir.

La charte actuelle du PNRVN court de 2014 à 2029. Il convient donc d'ores et déjà d'amorcer les réflexions qui conduiront à définir les contours de l'accompagnement que pourra proposer le SYCOPARC via la Conservation au vu des attentes, des moyens consentis pour la prochaine charte et des priorités des collectivités locales partenaires.

De plus, le Département de la Moselle ayant retiré sa subvention et les charges afférentes au service ayant progressé (ancienneté, revalorisation du point d'indice, augmentation des charges de structures), le SYCOPARC a dû augmenter la contribution des collectivités de 1.000 euros en 2023. Il paraît difficile d'envisager de nouvelles augmentations.

### Objectif :

En 2023, la Conservation a initié une démarche de concertation qui se veut pluriannuelle en amont de la révision de la charte.

Dans un premier temps à travers une étude, il s'agit de :

- 1/ Poser un état des lieux - diagnostic : fonctionnement des musées adhérents, leurs difficultés, les projets accompagnés par la Conservation, les attentes des sites pour adapter l'accompagnement auprès de chaque site mais aussi à travers des actions en réseau ;
- 2/ Définir les priorités d'accompagnement du Parc : les domaines où la Conservation, le Parc est attendu(e), les moyens d'action à venir du Parc auprès des musées (et des sites patrimoniaux), l'accompagnement propre à chacun, les projets structurants spécifiques, les projets transversaux.

### Bilan de l'action :

Cette démarche est soutenue par le programme Avenir Montagnes qui finance l'étude, la Banque des Territoires a ainsi missionné le bureau d'étude SCET.

Outre l'élaboration du cahier des charges, la Conservation s'est mobilisée en 2023 en appui à l'intervention de la SCET pour :

- Rassembler des données pertinentes par musée ou collective (tableaux de synthèse des 10 musées), collecter les documents utiles à la SCET pour sa connaissance du réseau ;
- Etablir des fiches de synthèse par musée pour permettre au bureau d'étude d'appréhender plus facilement chaque situation ;
- Organiser les rendez-vous de la SCET sur les 3 jours de terrain de septembre, la journée de rencontre / échange du 30/11/2023 ainsi que les différentes réunions, rédiger les comptes rendus des réunions ;
- Mobiliser le bureau d'étude, l'aiguiller dans ses démarches vers les bons interlocuteurs.

La phase d'état des lieux a démarré de manière opérationnelle les 26, 27 et 28 septembre pour aboutir à la présentation du diagnostic lors de la journée d'échange du 30/11/2023.

33 personnes (sur 37 inscrits) ont contribué à ces échanges : 6 bénévoles de musée, 7 responsables salariés de musée ; 4 élus ; 8 techniciens représentant nos partenaires institutionnels ; 7 techniciens salariés du Parc ; 2 chargés d'étude de la SCET.

Sur la base du diagnostic établi, la concertation démarrée lors de cette journée avait vocation à esquisser deux scénarios, ce que n'a pas pu produire la SCET.

L'étude se poursuivra en 2024 et permettra d'aboutir aux choix de priorité parmi les axes de développement et plans d'actions proposés par la SCET.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



## 2023 – Rechercher des financements complémentaires pour éviter une nouvelle augmentation de contribution à court terme et maintenir le fonctionnement de la Conservation

### **Contexte de l'action :**

Idem action précédente.

Dans le même contexte et pour temporiser le temps qu'une solution pérenne consensuelle puisse être définie en concertation avec les partenaires, deux démarches ont été mises en œuvre pour parvenir à équilibrer le budget annexe de la Conservation sans une nouvelle augmentation des contributions budgétaires des communes et communautés de communes adhérentes au dispositif :

- L'une vis-à-vis de la Région Grand Est,
- L'autre vis-à-vis de la Grande Place - Musée du Cristal à Saint-Louis-lès-Bitche : fort de son expérience dans la conduite du chantier des collections du Musée du Verre de Meisenthal et la mise en œuvre de son projet muséographique, le Parc a été sollicité pour accompagner le projet de rénovation de la Grande Place à Saint-Louis qui prend en compte également le réaménagement de ses réserves. Cette mission d'appui ponctuel s'étalera entre le dernier trimestre de 2023 et 2024.

### **Objectif :**

Pour la première, sur la base d'un état des lieux, il s'agit d'initier un réseau d'acteurs musées au sein des PNR du Grand Est et d'identifier quels sont les besoins communs qui pourraient faire l'objet d'une politique d'appui aux musées à l'échelle de la Région Grand Est dans le cadre de ses politiques culturelles patrimoniales et inter-parcs.

Pour la seconde, il s'agit de valoriser également l'expertise acquise par la Conservation au profit d'autres sites patrimoniaux du territoire dans le besoin.

### **Bilan de l'action :**

En 2023, un appel à stage a été diffusé pour démarrer dès février et jusqu'en juillet 2024 un stage permettant d'identifier les chargés de mission des autres PNR du Grand Est, les Musées de France des PNR et leurs villes portes ainsi que leur état des lieux via un questionnaire.

En 2023, une convention de partenariat avec la Cristallerie de Saint-Louis a été rédigée pour border le périmètre de la mission d'accompagnement qui rentrera dans une phase plus opérationnelle en 2024.

### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



## 2023 – Accompagner la gestion et la valorisation des collections musée par musée

### Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musée de France) dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations). La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le ministère de la culture en qualité de réseau.

### Objectifs :

La Conservation mutualisée des musées du PNRVN vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire,
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains,
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité,
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections,
- Engager des actions de médiation innovantes,
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

### Bilan de l'action :

#### Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

##### Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons 2023 portant sur un cheval à bascule, des bijoux, un costume de pompier, un rouet, une œuvre en bois sculpté, des graphiques et des textiles ;
- Coordination du chantier pluriannuel 2022-2025 : gestion des stratégies, priorités et rétroplannings ; suivi achats de matériels; rangements de la réserve quarantaine avec la chargée de mission ;
- Réunions avec les services de la DRAC et du ministère pour choix d'une méthodologie pour les objets sans statut dans les réserves, triés et non retenus pour l'inventaire patrimonial ; puis délibération proposée de la ville : la méthodologie est officiellement actée et validée collégialement ;
- Organisation et suivi d'un comité de validation de la sélection des objets sans statut analysés depuis le début du chantier pluriannuel en 2022 ;
- Coordination de la mission de la stagiaire M2 en muséologie : suivi administratif ; conception de la charte de saisie Actimuseo, protocoles de travail ; suivi de son mémoire et soutenance jury ;
- Recherches d'une stagiaire M2 pour 2024 : conception d'une offre diffusée auprès des universités ; entretiens ; suivi des candidatures ;
- Conception des dossiers et passages en Commissions Scientifiques Régionales d'Acquisition (CSRA) pour la régularisation d'œuvres : 409 œuvres en février 2023, avec avis favorable à l'unanimité et félicitations des membres de la commission, 141 œuvres en juin 2023 avec avis favorable à l'unanimité ;
- Envoi de 5 dossiers d'acquisition fin novembre pour régulariser environ 800 œuvres qui passeront en CSRA en février 2024 et recherches des preuves administratives ;
- Coordination administrative et stratégique de la mission textile : relecture de 15 rapports scientifiques par la spécialiste historienne des textiles alsaciens Anne Wolff de la Maison Bossert, gestion d'un nouveau rétroplanning ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées des arts de la table : appui de la stagiaire pour la traçabilité et les visuels: environ 540 objets étudiés ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées d'œuvres de la domesticité en Pays de Hanau : gestion par la chargée de mission pour la traçabilité, la conservation préventive et les visuels : environ 911 objets étudiés ;
- Mise en place de la procédure concernant les objets sans statut triés et non retenus pour l'inventaire : recherche et listage des établissements possibles et contact par emails individualisés à 50 structures, suivi des réponses et prises de rendez-vous, suivi des conventions de don d'objets sortants (musées de Bischwiller, Labaroche, la Maison rurale de l'Outre-Forêt, Sarrebourg, Sarreguemines...).

##### Conservation préventive

- Mise en place de la rotation annuelle avec l'aide de l'équipe musée, dont certaines œuvres jamais présentées : changement de 4 graphiques de la Chapelle, 3 graphiques de la Salle Rouge, rotation des images des âges de la vie et des coiffes, rotation de 3 graphiques du 3<sup>ème</sup> étage ;



- Préparation du déménagement des collections pendant les travaux sur la charpente : cahier des charges, commande de matériels ;
- Rédaction d'un mini Plan de Sauvegarde des Biens Culturels temporaire : conception, rendez-vous préparatoire avec l'unité territoriale des sapeurs-pompiers ;
- Organisation de 2 journées d'anoxie statique : suivi achat de matériel, listage des œuvres ;
- Projet de dépôt et de restauration d'une statue de Coraille des jardins de Bouxwiller appartenant à la ville de Haguenau : conception d'un cahier des charges, recherches de restaurateurs locaux qualifiés puis aller-voir, réception de devis et réflexions en cours pour une restauration *in situ* ;
- Suivi des problèmes de climatisation des réserves externalisées : liens avec le Centre de recherches et de restaurations des Musées de France et méthodologies fournies à la ville ;
- Projet de réhabilitation de la friche Staat et annexe des réserves : réunions internes avec les services techniques, avec l'architecte avant APD définitif et assistances : estimation des besoins en localisations, fonctions, dimensions et matériels des différents espaces en lien sûreté et conservation préventive.

#### Expositions temporaires

- Nouvel accrochage de la « Vue de Bouxwiller » : présentation à l'assemblée générale de l'association, rédaction d'un cartel développé ;
- Exposition de Noël 2023 : proposition de la thématique du froid, recherches de musées prêteurs (Phalsbourg, Reichshoffen), conception des conventions ; commissariat scientifique ; préparation des œuvres en réserves ;
- Exposition « YOUHOU » de Jean-Luc Hattemer : réunions de travail, relectures, texte vernissage.

#### Communication et diffusion

- Réponses à des demandes de recherches scientifiques portant les mines de Bouxwiller et convoiement pour consultation de 150 plans et cartes, recherches sur la conservation des vernis et l'étude textile ;
- Visite guidée et liens avec l'art contemporain pour les Journées professionnelles de la FEMS ;
- Articles pour le site web sur la mission textile et sur l'anoxie statique ;
- Article proposé à la presse portant sur la rotation annuelle des collections ;
- Articles pour le bulletin municipal sur le chantier pluriannuel et sur l'anoxie statiques ;
- Présentation avec la chargée de mission du chantier pluriannuel à la commission culture de la ville et visite guidée des réserves ;
- Reportage France 3 Alsace sur la nouvelle acquisition passée aux enchères des esquisses de Marchal ;
- Interview sur le site web de la DRAC sur les commissions d'acquisition et les acquisitions textiles.

### **Pfaffenhoffen / Val-de-Moder – Musée de l'image populaire**

#### Gestion des collections

- Coordination du chantier pluriannuel des collections 2022-2025 : gestion des stratégies, des priorités et du rétroplanning ; journées d'analyse des œuvres du fonds ancien avec la chargée de mission ; correction du bilan ; PV de récolement : le 2<sup>ème</sup> récolement décennal 2016-2026 est achevé ;
- Recherches pour régularisation du dépôt du pèlerinage de Neukirch ;
- Suivi avec le Musée Westercamp pour transfert de donation de pierres lithographiques Wentzel.

#### Conservation préventive

- Appui de la chargée de mission pour la rotation des collections : validation propositions de nouvelles œuvres ; convention de dépôt avec le musée de Bouxwiller pour 10 nouvelles œuvres textiles et convoiement ;
- Journée de décadrage d'œuvres passant à l'inventaire rétrospectif avec la Régisseuse de la Conservation ;
- Anoxie statique de 5 œuvres ;
- Dépoussiérage et récolement d'un dépôt du Centre National des Arts Plastiques à la ville.

#### Expositions temporaires

- Exposition « Antoine Chabaux, à livre ouvert » : compléments des textes de l'artiste, montage, suivi, texte du vernissage ;
- Exposition de Michèle Deichtmann « Quand l'art du papier découpé rencontre le canivet. Dialogue avec les collections du musée » : conception scénario, rédaction de 4 panneaux et 25 cartels, convoiement aller des œuvres, montage avec l'équipe musée, emprunt au musée du Pays de Hanau de 3 œuvres, conception et suivi convention de prêt ;
- Exposition de Noël « Le calendrier au fil des années » : visite à la Médiathèque Andrée Malraux, prêteur, et sélection du corpus, suivi administratif, convoiement et transport, rédaction panneau ;
- Réflexion autour du nouveau nom du musée suite à la demande municipale : rédaction d'une note scientifique pour le Service des Musées de France ;
- Préparation de l'exposition début 2024 en partenariat avec la galerie strasbourgeoise WYRD « Sacrées images ! L'ex-voto dans l'art populaire, contemporain et extra-occidental » : réunions, validation propositions de la galerie, contacts prêteurs : Musée Château Vodou de Strasbourg et Musée Alsacien de Strasbourg : conception des cartels développés pour ces emprunts ;
- Préparation de l'exposition anniversaire des 30 ans du musée en 2024 « L'Alsace en images. La collection François Lotz s'expose » et suivi administratif et financier : rendez-vous avec les collectionneurs, la CEA, dépôt de demandes de subvention à la DRAC et à la CEA ;
- Régie pour « L'Alsace en images » : suivi administratif du prêt (conception de conventions de dons avec 4 annexes), organisation des prises de vue photographiques avec l'équipe ;
- Commissariat scientifique de l'exposition « L'Alsace en images » : choix scénario, œuvres prêts privés ; œuvres propriété musée ; histoire de la collection (recherches sur l'historique des œuvres, appui des collectionneurs) ; recherches provenances et authenticité ; recherches monographiques ; animation du comité scientifique ;

- Direction de publication pour le catalogue de l'exposition « L'Alsace en images » : réunions collégiales ville ; contacts 3 maisons d'édition et grille d'analyse ; suivi éditorial (choix nombre notices, nombre pages) ; conception d'un comité scientifique avec 3 contributeurs extérieurs ; recherches de 10 contributeurs extérieurs (locaux, nationaux et internationaux) pour des notices d'œuvres ;
- Recherches des droits d'auteurs pour le catalogue et l'exposition « Alsace en images » : contacts avec le Service des Musées de France, la documentation des Champs Libres et conception de 2 contrats de cession de droit en français et en allemand (pour les artistes et les ayants-droits) ; recherches généalogiques (web, archives, articles presse).

#### Communication et diffusion

- Réponses à des demandes de recherches scientifiques portant sur Henri Bacher, Georges Klaenschi et des créations contemporaines avec Harmonie Begon ;
- Conception d'un cartel développé sur l'œuvre restaurée en 2022 nouvellement exposée ;
- Articles pour le bulletin municipal de janvier 2023 sur les papiers perforés et du printemps sur la réception des dons manuels ;
- Article pour les Dernières Nouvelles d'Alsace : interview croisée entre équipes de la Conservation et musée.

### **Meisenthal – Musée du Verre**

#### Fonctionnement général

- Réflexion sur l'évolution du fonctionnement à la suite de projet de rénovation du musée et de l'ouverture du site aux publics avec l'agrandissement de l'équipe locale.

#### Gestion des collections

- Suivi de la mission Inventaire Art Contemporain (Décorum – François Azambourg – Nicolas Verschaeve), travail avec la chargée de mission, déballage des objets, prise de photo, réflexion-sélection, réunion ;
- Participation à la réflexion du traitement des objets produits au Centre international d'art verrier, mise en place d'un tableur de suivi.

### **Merkwiller-Pechelbronn – Musée français du Pétrole**

#### Gestion des collections

- Examen des propositions de dons, rédaction des conventions de dons ;
- Sélection, conditionnement et préparation des informations d'identification pour une centaine d'objets et photographies de Pechelbronn à inventorier dans le cadre du TP inventaire Mécano 2023 organisé à Merkwiler-Pechelbronn ;
- Gestion et suivi des demandes de prêt pour le Musée de Reichshoffen, le Pavillon de l'Arsenal, le Musée National des Arts et Métiers à Paris ;
- Mise en place d'une convention de dépôt avec la commune de Durrenbach pour une pompe à balancier, transfert de la pompe et installation auprès du terrain de foot de la commune ; rédaction des textes et choix photo pour le panneau d'interprétation qui l'accompagne ; déplacement de la pompe à balancier donnée par Antar l'année précédente.

#### Suivi général du musée

- Participation aux conseils d'administration du musée et certaines réunions de travail.

#### Projet de développement du musée, mise en œuvre des prérequis au projet du K'RO de Pechelbronn

- Relance du partenariat avec le lycée Heinrich Nessel à la rentrée pour reconstituer une station de pompage en bois type Pechelbronn (modèle 1895), vérification des plans d'exécution, réunions de concertation ;
- Rencontre de Catherine Carrière le 21/06/2023 du service de développement territorial à Saverne de la Région Grand Est, participation à la présentation du projet ;
- Rencontre de Dorothee Steinmetz, La Serre (« espace » d'exposition et de médiation d'art contemporain itinérant dans des lieux insolites en milieu rural), pour étudier l'opportunité et la faisabilité d'un partenariat en termes de diffusion de l'art contemporain en milieu rural à partir du K'RO ;
- Rencontre des responsables de Lithium de France, le 10/08/2023 et le 17/10/2023 : nouer un partenariat à travers une convention de mécénat pluriannuel (5 à 6 ans) ;
- Préparation et participation aux différents comités techniques de suivi du projet (11/01/2023, 02/05/2023) ;
- Participation au rendu de l'étude sur le projet muséographique reconfiguré (15/02/2023) ;
- En parallèle de l'étude du réseau des 10 musées, une étude spécifique a été confiée à la SCET par la Banque des Territoires : étude organisationnelle, juridique et financière du Projet du K'RO de Pechelbronn, l'aventure de l'or noir, participation aux réunions préalables, visites, réunions de travail et comités de pilotage.

### **Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord**

#### Gestion des collections

- Choix de 6 œuvres à inventorier à titre rétrospectif pour les étudiants en M2 muséologie de Mulhouse ;
- Conception du design de la salle du Schoeneck avec l'équipe communication et installation avec les services techniques ;
- Accueil au musée d'une découverte fortuite faite à la Wasenbourg et lien entre son inventeur et le Service Régional de l'Archéologie ;
- Vérifications des possibilités avec le prestataire A&A Partners pour des exports Actimuséo si dépôts de fouilles du château de la Wasenbourg ;
- Post-récolement : 2 œuvres manquantes retrouvées et conception d'un PV de récolement modificatif.

#### Conservation préventive

- Réception d'une nouvelle vitrine, installation d'une vingtaine d'objets restés au coffre-fort depuis 2016 et conception de leurs cartels détaillés ;

- Nouvel éclairage de la salle Hohenfels : enlèvement en réserves de plusieurs centaines d'œuvres sorties de 7 vitrines, dépoussiérage et suivi de leur traçabilité, nettoyage des vitrines et réinstallation ;
- Suivi, analyse et rechargement des thermo-hygromètres musée et réserves.

#### Expositions temporaires

- Exposition « Par Chemins et châteaux » conçue par la Collectivité européenne d'Alsace : suivi des conventions, montage et démontage ;
- Appui à Archéologie Alsace pour le démontage de l'exposition empruntée « La Vie au Néolithique » ;
- Commissariat et régie de l'exposition « Fragments MMXXIII. Pierre Gangloff dialogue avec les collections » : conception d'une aide à la visite, texte du vernissage, installation des œuvres en vitrines avec l'artiste ;
- Appui au projet municipal de réalité virtuelle sur le site des thermes antiques place Marchi : réunions, objets sortis pour photographie, corrections, participation à la visite-test ;
- Proposition et préparation de l'exposition temporaire de 2024 : emprunt de l'exposition d'Archéologie Alsace « Jours ordinaires il y a trois millénaires ».

#### Communication, médiation et diffusion

- Réponses à des demandes de recherches scientifiques portant sur le Fleckenstein, les *Goettelbriefe*, la stèle de Vogesus, la collection du musée (pour l'édition du Nouvel Espérandieu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres) et les recherches de provenances pour la statue Homère ;
- Article-interview sur l'exposition de Pierre Gangloff dans Maxiflash ;
- Contribution scientifique à trois voix lors des Journées de l'Archéologie en Alsace ;
- Visite guidée à 2 voix avec l'artiste Pierre Gangloff lors des Journées Professionnelles de la FEMS ;
- Article pour les Actes des Journées Professionnelles de la FEMS.

### **Phalsbourg – Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrian**

#### Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée, préparation des dossiers et passage en commission scientifique régionale d'acquisition ;
- Travail en partenariat avec l'association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation ;
- Mise à jour de l'inventaire (inventaire rétrospectif, vérification de la base avec la bénévole) ;
- Préparation et suivi du prêt des objets pour le Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck, la ville de Strasbourg, le Musée historique et Musée du Fer à Reichshoffen (convention, prise de mesures, établissement des constats d'état, enlèvement puis retour) et le Musée du Pays de Hanau, avec le soutien de la Régie ;
- Finalisation de la mission nettoyage des costumes en réserves, dépoussiérage : constat infestation mites, mise en place de deux anoxies statiques avec le soutien de la Régie, installation de pièges lumineux à insectes, récolement d'opportunité ;
- Mise en place d'une anoxie statique à la suite d'une infestation active sur des biens ATP ;
- Finalisation du suivi de la restauration des tableaux des époux Urich de la salle du conseil municipal, acquis en 1951 (dossier de restauration, commission de restauration, suivi de la restauration avec les restaurateurs, aller-voir à Vesoul, suivi du dossier de subvention) avec leur remise en place ;
- Première réunion pour la mise en conformité des armes à feu ;
- Accueil des jeunes des missions locales de Saverne et Phalsbourg (dans le cadre du Festival Au Grès du Jazz) pour une journée récolement.

#### Médiation, expositions temporaires

- Rangement de l'exposition du centenaire du monument Erckmann-Chatrian ;
- Mise en place de l'exposition sur les donateurs dans le hall de la mairie ;
- Participation à la mise en place du spectacle à Phalsbourg du programme Les Petites histoires des Vosges du Nord.

### **Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer**

#### Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée ;
- Rédaction et suivi des conventions de prêt, emprunt. A noter que le calendrier aztèque a été emprunté par l'abbaye de Fontevraud pour l'exposition « Une folle histoire du temps », sa publication sur la base Joconde a permis à cette institution de le repérer ;
- Validation d'une trentaine de notices pour être exportée vers la base Joconde, export assuré par la mission Régie.

#### Exposition temporaire

- Animation du groupe de travail pour la conception de l'exposition temporaire 2023 consacrée aux « wagons » produits par De Dietrich, travail avec l'expert du sujet M. Francis Albert et les bénévoles de la SHARE, commissariat de l'exposition : rédaction des textes, cartels, conventions de prêt, communiqué de presse, invitation ; sélection des items exposés, graphisme pour les panneaux de l'exposition, installation, démontage, création d'une petite aide à la visite intégrant un quizz et un glossaire, suivi, programmation d'une conférence...

#### Promotion

- Suivi contenu et conception du dépliant du programme d'animations 2023 du musée, avis sur plan de diffusion ;
- Actualisation du dépliant d'appel et réimpression.

#### Médiation

- Accueil de la conteuse Nathalie Bondoux, pour le conte Pieds d'or donné lors de l'animation Petites histoires des Vosges du Nord 2023, le 10 septembre : 1<sup>ère</sup> mise à disposition de la salle dite « de la Chapelle » à proximité du musée pour y faire des événements en lien avec le musée, de la médiation ;
- Dans le cadre des animations proposées pour les 30 ans du musée : accueil du conteur Fred Duvaud le 1<sup>er</sup> octobre ; création d'un jeu : cherchez l'objet insolite (un objet venu d'un autre musée du réseau) dans le but de valoriser le réseau des musées de la Conservation ; gratuité du musée en mai.

#### Suivi général du musée

- Organisation d'une commission mixte (ville, associations, Conservation), rapporteur 14/02/2023 ;
- Suivi de fabrication d'une nouvelle vitrine pour le rez-de-chaussée : animation des réunions de travail et de concertation, démontage, installation items, corrections textes ;
- Renouvellement récurrent du gel de silice dans les vitrines du sous-sol et régénération du gel.

#### **Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue**

Pas d'action spécifique concernant Sarre-Union en 2023.

#### **Wissembourg – Musée Westercamp**

##### Mission de tri du fonds Bendel-Muller – Imagerie de Wissembourg

- Coordination de l'équipe des agents (ville et Parc) et des bénévoles ;
- Participation aux différents postes de la mission (tri au grenier, saisie informatique, prise de photo, rangement, fabrication de pochettes) ;
- Mise en place d'un comité technique avec une présentation du bilan de la mission ;
- Préparation de la mission « Chantier des collections Imagerie de Wissembourg – fonds Bendel-Muller », rédaction de plusieurs documents (budget prévisionnel, méthodologie et perspectives, cahiers des charges pour une étude préalable en restauration et conservation-préventive) ;
- Recrutement d'un stagiaire pour la mission 2024, rédaction de la fiche de stage, diffusion, analyse des candidatures et entretiens ;
- Visite d'étude à Rixheim et à Epinal sur la conservation-prévention et le chantier des collections, ainsi que sur la valorisation des collections ;
- Participation à l'accueil de la directrice de la DRAC au musée dans le cadre de sa visite globale de Wissembourg.

##### Gestion des collections

- Participation aux réunions sur le projet Musée et sa définition ;
- Rapatriement du lapidaire dans de nouveaux locaux ;
- Inventaire : préparation des dossiers d'acquisition et passage en commission d'acquisition pour un lot de pierres lithographiques.

##### Valorisation des collections

- Participation aux Journées européennes du Patrimoine, ouverture des coulisses de la mission de tri du fonds Bendel-Muller Imagerie de Wissembourg.

#### **Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870**

##### Gestion des collections

- Suivi de la mission récolement - Chantier des collections (accompagnement de la chargée de mission / versement Joconde / articles Biens Culturels / relecture du bilan) ;
- Nettoyage des vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées ;
- Suivi du retour des œuvres prêtées pour l'exposition temporaire de l'écomusée du Creusot.

##### Médiation et valorisation des collections

- Participation aux réflexions de la programmation de médiation du printemps / été 2023 ;
- Participation à la journée test de médiation avec l'école élémentaire de Woerth, accueil des deux classes pour une visite du musée et un atelier, ainsi que la visite/atelier du champ de bataille ;
- Démarrage des réflexions pour l'exposition temporaire de 2025 sur les Turcos, recherches de biens culturels ;
- Préparation du projet La Classe, l'œuvre avec deux classes du collège de Woerth et une classe de l'élémentaire de Frœschwiller.

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





## 2023 – Assurer la région des collections en mutualisant les compétences et les outils : inventorier, récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

### Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récolement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée, c'est également un outil fondamental pour la mise en œuvre des expositions à venir. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

### Objectif :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau ;
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récolement ;
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet ;
- Accompagner les responsables des musées dans la gestion des collections (suivi des mouvements, etc.), les actions de préservation des collections.

### Bilan de l'action :

#### 1. Les inventaires, le récolement et les chantiers des collections

En 2023, 5 missions d'inventaire et de récolement des collections ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SYCOPARC dans 5 musées du réseau :

- Musée du verre - Site verrier à Meisenthal (tri des pièces contemporaines),
- Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller (chantier des collections),
- Musée de l'image populaire à Pfaffenhoffen (récolement),
- Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth (récolement),
- Musée Westercamp de Wissembourg (tri et rapatriement du fonds Bendel-Muller).

La base de données du PNRVN centralise aujourd'hui plus de 63 000 notices d'inventaire et 101 750 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

#### Musée du verre - Site verrier à Meisenthal (tri des pièces contemporaines)

##### Le fonds DECOR RUM

Le Musée du verre est engagé depuis quelques années dans une démarche d'intégration progressive et raisonnée de pièces contemporaines produites à Meisenthal : **DECOR RUM**, programme de recherche sur la relecture contemporaine par les designers des techniques traditionnelles de décor du verre mené entre 2006 et 2008. Ce projet a donné lieu à la création de près de 800 prototypes dont les plus représentatifs ont été présentés dans une exposition et une publication.

La mission a consisté à affiner la sélection faite en 2022 par l'équipe scientifique du musée en concertation avec le directeur et la directrice artistique du Centre international d'art verrier (CIAV). Les critères de sélection ont tenu compte de l'innovation des décors appliqués au verre, de la réappropriation et la sublimation des décors traditionnels, du travail sur la notion de série, de la plus-value apportée à l'objet du fait de l'intervention technique sur le décor. 113 pièces ont été identifiées comme pouvant potentiellement intégrer les collections du musée et 137 pièces comme pouvant être conservées à des fins d'étude et de médiation. Toutes les pièces ont été photographiées, localisées et référencées dans un tableur Excel.

Afin d'en clarifier le statut et les droits, les 11 écoles ont été destinataires d'un courrier expliquant la démarche entreprise par le musée ainsi que la liste précise des pièces et proposant une convention.

##### Le fonds François Azambourg et Nicolas Verschaeve

La mission de tri a également porté en 2023 sur la production de deux designers avec lesquels le CIAV collabore de longue date : **François Azambourg** dont le musée compte quelques pièces Douglas, Brindille et Lili à son inventaire ; Nicolas Verschaeve, designer de la boule de Noël Extra éditée en 2022.

Ainsi 315 pièces produites depuis 2008 à l'occasion de résidences et autres projets menés avec François Azambourg ont été référencées.

141 pièces ont été référencées pour **Nicolas Verschaeve** parmi lesquelles 14 ont été identifiées comme pouvant potentiellement intégrer les collections du musée et 11 constituant des pièces de recherche qu'il serait intéressant de conserver sur site sans les intégrer aux collections du musée. Les pièces restantes pourront être récupérées par le designer, faire l'objet de prêt, de présentations en galerie ou être vendues.

Une convention de don entre les designers et la communauté de communes ainsi qu'un contrat de cession de droits sont à l'étude pour les pièces intéressantes pour le musée.

### **Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller (chantier des collections)**

En 2023, au sein du chantier pluriannuel 2022-2025, se poursuivent les missions d'étude typologiques, d'inventaire et la réalisation d'actions annexes. La mission d'étude textile s'est déroulée pendant 25 jours avec l'aide de l'expertise d'Anne Wolf. Au total environ 750 pièces ont été traitées, comprenant des pièces issues notamment de nouvelles sous-typologies (poupées, enfance, accessoires du costume). Celles sélectionnées pour être proposées à l'acquisition ont été analysées (provenance, datation, description etc.), mesurées, photographiées et conditionnées afin de faciliter le futur travail d'inventaire.

Deux nouvelles grandes typologies d'objets non inventoriés ont pu être étudiées par l'attachée de conservation, appuyée de la chargée de mission, de la stagiaire et de personnes-ressources extérieures :

- Environ 911 pièces issues du domaine de domesticité en Pays de Hanau ont été traitées,
- Environ 540 pièces issues du domaine des arts de la table ont été traitées.

Ces campagnes comprenaient non seulement l'étude scientifique mais aussi la recherche des objets, leur prise de vues, la répartition et le rangement en réserves en fonction de la destination, tout autant que leur traçabilité dans la gestion de tableurs.

Enfin, l'ensemble des anciens registres d'inventaire a été repris en main. Les pièces non enregistrées sur la base de données ont été listées (environ 740 lignes correspondant à des objets uniques et lot). Les pièces ont été comparées avec les items de l'inventaire rétrospectif, des corpus traités en 2022 et 2023 et les pièces non inventoriées restantes. Cela a permis l'inventaire d'environ 200 éléments du fonds ancien. À la suite du passage en CSRA des pièces étudiées en 2022, l'inventaire des collections s'est poursuivi avec la création de 350 nouvelles notices (graphiques, textiles).

La perspective des travaux sur la charpente du musée, prévus entre janvier et mars 2024, a nécessité la préparation ainsi que la mise en place de la première étape (semaine 1) du chantier de déménagement aller des 430 pièces exposées : gestion du matériel, rangement des réserves internes, organisation des espaces, conditionnement des pièces.

D'autres actions ont été menées au cours de la mission : suivi climatique mensuel et veille sur les collections ; création des tableurs de gestion pour les centaines d'objets sans statut étudiés et non destinés à être patrimonialisés mais proposés à d'autres structures muséales et non muséales ; accueil des structures intéressées par les objets dits sortants ; réorganisation des réserves.

### **Val-de-Moder (Pfaffenhoffen) - Musée de l'image populaire (récolement)**

La chargée de mission a travaillé du 1er janvier au 31 mars puis du 1er octobre au 31 décembre 2023. Il s'agit de la deuxième année au sein du chantier des collections pluriannuel (2022-2025). La mission de récolement s'est achevée. Avec 473 œuvres récolées en plus de celles de 2022, 100 % des biens de la collection ont été récolés, correspondant à 5 722 items unitaires. Ce récolement permet de s'assurer de la présence des œuvres, de leur état de conservation, de compléter leurs notices (mesures, photos, domaines internes) et de les marquer selon les obligations légales. Un reconditionnement plus adapté a été réalisé si nécessaire.

Tous les deux ans, le musée effectue une rotation de la majorité de ses œuvres exposées. Il est en effet recommandé pour les œuvres graphiques et textiles de ne pas être exposées à la lumière de manière prolongée. Les œuvres décrochées ont été conditionnées et stockées en réserves, dans un emplacement créé et réservé aux œuvres des rotations, pour faciliter leur identification.

L'inventaire des œuvres passées en commission d'acquisition en 2014 a continué. Mi-novembre 2023, 241 pièces étaient inventoriées. Elles sont également récolées, photographiées, marquées et dotées d'un constat d'état.

D'autres actions ont été menées au cours de la mission : analyse des données T° et HR, reprogrammation des capteurs Kimo et Tynitag; tri et identification des œuvres non inventoriées, les œuvres marquées d'un numéro ancien, prouvant leur appartenance au fond ancien, ont été séparées des autres items non inventoriés et feront l'objet d'un inventaire rétrospectif ; appui aux deux campagnes de prises de vue photographiques des œuvres prêtées pour l'exposition anniversaire de 2024.

### **Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870**

La mission « Chantier des collections et réaménagement des réserves » a continué au Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth en 2023 pour 2 mois (août et septembre) à 1 agent à temps plein et se poursuivra en 2024 pour les quatre derniers mois de la mission.

#### **Récolement**

En 2023, le récolement a porté sur l'ensemble des documents papiers (les 2D) encadrés ou non. Certains biens culturels ont été décadrés car leur cadre, non patrimonial, était soit en mauvais état et présentait des risques soit trop encombrant pour les réserves actuelles.

Les objets ont été dépoussiérés, reconditionnés (mis en pochette en carton neutre ou papier neutre selon les tailles), marqués de leur numéro d'inventaire directement ou indirectement si besoin et un constat d'état réalisé.

En complément, les textiles sur cintre et à plat ont été traités et conditionnés en pochette de tyvek.

De plus, les 6 mannequins exposés ont été récolés, ainsi l'ensemble des biens culturels exposés est récolé.

#### **Valorisation du travail**

Les collections du Musée de la bataille du 6 août 1870 sont depuis octobre 2011 accessibles sur la plateforme POP Joconde du ministère de la culture. Une nouvelle sélection de 70 objets représentatifs de la collection dite « château » a été réalisée par la chargée de mission et l'attaché de conservation. Après un premier transfert test et un rapport correctif, les notices Actimuseo sélectionnées ont été corrigées selon les normes prescrites (respect des thésaurus, harmonisation des termes).

De plus, 8 des 17 articles « objets du mois » ont été publiés sur le portail des musées du Parc (<https://webmuseo.com/ws/musees-parc-vosges-nord/app/report/index.html>) avec une publication Facebook associée lors de la mise en ligne de chaque article. Il s'agit de présenter les objets conservés dans les réserves ou exposés autour d'un sujet ou d'une thématique : Napoléon III, Casque bavarois, plaque de verre de photographie du château, musique militaire...

### **Musée Westercamp de Wissembourg (tri et rapatriement du fonds Bendel-Muller)**

La ville de Wissembourg a acquis en 2022 un important fonds d'images et de matériel lithographique auprès de la famille Bendel-Muller. La mission de 3 mois de 2023 avait pour objectif premier le tri, le rapatriement, le classement et le référencement des lithographies destinées à intégrer les collections du musée Westercamp, dont la mise en œuvre démarrera en 2024.

Les 460 000 lithographies stockées au grenier de l'ancien propriétaire ont toutes été prises en main afin de sélectionner tous les modèles uniques. 5 868 modèles ont ainsi été identifiés, ce qui correspond à 49 179 images (le musée conservant jusqu'à 20 exemplaires de chaque modèle). Les lithographies ont été triées et conditionnées en boîtes et portfolios au grenier avant d'être rapatriées hebdomadairement par les services techniques de la ville au dernier étage du musée aménagé à cette occasion en mobiliers de stockage et en espaces de travail.

Une fois rapatriées dans les réserves du musée, les lithographies ont été reconditionnées en pochettes de papier neutre, numérotées d'un numéro de suivi unique, photographiées et référencées dans un tableur précisant leur titre, langue, auteur, date, n° de planche et localisation.

Cette mission de courte durée a pu être réalisée dans les temps impartis grâce au travail d'équipe de la Conservation des musées du Parc et des agents de la ville de Wissembourg et la coordination d'une trentaine de bénévoles venant de tous horizons qui se sont mobilisés pour cette opération unique en son genre et exemplaire.

La méthodologie de travail de cette première phase du chantier des collections a été présentée aux financeurs lors d'une journée de préparation de la mission.

## **2. La mission « régie des collections »**

### **Administration de la base de données**

En 2023, le poste de régie a assuré :

- La veille informatique (contrats d'hébergement et de maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents sur Actimuseo) ;
- Le suivi de l'installation de la V11.2 du logiciel d'inventaire Actimuseo et l'organisation de petites formations en interne à la prise en main des nouvelles fonctionnalités ;
- Les conseils et formations pour les nouveaux utilisateurs ;
- La création de compte et session sur demande des membres du réseau des musées.

### **Administration du site web**

En 2023, le poste de régie a suivi l'évolution du site Webmuseo consistant en la suppression des espaces individuels de chaque musée au profit du portail des musée recentré sur la mise en ligne des collections et la communication autour des actions collectives du réseau.

### **Organisation d'une formation en conservation préventive**

La régie organise régulièrement des formations en conservation préventive. En 2023, le sujet retenu a été celui de la place du texte dans l'exposition, qu'elle soit temporaire ou permanente.

Animée par l'auteure-scénariste et muséographe Marina Martinez, la formation s'est déroulée les 23 et 24 novembre au Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrion de Phalsbourg. 13 participants, personnel de la Conservation et des musées partenaires, ont suivi cette formation.

### **Partenariat avec l'Université Haute Alsace de Mulhouse – formation MECADOC (master)**

Depuis 2007, ce partenariat a permis de créer plus de 2 200 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Les étudiants réalisent la couverture photographique des œuvres, leur marquage temporaire ainsi que leur constat d'état. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo assurée par A&A Partners.

La régie corrige si nécessaire les notices d'inventaire saisies par les étudiants (respect du protocole de saisie et qualité des photographies et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants. En 2023, 11 étudiants en 2<sup>ème</sup> année du Master MECADOC ont été accueillis au Musée français du pétrole de Merckwiller-Pechelbronn. Ils ont étudié, manipulé et inventorié près de 132 objets issus des collections du Musée français du pétrole et quelques sceaux de la Maison de l'archéologie de Niederbronn-les-Bains.

Ce même jour, le musée a également accueilli les 15 étudiants en 1<sup>ère</sup> année de la formation MECADOC. Au cours de cette journée, chaque étudiant a eu pour tâche l'étude complète d'un objet de collection. Les objets ainsi proposés à l'étude provenaient du Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller, du Musée militaire et Erckmann-Chatrion de Phalsbourg et du Musée Westercamp de Wissembourg. Ils rendront par la suite 15 dossiers d'œuvres permettant ainsi de compléter la documentation des collections du musée.

### **Accompagnement des musées : conservation préventive**

En 2023, la régie est intervenue pour :

- Mettre en œuvre le décadage d'un ensemble d'œuvres 2D aux musées de Bouxwiller et de Pfaffenhoffen ;
- Réaliser un traitement d'anoxie au Musée militaire et Erckmann-Chatrion de Phalsbourg et au Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller ;
- Accompagner le conservateur dans le nettoyage et le récolement des costumes et coiffes militaires conservées dans les réserves du Musée de Phalsbourg ;
- Suivre les achats du matériel de conservation préventive commun à la Conservation et le réétalonnage des thermohygromètres de la Conservation ;

- Participer à l'organisation d'une journée de découverte et de récolement au musée de Phalsbourg, à destination de jeunes de la mission locale de Strasbourg ;
- Participer à la mise en place d'une méthodologie de travail pour le déménagement des collections du parcours permanent du Musée du Pays de Hanau. Participation également au déménagement des collections planifié en décembre 2023 ;
- Participer à la définition d'une méthodologie de travail pour le traitement et l'inventaire du Fonds Bendel-Muller acquis en 2022 par la ville de Wissembourg. Participation aux auditions pour le choix du stagiaire.

Le(s) conservateur(trices) des musées de la Conservation ont été accompagnés par le poste de régie dans :

- La réception des œuvres du Musée français du pétrole prêtées au CNAM ;
- Le suivi de la demande de prêt de l'Abbaye de Fontevraud au Musée du fer de Reichshoffen ;
- Le démontage de l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs » et la restitution des objets prêtés par les musées du réseau. Restitution également des ouvrages de la malle pédagogique à la Bibliothèque d'Alsace.

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables







## 2023 – Mettre en œuvre des projets d'expositions collectives

### Contexte de l'action :

Le PNRVN a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permet de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la Région Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » pose la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leur transmission, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permet de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Itinérante à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentour, elle est traduite en 3 langues. Cette exposition sert à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde. Les lieux de présentation sont des sites culturels hors conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public. Le format de l'exposition est modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections sont présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

### Objectif :

#### À l'échelle du réseau et du territoire

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées ;
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donne une nouvelle vision de ce territoire et contribue à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

#### De plus, cette exposition permet :

- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau des musées de la Conservation ;
- De faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

### Bilan de l'action :

**En itinérance dans le Grand Est entre 2019 et 2022, l'exposition a été présentée dans une dizaine de lieux :** au château des Rohan à Saverne, aux Salines royales de Dieuze, au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, aux médiathèques de Brumath et de Haguenau, à l'Hôtel du département de Strasbourg, à la Maison rurale de l'Outre-Forêt de Kutzenhausen, au Parc Wesserling, sur le Site verrier de Meisenthal, au Conseil régional de Strasbourg.

**L'itinérance prend fin en 2023 au Musée historique de la Sarre à Sarrebruck où elle est présentée durant 6 mois (24 septembre 2022 au 26 février 2023)** et agrémentée de photographies grand format (3 m x 2 m et 0,70 m x 1 m) mettant à l'honneur le territoire des Vosges du Nord et les 10 musées de la Conservation. Une galerie de portraits faisait écho aux hommes et aux femmes présentés dans l'exposition qui ont contribué au développement et au rayonnement du territoire des Vosges du Nord. L'exposition était accompagnée d'un cycle de conférences réparties sur les 6 mois, mobilisant les membres du réseau des musées en partenariat avec la Förderverein Glaskultur, Literaturarchiv Saar-Lor-Lux-Elsass, Rosa-Luxemburg-Stiftung/Peter Imandt Gesellschaft.

**L'exposition a été démontée fin 2023, les œuvres ont été restituées à leurs propriétaires** et les mobiliers scénographiques seront proposés aux membres du réseau.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



## 2023 – Créer des outils de promotion de l'offre culturelle

### Contexte de l'action :

Chaque musée est maître de la communication de sa structure via les supports de communication qui lui sont propres et se doit de développer un partenariat avec l'Office de Tourisme dont il dépend.

Néanmoins, les personnels du Parc sont amenés dans le cadre de leur mission à accompagner la création de ses supports (dépliants, programme annuel, communiqué de presse) (cf. détail par musée).

Le Parc se fait l'écho à travers ses propres supports (relai de post Facebook, communiqué de presse dans certains cas), suivi conception et fabrication des dépliants d'appel.

Le Parc dans son rôle d'animateur-coordonateur de réseau joue le rôle de relais auprès d'instances supra (FEMS, ICOM, Musée Grand Est, ...)

### Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire, il s'agit de faire connaître et de représenter le réseau au-delà du territoire et auprès d'instances reconnues tout en assurant une stratégie de veilles quant aux évolutions du monde culturel et muséal.

### Bilan de l'action :

En termes de communication et de promotion, la Conservation a valorisé le dispositif de mutualisation et les musées du réseau à plusieurs reprises à travers la rédaction de communiqués de presse, de posts Facebook. Il n'y a pas eu d'édition de dépliants en 2023.

Le SYCOPARC est membre du conseil d'administration de la **Fédération des Ecomusées et Musées de Société (FEMS)**. La Conservation a participé à plusieurs réunions du conseil d'administration, du comité éditorial pour la publication des actes des Rencontres Professionnelles 2023 et à la relecture-correction des textes, aux réunions du comité de pilotage pour l'organisation des Rencontres Professionnelles 2024 dans l'Avesnois. Dans cette perspective, elle était également présente lors de la journée d'échange du 30 juin sur « l'éco-transition » dans les écomusées et musées de société. Enfin, la Conservation a participé au « Jeudi de la FEMS » portant sur les collections textiles.

Elle s'est lourdement investie aux côtés de la FEMS pour accueillir la centaine de participants aux Rencontres Professionnelles 2023 dans les Vosges du Nord du 29/03 au 01/04/2023. Ces journées ont permis la valorisation de plusieurs musées du réseau qui ont contribué à cet accueil : Site verrier de Meisenthal, Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller, Maison de l'archéologie à Niederbronn-les-Bains et enfin le Musée français du pétrole et le K'RO de Pechelbronn.

Le personnel de la Conservation est membre de l'**Association « Musées Grand Est »** et a participé à l'AG du 15/12/2023, idem pour **ICOM**.

Le SYCOPARC est représenté au sein du conseil d'administration de Tôt ou t'Art, association qui œuvre en faveur de l'accessibilité et co-organise avec elle le Forum des Vosges du Nord (voir détails plus loin : Impulser et favoriser le développement culturel du territoire).

La Conservation a organisé l'accueil sur une quinzaine de jours d'une élève conservatrice du patrimoine de l'Institut National du Patrimoine afin de lui permettre de découvrir les actions portées par le Parc au niveau du patrimoine, de la médiation et de la conservation des collections.

La Conservation a aussi participé :

- A l'inauguration du château de La Petite-Pierre, installation, accueil, démontage entre le 17 et le 20/10/2023 ;
- A l'assemblée générale des délégués du Parc le 21/10/2023 avec notamment un stand des sites et musées ;
- Au groupe de travail PSC mis en place par la DRAC (24/05/2023 à Wissembourg, 12/10/2023 à Mulhouse au Musée de l'impression sur étoffes et le 15/12/2023 à la DRAC à Strasbourg) ;
- A la présentation du Pass Culture le 20/04/2023 ;
- Aux webinaires et séminaires organisés par la DRAC sur les dépôts archéologiques ;
- A plusieurs rencontres avec nos interlocuteurs techniques représentant les partenaires institutionnels qui financent nos projets ;
- A la journée des musées de Lorraine sur le récolement le 13/06/2023 ;
- A la table ronde du 17 mars 2023, organisée par la CeA dans le cadre de sa démarche pour la définition de sa politique de développement de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI). Elle est intervenue au cours de cette table ronde sur « Le paysage scientifique, technique et industriel rhénan : une porte d'entrée vers la culture scientifique, et une source d'inspiration pour l'entrepreneuriat local ? » pour se faire l'écho des Vosges du Nord. A la présentation de la politique de la CeA en matière de CSTI le 15/12/2023 ;
- Aux Journées d'étude du réseau professionnel Archéomuse des 30 et 31 janvier 2023 au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye portant sur « l'accueil des fouilles récentes » ;
- Aux Journées de l'Archéologie en Alsace à Niederbronn-les-Bains le vendredi 10 février 2023 ;
- Au Webinaire de l'ICOM portant sur la loi cadre sur les restitutions des biens culturels.

L'équipe du pôle culture-médiation a également bénéficié d'un voyage d'étude-séminaire qui lui a donné l'occasion de découvrir l'exposition « Emballe moi » du Museum de Neuchâtel qui donne à comprendre les coulisses des musées et les travaux qui y sont conduits sur les collections pour arriver à leur présentation au public ; ainsi que les démarches portées par le Pays d'art et d'histoire du Val d'Argent.

**Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
      - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





## 2023 – Développer l’expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

### Contexte de l’action :

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d’un équipement, elle n’est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu’il est situé en milieu rural, souffre d’un manque de visibilité et d’un déficit d’image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débats et de re-création du lien social.

Le territoire des Vosges du Nord compte une quarantaine d’équipements de découverte du patrimoine avec structure d’accueil (EDSA) dont musées, châteaux, ouvrages de la ligne Maginot, sites et centres d’interprétation du patrimoine. Chacun d’eux est géré localement de manière autonome avec des moyens très hétérogènes d’un site à l’autre reposant sur des équipes bénévoles et salariées.

Le SYCOPARC a mis en œuvre une quinzaine d’éditions d’Amuse-musées à l’attention des familles et à partir de 2005 des actions en faveur de l’accessibilité pour tous notamment à travers la programmation Eveil des Sens. 2020, 2021 ont été des années de transition permettant une réflexion collective pour redéfinir ensemble les contours d’une programmation en réseau adaptée aux contextes, attentes et moyens des sites et du SYCOPARC.

### Objectif :

La saison de 2023 poursuit les objectifs de la première saison. La démarche vise :

- Le développement d’une offre de médiation pour « raconter le Parc »,
- La création d’une programmation fédératrice autour d’un projet commun,
- L’intégration dans la programmation d’une offre à l’attention des publics empêchés au sens large,
- La formation des médiateurs pour une appropriation et une plus valeur en termes de compétence progressive, visant la création de propositions « contées » spécifiques et en adéquation avec les lieux et en autonomie ;
- L’accroissement de la visibilité des sites participants, via une communication commune diffusée largement.

### Bilan de l’action :

#### 1. Les Petites histoires des Vosges du Nord – Animer les musées par le conte

Deuxième saison pour Les Petites histoires des Vosges du Nord, le nouveau programme du PNRVN pour l’animation des musées. Ce nouvel événement, qui fait suite aux réunions d’intelligence collective menées en 2021, vient remplacer les Amuse-musées, qui visait le public familial.

#### La 2<sup>ème</sup> saison se résume en quelques points :

- Le conte dans tous les sens, fil rouge de la 2<sup>ème</sup> édition,
- Artiste associée 2023 : Compagnie Aboudbras,
- 10 rendez-vous contés sur réservation (7 musées de la Conservation) + 5 événements à l’initiative des sites-musées partenaires (1 au Musée de Reichshoffen) + 2 événements avec des programmations associées relais de diffusion comme le festival de Jazz de La Petite-Pierre et les JEP,
- De juillet à octobre les dimanches après-midi, pour les petits et les grands,
- Une amélioration de la qualité de diffusion des spectacles,
- Des sites musées sélectionnés parmi 20 candidatures.

Signe d’intérêt du réseau, 20 sites musées se sont portés candidats pour accueillir une manifestation Les Petites histoires des Vosges du Nord. Le choix des sites musées participants à la seconde édition s’est fait cette année en Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation. Sur 10 dates proposées au réseau, 7 ont eu lieu sur un site de la Conservation contre 4 en 2022.

Des principes de collaboration discutés en séance plénière le 21 avril 2023 en perspective de la saison 2024 :

- Une fréquentation plus lissée sur l’ensemble des sites,
- Mieux intégrer la proposition de spectacle dans une animation existante,
- Au vu de l’expérience acquise, proposer une programmation gérée en direct sans l’appui d’un artiste associé.

#### 2. Les Petites histoires et le public scolaire : accompagnement à la mise en place de projet « l’Artiste en collège » – Bouxwiller

« Objets de légende » tel est le titre du projet qui a mis en relation le Musée du Pays de Hanau, le collège de Bouxwiller et la conteuse Annukka Nyssönen (l’artiste associée de la programmation 2022 des PHVN). **Le but de cette action pédagogique : sélectionner un objet du musée et lui inventer une légende.**

Ce projet, qui fait écho à la fois aux légendes alsaciennes et au continuum culturel des élèves souvent teintés de récits horrifiques, a pris la forme de courtes interventions contées au moment de la Nuit des musées 2023.

Ce travail a pu mettre en valeur à la fois la parole des élèves avec un travail de fond sur l’éloquence et surtout les collections du musée. Le dispositif « Artiste en collège » permet de faire de l’action culturelle dans les musées en relation avec le conte, de mettre en valeur un musée de la Conservation tout en gardant une ligne directrice qui est celle des arts de la parole. C’est pourquoi nous avons décidé de reconduire un projet pour l’année scolaire 2023-2024 entre le Musée historique et industriel - Musée du fer de Reichshoffen et le collège de Reichshoffen.



### 3. Former les conteuses de demain

Les objectifs de cette formation sont multiples :

- Faire du conte un outil de médiation pour différents publics (scolaires, individuels, etc.),
- Utiliser les acquis pour améliorer la prise de parole en public des médiatrices culturelles,
- Enrichir la programmation des petites histoires 2023 d'événements portés par les sites eux-mêmes,
- Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau du PNR des Vosges du Nord.

Parmi les 8 médiatrices culturelles formées en 2023 par la Compagnie Aboubras, 3 sont médiatrices culturelles dans des musées de la Conservation (Pascale Roll-Schneider et Véronique Schoenfelder du Musée français du pétrole, Mélanie Lehir du Musée du Pays de Hanau).

On note une forte satisfaction des médiatrices pour ces journées de formation qui permettent aussi bien la montée en compétences que l'échange de pratiques à l'échelle du réseau.

Toutes les médiatrices formées par la Compagnie Aboubras ont désormais la charge de proposer une action contée en 2024. Une nouvelle formation au conte sera organisée fin 2024.

#### Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
  - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





## 2023 – Animer le réseau des Etoiles Terrestres

### Contexte de l'action :

Les trois sites verriers des Vosges du Nord (le Site verrier de Meisenthal, le Musée Lalique et La Grande Place - Musée du Cristal Saint-Louis), réunis dans un périmètre proche, sont conscients de l'atout exceptionnel que constitue leur mise en réseau. Ces structures ont décidé de s'afficher ensemble sous l'appellation « Étoiles Terrestres » pour promouvoir une destination d'exception et faire naître une identité plus percutante des sites verriers des Vosges du Nord. L'ambition fortement affirmée est de donner naissance à un véritable « pôle touristique et culturel », identifié et reconnu.

Ce partenariat vise à démontrer la capacité de trois sites de s'allier autour de projets touristiques communs proposant une offre riche, cohérente, structurante et porteuse de sens sur un territoire avec des patrimoines emblématiques et spécifiques.

La coordination des Étoiles Terrestres est assurée par le SYCOPARC depuis le 1<sup>er</sup> août 2014. Le réseau se réunit lors de plénières environ 4 fois dans l'année. Puis, selon les thématiques et les projets, des groupes de travail spécifiques sont organisés 1 fois par mois.

### Objectif :

Les 10 ans des Etoiles Terrestres ont permis d'identifier 3 enjeux pour le réseau :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire,
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire,
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

### Bilan de l'action :

#### 1. Un programme d'événements culturels en commun

L'année 2023 a été rythmée par trois temps forts :

- Les Etoiles Terrestres ont fêté leur savoir-faire à l'occasion des **Journées Européennes des Métiers d'Art 2023** les 1 et 2 avril. A cette occasion, chaque site a proposé une programmation de découverte des sites :
  - o La Grande Place - Musée Saint-Louis : visites guidées gratuites de la manufacture,
  - o Site verrier de Meisenthal : démonstration de savoir-faire verriers et nouveau parcours de visite,
  - o Musée Lalique : démonstration des savoir-faire.Pour communiquer sur cet événement, le réseau a imprimé : 50 affiches et 5 000 flyers.
- **Vive les Vacances** : un programme original d'animations familiales autour des savoir-faire verriers se tenant le premier week-end des vacances d'été. Durant deux jours, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants sur chaque site afin de leur faire vivre une visite différente mais aussi de les faire réfléchir à ce savoir-faire local. L'événement s'est tenu les 8 et 9 juillet 2023. Environ 1 300 visiteurs ont été accueillis sur les 3 sites durant l'événement. La thématique de l'année 2023 était faune/flore.
- **Noël des Etoiles Terrestres** : la communication pour la période a été réalisée à l'échelle des 3 sites. La programmation des sites a, quant à elle, été imaginée à l'échelle de chaque site, à savoir :
  - o Site verrier de Meisenthal : Un Noël à Meisenthal,
  - o Musée Lalique : Happy Cristal, le temps des retrouvailles,
  - o La Grande Place Musée Saint-Louis : La magie des fêtes Saint-Louis.Pour la communication, 15 000 flyers ont été imprimés.

#### 2. Communiquer ensemble : assurer une communication commune pour le renvoi des publics entre les trois sites

- Les Etoiles Terrestres disposent d'un site internet : [etoiles.terrestres.fr](http://etoiles.terrestres.fr), qui permet de valoriser les événements communs et les actualités des sites. En 2023, ce site a fait l'objet de frais d'hébergements et de maintenance ;
- Bons de réductions : pour les visiteurs, chaque site distribue des bons pour inciter les publics à découvrir l'ensemble des sites. Ceux-ci ont fait l'objet de frais de d'impression ;
- Un dépliant générique permet de présenter les Etoiles Terrestres et les trois sites. Celui-ci est diffusé sur les sites et auprès des partenaires.

#### 3. Renforcer les partenariats pour augmenter l'attractivité des sites

Afin de faire connaître les 3 sites, le réseau a proposé en 2023 deux Eductours les 4 et 14 avril. Le programme était le suivant : accueil café au Musée Lalique à Wingen-sur-Moder, visite du Musée Lalique, visite du Site verrier de Meisenthal, repas offert par les Étoiles Terrestres à Meisenthal, visite de La Grande Place - Musée Saint-Louis à Saint-Louis-lès-Bitche. Ces Eductours ont permis d'accueillir en tout 64 personnes, professionnels du tourisme : agence de voyage, Massif des Vosges, Agence Régionale du Tourisme, Agences Départementales du Tourisme, employés des Offices de Tourisme.

#### 4. « A vol de mésange » - Vidéo immersive de découverte des patrimoines des sites verriers

Faire vivre l'expérience de découverte des sites en dehors des sites eux-mêmes, telle est l'ambition de cette vidéo en 180°.

La vidéo a été réalisée en collaboration avec les vidéastes de la société UNENSIS avec comme objectif de pouvoir valoriser les sites lors de salons ou de manifestations auxquels participeraient des partenaires tels que les Offices de tourisme, le Massif des Vosges, etc. Les

Etoiles Terrestres ont été livrés de trois casques de réalité virtuelle. Cette vidéo a également une version visionnable sur un écran d'ordinateur (sans casque de réalité virtuelle). La diffusion de ce dispositif de promotion commence dès 2024 et sera accompagnée d'un roll-up spécifique.

#### 5. Workshop étudiant : Des Etoiles dans les yeux – Raconter les villages verriers des Vosges du Nord

En lien avec les écoles d'architecture et de design de Strasbourg, un workshop a été réalisé avec une quarantaine d'étudiants dont l'objectif a été de travailler sur les services dans et entre les villages du verre et du cristal des Vosges du Nord (Meisenthal, Wingen-sur-Moder, Saint-Louis-lès-Bitche, Goetzenbruck). Le travail a été réalisé en plusieurs phases : immersion sur le territoire, travail en ateliers, semaine de résidence avec des temps forts ouverts au public, partenaires et élus, et enfin un rendu avec présentation publique des projets à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg. Mosaik Cristal a réalisé un reportage en mai 2023 lors de la semaine de résidence.

#### 6. Mobil'ET : étude des modes de mobilité pour rejoindre les sites verriers des Vosges du Nord

Les Étoiles Terrestres ont le soutien du Massif des Vosges et de l'ANCT pour questionner les mobilités en milieu rural pour rejoindre leurs sites culturels. En effet, le réseau a pu mobiliser le Plan Avenir Montagnes ingénierie pour se doter d'une expertise sur ce sujet.

#### Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
  - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





## 2023 – Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

### Contexte de l'action :

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite par la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, avec l'appui du Parc, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du PNRVN ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIE, centre culturel...). Cette opération permet de fédérer les acteurs et de contribuer à la sensibilisation et à l'acquisition de compétences dans ce domaine des équipements participants.

La pandémie de Covid-19 a bouleversé, plus que pour tout autre public, l'accès des publics empêchés à la culture, notamment en raison des restrictions de sorties impactant les structures médico-sociales.

### Objectif :

- Poursuivre et faire évoluer le partenariat avec l'association Tôt ou t'Art,
- Relancer l'opération Eveil des sens en partenariat avec les sites partenaires,

Dans le but de :

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion,
- Développer les projets de partenariat entre musées et structures médico-sociales/sociales,
- Encourager la formation des agents et bénévoles des sites partenaires du réseau,
- Recentrer l'offre de sorties adaptées sur les groupes encadrés.

### Bilan de l'action :

#### 1. Partenariat « Eveil des Sens » et « Tôt ou t'Art », un partenariat à renouveler

Poursuite de l'action vers les publics dits « fragiles » grâce au partenariat avec l'association « Tôt ou t'Art ». Cette association a pour objectif principal de fédérer un réseau d'institutions sociales dans l'optique de favoriser l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion et de leur famille (conjoint et enfants). Tôt ou t'Art est un vecteur de communication efficace vers un public difficile à toucher (via leurs outils comme les « agendas de sorties » ou les « référents culturels » dans les institutions sociales).

Le SYCOPARC siège au CA de l'association Tôt ou t'Art à laquelle adhèrent plusieurs musées du réseau ce qui permet de bénéficier d'une veille constante sur les innovations en termes d'accueil des publics empêchés et de disposer d'un réseau de partenaires volontaires pour mettre en place des actions de médiation. Il était représenté aux CA des 18/02, 15/05, 05/09/2023, à l'AG le 01/06/2023.

L'année 2023 a été marquée par l'adoption d'un nouveau projet associatif qui ouvre la perspective d'un renouvellement du partenariat avec le SYCOPARC pour les années à venir.

**Le forum Culture et solidarité** est co-organisé tous les ans avec l'association Tôt ou t'Art. Il a eu lieu 9 octobre au Musée Laliq à Wingen-sur-Moder et a réuni 73 personnes. Cette année, plusieurs réunions de concertations ont été organisées pour revoir la formule. Une place plus grande a été donnée aux structures médico-sociales pour structurer les échanges à partir de leurs envies et contraintes plutôt que de faire du forum un salon où les structures culturelles présentent leurs offres. Les 4 ateliers de l'après-midi ont permis de débattre autour des questions suivantes :

- Comment développer une proposition ludique d'une structure culturelle, à destination des personnes accompagnées, avec les structures sociales ?
- Comment lever le frein du déplacement à travers la mutualisation des transports ? Comment créer une programmation sur l'année incluant des solutions de déplacement ?
- Entre besoins et capacités des personnes : comment les droits culturels peuvent-ils servir de zone de rencontre entre l'action sociale et culturelle ?
- Projets culturels participatifs et insertion : comment identifier et inscrire des actions culturelles dans le cadre des contrats d'engagement réciproque ou d'autres parcours d'insertion ?

#### 2. La relance d'Eveil des sens

La manifestation Eveil des Sens initiée en 2015 avec le Musée Laliq vise à mieux intégrer le public handicapé dans une programmation dédiée centrée. Ce programme, qui a pour but de mieux prendre en compte les publics en situation de handicap, a été arrêté notamment avec la crise sanitaire.

Basé sur la volonté commune de quelques sites volontaires, un programme a été réinitié par 4 structures (Musée du Pays de Hanau, Musée Laliq, Château de Lichtenberg et Musée du verre de Meisenthal) pour proposer 12 créneaux d'animations.

#### 3. Expérimenter une offre de sorties pour les groupes scolaires

Une journée de visites et d'ateliers mêlant nature et culture a été conçue pour le Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth.

Aider à la mise en place d'ateliers scolaires et possiblement les animer est sans doute un des axes de développement pour le pôle culture. La demande d'accompagnement à la médiation est d'autant plus pressante dans les musées des Vosges du Nord que ceux-ci sont pour l'essentiel animés par des bénévoles qui ne sont pas toujours formés aux techniques de médiation.



L'idée a donc été d'expérimenter au Musée de la bataille du 6 août 1870 ce que pourrait être le squelette d'une journée d'animation mêlant atelier nature animé par la Maison de l'Eau et de la Rivière ainsi que visites et ateliers animés par les bénévoles du Musée de Woerth. Un squelette d'animation à la journée a été mis au point et testé le **27 juin 2023** avec l'école élémentaire de Woerth.

#### **Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
      - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





## 2023 – Favoriser le rayonnement territorial à travers l'organisation du festival Au Grès du Jazz

### Contexte de l'action :

Créé à l'initiative conjointe de la commune de La Petite-Pierre, de l'association Parva Petra et du SYCOPARC, le festival « Au Grès du Jazz » a été porté par la commune de La Petite-Pierre jusqu'en 2013. Dès 2014, le festival est porté par SYCOPARC qui en assume le portage administratif, financier, comptable ainsi que la coordination et le développement du projet artistique et culturel. L'association Au Grès du Jazz (AGDJ) assure l'organisation logistique, ainsi que la gestion des bénévoles, la commune de La Petite-Pierre et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre accompagnent également financièrement et techniquement le projet. Depuis sa création, le festival a connu de nombreuses évolutions mais a toujours gardé son esprit convivial, ainsi qu'un fort ancrage local. Initialement articulé autour de 2 jours de jazz manouche, le festival a évolué, s'est ouvert et adapté. En prenant de l'ampleur, il a su mobiliser toujours plus d'acteurs publics et privés.

### Objectif :

- Mettre en œuvre un projet culturel innovant participant au rayonnement du territoire des Vosges du Nord,
- Affirmer un projet artistique ambitieux en milieu rural à travers un haut niveau d'exigence dans le domaine de la musique jazz et une ouverture au métissage entre la musique jazz et les musiques du monde,
- Développer une offre à destination des familles et du jeune public,
- Maintenir un ancrage local fort en apportant son expertise à la coordination des bénévoles et en développant les partenariats locaux,
- Consolider la structuration du festival afin d'améliorer la gouvernance du projet.

### Bilan de l'action :

Afin d'infuser une saveur d'exception à cette édition, le festival a opté pour une diversification des plaisirs, transformant la place Jerri Hans en un lieu ouvert sur le monde et les univers du jazz.

Au Grès du Jazz persiste dans sa mission d'explorer l'essence du jazz et de naviguer sur les rives des musiques du monde, avec pour objectif de captiver les oreilles du public et de soutenir les artistes. Cette édition était l'occasion de ramener le festival à ses origines manouches en invitant des stars de la discipline pour ouvrir cette édition anniversaire.

Pour sa 20<sup>ème</sup> édition, le festival a souhaité renforcer la création en proposant des concerts inédits et exceptionnels, notamment une rencontre autour du boogie avec les trois plus grands représentants actuels, Jean-Pierre et Arthur Bertrand, et Sébastien Troendlé. C'est après une résidence de création qu'Aurore Voilqué et le Dejan trio ont donné un concert lors d'une soirée consacrée aux musiques du voyage. Enfin, la très attendue création de Rhoda Scott, avec une centaine de choristes des Vosges du Nord, a rassemblé plus de 1000 personnes dans les jardins du château des Rohan.

Les différentes scènes du festival ont accueilli des artistes de tout horizon, invités à s'exprimer à travers leur musique et leur voix. Les scènes Off et Hors les murs ont offert au public une expérience de découverte sans contrainte. C'est aussi au travers de cette programmation que le festival renforce son soutien aux artistes locaux et régionaux avec une programmation Off riche et diversifiée. Malgré une météo maussade et fraîche, le festival Au Grès du Jazz peut compter sur la fidélité de son public venu retrouver cette expérience unique offerte par le cadre exceptionnel des Vosges du nord.

C'est encore une fois grâce à l'énergie déployée par les organisateurs d'Au Grès du Jazz – le PNRVN, l'association Au Grès du Jazz, la commune de La Petite-Pierre et la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre – que cette 20<sup>ème</sup> édition a rencontré un beau succès, malgré les contraintes climatiques induisant un lourd travail technique et logistique. La première partie du festival a eu lieu en intérieur enlevant un peu de magie à ces concerts.

### En chiffres :

53 concerts et animations :

- 18 concerts In / > 9 concerts Off / > 6 Concerts Club / > 1 conférence / > 10 concerts Hors les murs / > 7 balades
- 2 ateliers

### Le public

> 6 755 festivaliers in / > 3 600 festivaliers off / > 2 590 festivaliers HLM / > 820 festivaliers club / > 19 participants au stage  
> 22 participants à l'atelier bois / > 170 participants aux balades

### Les artistes

> 182 artistes / > 39 femmes dont 13 leads / > 143 hommes dont 10 leads / > 12 leads mixtes / > 88 choristes

### Les lieux

> 7 scènes à La Petite-Pierre

Scène In (place du Château), jardin des Païens, jardin des Poètes, Relais des Arts, maison de retraite, cour de l'école, aire scénique

> 19 lieux Hors les murs

Festival de théâtre de Phalsbourg, ville de Saverne, château de Lichtenberg, halle couverte de Ingwiller, église de Graufthal, Temple Zen de Weiterswiller, Centre Théodore Monod de Erckartswiller, Domino's bar de Lemberg, commune de Weiterswiller

> 7 balades à La Petite-Pierre et autour

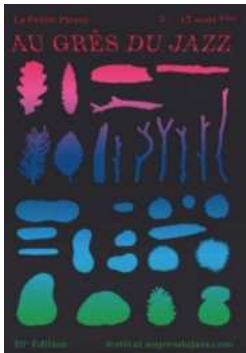
### La communication

250 affiches grand format 70 x 100 pour une campagne sur colonnes à Strasbourg et dans l'Eurométropole

- 1 500 affiches petit format allongé
- 30 000 flyers
- 3 500 livrets programme
- 7 insertions pub dans la presse
- 1 site web mis à jour
- 5 100 abonnés Facebook
- 2 500 abonnés Instagram
- + de 60 retombées presse et médias

**Rattachement à la charte :**

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
      - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





## Médiation



L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur..., des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.





## 2023 – Maison de l'Eau et de la Rivière

### Contexte de l'action :

**Proposer** des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis-à-vis de celui-ci.

**Permettre** aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

**Axer** nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du PNRVN, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

**Valoriser** le site du Donnenbach, lieu emblématique du territoire, en permettant aux associations de créer leurs événements l'été.

### Objectif :

- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement
- Développer le site de la MER et diversifier les actions pour pérenniser les sources de financement.

### Bilan de l'action :

L'année 2023 marque les 20 ans de la Maison de l'Eau et de la Rivière. Inaugurée en 2003, notre structure est devenue un acteur incontournable de l'éducation à l'environnement dans les Vosges du Nord. Cet anniversaire a été l'occasion de remercier nos partenaires historiques. L'année 2023, a été marquée également par une fréquentation historique 11 242 journées participants (JP), 722 animations.

### Les projets phares de l'année 2023 : 2 848 Journées participantes / 121 animations

**Trame verte et bleue (TVB) Pays de Bitche** : 44 animations, 916 JP : faire prendre conscience de la diversité du vivant dans le paysage quotidien des élèves et de la fragilité des écosystèmes, faire découvrir les notions de TVB, impliquer les enfants dans des démarches scientifiques (inventaire, cartographie, identification, écologie des espèces), impliquer les élèves dans un chantier de restauration de la TVB.

**Grandir dehors avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin** : 10 séances, 240 JP : il s'agit d'accompagner et de former les animateurs périscolaires à l'animation nature avec pour objectif de permettre une place plus importante aux temps durant lesquels l'enfant évolue librement dans la nature.

**Projet interparcs avec les PNR du Grand Est** : 10 séances, 192 JP : objectif faire connaître les PNR du Grand Est aux écoliers de la région grâce à une sensibilisation de son propre territoire et un séjour dans un autre Parc. Les enfants des Vosges du nord, ont été jumelés avec une classe du PNR des Ardennes ; 2 journées de rencontre ont eu lieu.

**Forêt d'exception avec la ville de Haguenau** : 18 séances, 403 JP : découverte d'Hector l'arbre mort (la croissance de l'arbre, l'organisation spatiale de la forêt, son évolution au fil du temps, l'habitat et les espèces dans un arbre mort), de la forêt des Vosges du Nord et de ses habitants. Sorties sur le terrain de la forêt domaniale de Haguenau.

### Les séjours : 3 443 JP / 1 455 nuitées / 128 animations :

Lion's Club de Strasbourg, école de Kehl, lycée Tessier de Bitche, école de Montbronn, foyer de Niederviller, Loisirs Erstein, école de Vitrey-sur-Mance (70), école de Liart (08), école de Rohrbach-lès-Bitche, école de Dossenheim-sur-Zinsel, association « les Moustiques », CINE de Bussières, FJEP Champigneulle (54), association « les Francas », RAJ de Monswiller, collège d'Ingwiller, BTS d'Obernai, rencontres des animateurs REEVON, séminaire pédagogique des PNR du Grand Est.

### Les accueils à la journée : 4 117 JP / 184 animations :

Nous recevons des classes pour des accueils à la journée, de la petite section de maternelle, aux lycéens. Les thématiques privilégiées sont : pêche à la mare, traces et indices des animaux, découverte des milieux humides et forêt sensorielle.

### Le grand public : 630 JP / 18 animations :

Les 20 ans de la MER, la fête du vélo (CCHLPP), les flâneries du plan d'eau de Reichshoffen, les journées internationales de l'école du dehors...

### La valorisation de l'auberge du Donnenbach

La mobilisation des associations locales a permis l'ouverture dominicale de l'auberge du Donnenbach en juillet et août 2023. Cette gestion associative a été concluante pour les parties prenantes mais aussi pour les habitants du territoire et les touristes de passage qui ont pu profiter d'un lieu convivial et chaleureux.





## 2023 – Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

### Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du PNRVN. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires. Depuis 10 ans, le SYCOPARC s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'éducation à la nature et à l'environnement, les écoles et les établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc. L'activité de l'année 2023 a été réalisée sur la base d'un budget de 13 600 €.

### Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

### Bilan de l'action :

Nous avons accueilli en début d'année un stage d'un mois pour établir un état des lieux des outils pédagogiques, permettant leur classification et l'organisation de leur utilisation.

#### 1. Offre pédagogique « changement climatique »

Nous avons sollicité les structures pédagogiques du réseau REEVON pour réaliser un programme pédagogique spécifique destiné aux cycles 3 et 4. Le programme développe 5 phases, axées sur les enjeux liés aux changements climatiques et à l'économie des ressources. Après une phase de test prévue au printemps 2024, il sera disponible auprès des établissements scolaires à la rentrée 2024 .

#### 2. Sensibilisation au Lynx

Avec l'accompagnement de l'ARIENA, nous avons conduit à la mise en place d'une proposition pédagogique destinée aux écoles. La phase de réalisation est reportée à 2024. Nous avons également organisé la mise en place d'actions grand public en faveur du Lynx (ciné-débat dans les lycées, Journée internationale du Lynx en juin, maraudage au château de Lichtenberg...).

#### 4. Rendez-vous du Parc

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Parc propose aux animateurs nature, aux enseignants du territoire et aux délégués du Parc des journées de formation sur une thématique traitée par le Parc : une journée de formation sur le Lynx avec 39 participants.

#### 5. Présentation de l'offre nature

Afin de valoriser les structures pédagogiques professionnelles du territoire, nous avons démarré la réalisation d'un livret présentant l'offre nature du territoire. Ce livret sera principalement présenté sous une forme numérique (facilitant la mise à jour) et sera destiné au monde scolaire, aux familles, aux collectivités, aux publics spécifiques, aux associations et entreprises. Il permettra de valoriser tous les champs de compétence de nos partenaires éducatifs. Sortie prévue à la rentrée scolaire 2024.

Par ailleurs, nous avons également accompagné de manière ponctuelle ou suivie des collectivités, des associations ou des établissements scolaires partenaires au courant de l'année, dont :

- La médiathèque et les partenaires culturels du Pays de Bitche dans la réalisation de programmes de médiation consacrés à une meilleure connaissance des sols ;
- La FDMJC du Bas-Rhin pour le développement de leurs actions en faveur du développement durable. A ce titre, l'ensemble de l'équipe de direction a visité les locaux du SYCOPARC ;
- Réalisé un état des lieux sur les outils pédagogiques « vergers » à la demande de la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn et participé à la journée de présentation aux enseignants ;
- L'école de Waldhouse dans le cadre du déploiement des projets « notre école faisons là ensemble » ;
- Accompagné le lycée Leclerc de Saverne dans la constitution de leur proposition de valorisation du bois auprès des élèves de terminale ;
- Répondu à la demande pédagogique de l'association « action forêt » pour la mise en place d'une formation bois au Pays de Bitche.

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
    - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
      - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



## 2023 – Partenariat avec l'Éducation Nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du Nord

### Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie pour 2023, d'une décharge d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction entre les enseignants et les établissements du territoire pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeunes et les enseignants.

### Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Éducation Nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

### Bilan de l'action :

#### 1. Avec l'Éducation Nationale

Cette année, nous sommes intervenus sur demande dans les conseils d'administration des collèges, avec les personnels éducatifs des écoles et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques. Ces rencontres ont pour objectif de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc. Ainsi, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces virtuels dédiés au Parc sur le site du rectorat de Nancy-Metz (article sur le projet pédagogique sur le Lynx, les Wasgauer Gespräche, les résultats des recherches de l'OHM du Pays de Bitche, sur l'inauguration du château de La Petite-Pierre, relayer les informations éducatives de certains partenaires culturels des Vosges du Nord) ;
- Organisation d'un « rendez-vous culture » pour la DAAC de l'académie de Nancy-Metz dans les Vosges du Nord ;
- Préparation des propositions d'intervention (présentation de toutes les structures culturelles) au forum de la DAAC de l'académie de Nancy-Metz, abandonné faute d'intervenants ;
- Accompagné les professeurs relais TER du Pays de Bitche dans la constitution de leur offre territoriale ;
- Participé à la journée de concertation et aux journées portes ouvertes des collèges qui nous ont sollicités ;
- Organisé la semaine de découverte des Vosges du Nord des BTSA du lycée agricole d'Erstein ;
- Continué de participer aux différents comités de pilotage académiques, notamment pour continuer la labellisation E3D des écoles et collèges du territoire.

Les formations spécifiques destinées aux enseignants que nous proposons par le passé ne peuvent plus être présentées du fait de la nouvelle politique ministérielle. Nous avons donc sollicité les enseignants dans le cadre des RDV techniques que nous organisons.

#### 2. Avec le réseau des acteurs et des partenaires éducatifs

L'ARIENA : la collaboration avec la tête de réseau régional en matière d'éducation à l'environnement a continué cette année notamment via des implications communes sur divers projets portés par l'une ou l'autre structure : espèces en danger, Lynx, grandir dehors, rencontre des animateurs et la finalisation du cahier de l'ARIENA dédié aux écoles et collèges et dont le sujet est le changement climatique.

Dans le cadre de cette collaboration, nous avons également accueilli toute l'équipe à une journée d'échange à La Petite-Pierre en mai et leur avons, à cette occasion, permis de découvrir les locaux du Parc.

#### 3. Le Naturpark Pfälzerwald

Nous avons continué d'accompagner et de répondre aux demandes de nos homologues allemands. La brochure des partenaires éducatifs a été distribuée aux écoles. Nous avons également participé aux deux rencontres des partenariats pédagogiques sur le territoire de la RBT. Enfin, nous avons organisé, pour les collègues de la RBT, 2 webinaires sur le développement de projets « jardiner à l'école » pour les écoles et collèges qui se sont soldés par la participation de 2 établissements au dispositif « jardiner pour la biodiversité ».

#### 4. Le REEVON

L'année 2023 a permis de faire le bilan du partenariat et a permis la mise en place et la signature d'une nouvelle convention de partenariat. Les rencontres régulières avec les 5 structures professionnelles d'éducation à l'environnement permettent à la fois de coordonner leurs actions et celles en partenariat avec le Parc. En 2023, le réseau s'est investi particulièrement dans la mise en place d'une offre pédagogique à destination du cycle 3 et dont le thème est l'adaptation au changement climatique, permettant ainsi de valoriser les connaissances du Parc avec les compétences des animateurs et les besoins des enseignants.

#### 5. Avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Le réseau éducatif au niveau national est actif tant sur la coopération interparcs que sur les actions partenariales menées. Les Vosges du Nord sont membres de la commission nationale « Vie culturelle, sociale et éducation ». A ce titre, nous avons :

- Participé au groupe de travail sur « l'implication des jeunes dans les Parcs » et animé le groupe de travail « l'inclusion des personnes handicapées dans les actions des Parcs »,
- Continué à faire vivre le dispositif expérimental « Famille à biodiversité positive » pour 10 familles des Vosges du Nord,
- Participé activement au groupe de travail sur la collaboration avec Casterman « j'explore la France ».



# Vie du Sycoparc



INAUGURATION  
JEUDI 19 OCTOBRE 2023

CHATEAU DE LA PETITE PIERRE

**Réserve de biosphère**  
VOSGES DU NORD



**Réserve de biosphère des Vosges du Nord : 25 années prospères**

Facebook

YouTube

Instagram

**Gewinn für Natur, Umwelt und Mensch**

Engagés ensemble pour le respect de la nature.  
Le bien-être de chacun et l'économie locale.



## Les supports imprimés

En 2023, une carte touristique franco-allemande de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord - Pfälzerwald a été créée et imprimée à 50 000 ex. La Biosphärenreservat et le Parc ont chacun 25 000 ex à diffuser sur leur territoire.

## Le site web du Parc

Parution de 26 articles/pages supplémentaires et/ou mis à jour en 2023 :

- 19e Rencontres Professionnelles de la FEMS, Fédération des Ecomusées et Musées de Société (03/03)
- Habiter Autrement : des rencontres autour de l'éco-rénovation (22/03)
- Tous au château de La Petite-Pierre ! (12/04)
- 25 ans de la Réserve de biosphère transfrontière des Vosges du Nord – Pfälzerwald (13/04)
- Réintroduction du Lynx dans le Pfälzerwald (19/04)
- Programmation Les Petites histoires des Vosges du Nord 2023 (26/04)
- Jardiner pour la biodiversité : le programme 2023 (01/05)
- Natura 2000, un réseau écologique européen pour sauvegarder la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes des Vosges du Nord (19/06)
- Menaces et enjeux dans les sites Natura 2000 du PNR des Vosges du Nord (20/06)
- Activités d'hier – L'histoire des sites Natura 2000 du PNR des Vosges du Nord (26/06)
- Appel à manifestation d'intérêt : Un Archi pour mon gîte ! (28/06)
- Les atlas de la biodiversité communale (28/06)
- Le Lynx dans le massif des Vosges et son Plan Régional d'Actions (03/07)
- Imagerie de Wissembourg – un fonds exceptionnel (06/07)
- La 20e édition du festival « Au Grès du Jazz » du 5 au 13 août 2023 ! (01/08)
- Journées Européennes du Patrimoine 2023 – Au château de La Petite-Pierre (05/09)
- Éveil des sens – Programme 2023 (12/09)
- Projet Interreg, résultats d'un programme pour sauver les espèces animales en danger : l'Ecrevisse des torrents (14/09)
- Culture et solidarité, un forum au Musée Lalique pour mieux faire dialoguer structures médico-sociales et structures culturelles (11/10)
- Le paysage a du goût, de la friche à l'assiette (13/10)
- La formation certifiante « éco-rénovation du bâti ancien [ERBA] » : à destination des pros ! (24/10)
- Résidence d'architectes et de paysagistes à Wingen-sur-Moder (24/10)
- L'AMI « Investir les patrimoines » un outil de redynamisation du patrimoine bâti vacant (25/10)
- 58 professionnels marqués « Valeurs Parc naturel régional » (09/11)
- Une résidence d'architecture et paysage, et pourquoi pas dans votre commune ? (17/11)

- Une 2<sup>ème</sup> saison pour Les Petites histoires des Vosges du Nord ! (13/12)

## Statistiques de janvier à décembre 2023 :

- 81 884 pages vues (106 042 en 2022) – Taux de rebond : 50 % en moyenne sur l'ensemble des pages du site ;
- 31 915 sessions (43 969 en 2022) ;
- 6 200 visiteurs par mois en moyenne – pic en juillet : 9 831 visiteurs ;
- Origine des visiteurs : 74,89 % France, 10,35 % Allemagne, 6,32 % Belgique, 3,35 % Pays-Bas, 1,70 % Suisse, 0,93 % Grande-Bretagne, 0,81 % Luxembourg, 0,54 % Indonésie, 0,43 % Hongrie, 0,42 % USA, 0,26 % Espagne ;
- Les 10 pages les + consultées : Accueil (10 398 vues), Découvrir et visiter (8 632 vues), La randonnée dans les Vosges du Nord (4 423 vues), Explorez-les-vosges-du-nord (4 423 vues), Agenda (2 973 vues), Projets (2 757 vues), L'équipe (2 202 vues), Offres d'emploi et de stage (1 926 vues), Présentation (1 776 vues), Pôle nature et agriculture (1 442 vues) et direction, administration, communication (565 vues).

## L'édition du Carnet du Parc

Depuis 2020 le Carnet paraît pour 3 ans. Il est disponible sur le site web. L'agenda est numérique : il est préparé et diffusé sur le site web et la page Facebook du Parc. Une nouvelle édition sera préparée en 2024.

## Les chiffres des sorties

- CINE-DEBATS 2023 / 20 ciné-débats / 957 personnes

### Cinéma Amitié + Wingen-sur-Moder

- 26 janvier : Le ruisseau / 46 pers.
- 8 mars : Bonjour le monde ! / 65 pers.
- 30 mars : Au-delà des clôtures / 30 pers.
- 27 avril : La prairie, un coin de paradis / 50 pers.
- 29 juin : L'appel des libellules / 59 pers.
- 28 septembre : Êtres en transition / 58 pers.
- 30 novembre : Le pari de la Salamandre / 38 pers.
- 14 décembre : En quête de nouveaux herboristes / 71 pers.

### Château de La Petite Pierre

- 22 juin : Le retour fragile du Lynx / 80 pers.

### Centre socio-culturel de Sarre-Union

- 9 mars : L'Europe a la reconquête de la biodiversité / 15 pers.
- 20 avril : Le retour fragile du Lynx / 25 pers.
- 25 mai : Un lien qui nous élève / 8 pers.
- Août : Le chêne / 135 pers.
- 19 octobre : L'appel des libellules / 12 pers.
- 27 octobre : Qui se cache sous la surface / 5 pers.
- 7 décembre : Le ruisseau / 10 pers.

### Ancienne école de Sturzelbronn

- 27 janvier : Le retour fragile du Lynx / 50 pers.
- 10 février : Le retour fragile du Lynx / 50 pers.

### Walschbronn

- 10 mars : Printemps des castors / 100 pers.

### Hunspach

- 25 octobre : Une nature sans limite / 50 pers.

### ● SORTIES NATURE / 14 sorties / 326 personnes

- 4 janvier : A l'écoute des amphibiens / 3 pers.
- 25 février : Oiseaux hivernants / 15 pers.
- 9 février : Sortie chauve-souris / ?
- 1<sup>er</sup> avril : A l'écoute des amphibiens / 3 pers.
- 16 mai : Village de demain à Cleebourg-Bremmelbach / 60 pers.
- 6 juin : Biodiversité à Hunsbach / 50 pers.
- 16 juin : Rivières et prairies à vélo pour les scolaires / 60 pers.
- 24 juin : Biodiversité à Loutzwiller / 25 pers.
- 21 et 28 juin et 25 octobre : Animations lynx pour les enfants / 5 pers.
- 5 août : Chantier participatif à Wimmenau / 15 pers.
- 27 septembre : Biodiversité à Drachenbronn-Birlenbach / 30 pers.
- 21 octobre : Balade contée sur l'eau / 15 pers.
- 21 novembre : Conseil local de la biodiversité / 20 pers.
- 23 novembre : Chantier participatif à Woerth / 25 pers.

### CONFÉRENCES

- 20 au 21 mars : Conférence transfrontalière : Le paysage culturel en mutation – vers un avenir durable grâce aux gardiens du paysage à quatre pattes
- 6 octobre : Wasgauer Gespräche à Bad Bergzabern / L'eau en mutation / 60 pers.
- 14 octobre : Observatoire de la qualité des cours d'eau lors des rencontres annuelles du PETR Alsace Nord / 100 pers.

### VISITES GUIDÉES

- 24 mai : Visite des chantiers de la Nonnenhardt à Langensoultzbach / 14 pers.
- 26 mai : Clôture projet INTERREG à Langensoultzbach et Liebfrauenthal / 60 pers.

### ● MAISON DE L'EAU ET DE LA RIVIERE

- 24 septembre : Fête des 20 ans de la MER / 250 personnes
- 14 mai : Fête du vélo pour la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre / 140 personnes
- 14 mai : Les flâneries du plan d'eau de Reichshoffen / 180 personnes
- 31 mai au 4 juin : Journées internationales de l'école du dehors à Poitiers / 60 personnes en atelier

### CULTURE / 10 Les Petites histoires des Vosges du Nord / 312 pers.

- 3 juillet : Musée Lalique à Wingen-sur-Moder / 35 pers.
- 17 juillet : Site verrier à Meisenthal / 30 pers.
- 31 juillet : Maison des rochers à Graufthal / 61 pers.
- 7 août : La Grande Place à Saint-Louis-lès-Bitche / 16 pers.
- 28 août : Refuge fortifié à Dossenheim-sur-Zinsel / 35 pers.
- 11 septembre : Musée historique et industriel à Reichshoffen / 32 pers.
- 3 septembre : Musée Westercamp à Wissembourg / 8 pers.

- 9 octobre : Château de Lichtenberg / 31 pers.
- 16 octobre : Moulin d'Eschwiller / 38 pers.
- 23 octobre : Musée du Pays de Hanau / 26 pers.

### ● TEMPS FORTS 2023

- 30 avril : Tous au château / 189 pers. et un atelier photo / 3 pers.
- 17 septembre : Journées du patrimoine / Parva cadabra / 10 pers.
- 17 septembre : Journées du patrimoine / visites guidées / 43 pers.
- 19 octobre : Inauguration du château de La Petite-Pierre / 225 pers.
- 3 novembre : 25 ans de coopération de la Réserve de biosphère transfrontière à Klingenstein / 60-70 pers.

## Les newsletters numériques

### La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique a été éditée en juillet via la plate-forme on-line Mailchimp. Elle est diffusée en juillet aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 6 000 personnes sont destinataires des lettres d'informations numériques.

### Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2023, nous avons envoyé 25 e-mailings à des publics différents (Comité Syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés...) (35 en 2022).

### Décembre (2)

- Ciné-débat : En quête de nouveaux herboristes
- Newsletter - déc. 2023

### Novembre (2)

- Journée de stage « Mettez les mains dans la terre » : Création d'une haie sèche
- Ciné-débat : Le pari de la Salamandre

### Septembre (3)

- Journée technique : Fleurir autrement le 5 octobre à Goersdorf
- Ciné-débat : Êtres en transition
- Les entretiens du Wasgau 2023 / Wasgauer Gespräche à Bad Bergzabern

### Août (1)

- Invitation : Remise des prix - Jardiner pour la biodiversité 2023

### Juillet (2)

- Newsletter - juillet 2023
- Appel à manifestation d'intérêt : Un Archi pour mon gîte

### Juin (2)

- Les Petites histoires - Saison 2023
- Ciné-débat du 29 juin à Wingen-sur-Moder : L'appel des libellules

### Mai (2)

- Un Archi pour mon gîte
- Journée collective autour du lien entre la flore et les pratiques agricoles le 30 mai 2023

### Avril (2)

- Programme Habiter Autrement 2023

- Ciné-débat à Wingen-sur-Moder : La prairie, un petit coin de paradis

### Mars (5)

- Invitation à la conférence transfrontière les 20 et 21 mars 2023 à Landau
- Écoles du Parc - appel à participation
- FORMATION/ÉCHANGE - développement durable et transition sociétale et écologique au niveau local
- Ciné-débats Wingen-sur-Moder / Mardi 21 & Jeudi 30 mars 2023
- Rappel - FORMATION/ÉCHANGE - développement durable et transition

### Février (1)

- Rendez-vous technique - offre pédagogique Meisenthal

### Janvier (3)

- Vœux 2023
- Réservez la date : Conférence franco-allemande du lundi 20 mars 2023
- Ciné-débats Wingen-sur-Moder : Jeudi 26 janvier « Le ruisseau » et Mardi 31 janvier « Rasco & nous »

## Communication dans les bulletins municipaux, sur les sites des communes

Une série d'articles prêts à l'emploi est proposée aux communes du Parc, communes associées et communautés de communes. Chaque organisme choisit celui à paraître dans son bulletin municipal, lettres d'infos et/ou supports numériques. En 2023, 5 nouveaux articles viennent compléter la série

- > Eco-rénovation, attention aux matériaux
- > La marque « Valeurs Parc naturel »
- > Les actualités du lynx
- > Les bons réflexes dans la nature
- > Les 25 ans de la Réserve de biosphère transfrontière
- > 23 refuges pour les chauves-souris
- > *Bi uns, la gazette thématisée des Vosges du nord*
- > *La Cigogne noire, espèce protégée*
- > *Espèces en danger, projet franco-allemand*
- > *Life Biocorridors, clôture du projet*
- > *Mut'archi - Conseils aux particuliers*
- > *A quoi sert le Parc ?*
- > *Le Parc c'est vous - rôle du délégué*
- > *Les nouveaux équipements du GR53*

Ces articles améliorent la visibilité du Parc et développent les échanges avec les communes. Une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc.

## Relation avec les médias

### Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance d'une quinzaine de communiqués de presse :

- Triple évènement au château de La Petite Pierre : Inauguration de la fin des travaux de restauration de la Maison du Parc/château, la signature d'un contrat de réciprocité entre le Parc et la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, un séminaire sur les 30 ans de la loi paysage.
- Les ciné-débats
- Le concours Jardiner pour la biodiversité, la remise des prix
- La mise en œuvre du plan de paysage de la traversée du massif des Vosges 2022-2024
- Habiter Cleebourg-Bremmebach, village de demain. Vers une

sobriété foncière.

- Une résidence d'architecture à Wingen-sur-Moder, pour imaginer la commune de demain
- Les petites histoires des Vosges du nord, saison 2
- 1998-2023, les 25 ans de coopération franco-allemande de la RBT
- Lauréat des trophées du tourisme : les Ūte de la traversée du massif des Vosges

### Téles locales, régionales, nationales

Via les relations presse, le Parc bénéficie régulièrement de reportages sur les téles locales et régionales, quelques fois sur les chaînes nationales.

### La presse quotidienne régionale

Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union-Saverne, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Bitche-Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. Environ 90 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain.

### La presse spécialisée, les magazines

Les insertions presse / achat d'espace :

- Encart publicitaire « randovosges » sur une page dans le magazine Montagnes des Vosges – Printemps 2023
- Encart publicitaire « randovosges » dans le magazine Poly – Été 2023
- Encart publicitaire 1/4 « Petites histoires » dans le magazine Poly – Été 2023
- Encart publicitaire sur 1/2 page « boutique » dans le magazine Zut hors-série « Artisanat »
- Encart publicitaire « randovosges » sur une page dans le magazine Montagnes des Vosges – Hiver 2023
- Encart publicitaire « randovosges » dans le magazine ZUT Strasbourg – Edition Hiver 2023
- Encart publicitaire sur 1/2 page « boutique » dans le magazine Zut Haguenau – Edition Hiver 2023
- Encart publicitaire sur 1 page « FEDER plan de paysage + Action Marque Valeur Parc » dans le magazine Poly franco-allemand
- Encart publicitaire sur 1 page « FEDER plan de paysage + Action Marque Valeur Parc » dans le magazine Coze
- Encart publicitaire « Marque Parc » sur une page dans le magazine Montagnes des Vosges – Hiver 2023

### Les radios

Partenariats avec les 4 radios locales (Est FM – Radio Studio1 – DKL Liberté – Mélodie) en 2023 :

- EST FM : Diffusion d'avril à octobre soit 28 semaines dans la rubrique « Idées de sorties »
- RADIO STUDIO 1 : 230 annonces de 30 à 45 secondes du lundi au vendredi pour l'agenda du Parc + 26 podcasts, 1 par semaine sur leur site + 6 publications par mois sur leur Facebook à partir d'avril. 42 annonces de 20 secondes pendant 6 jours à partir de novembre pour la boutique du Parc + 1 interview pour les actus locales de la radio
- RADIO LIBERTE (DKL) : 116 spots d'avril à octobre (zone Haguenau/Wissembourg)
- RADIO MELODIE : 10 lus à l'antenne d'avril à novembre soit 100 passages sur 10 semaines

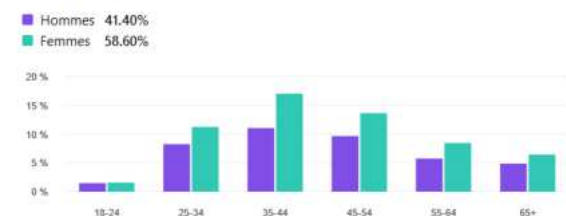
La communication veille à la visibilité des projets des différents pôles : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + autres supports de communication utiles à la promotion du projet.

## Les réseaux sociaux

**Facebook @parcvosgesnord** permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2023, le rythme des 4-5 publications par semaine a pu être tenu (création de contenus et/ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2023 : 324 publications, 780 806 personnes touchées – Nombre d'abonnés au 31 décembre 2023 : 12 184 abonnés (11 007 en 2022). Soit une augmentation de 1 177 abonnés (+10,6 %) ;
- Plus de 13 700 personnes ont interagi avec le contenu, soit une augmentation de 5 % ;
- La page Facebook a été visitée 23 404 fois, soit 139,4 % de plus qu'en 2022 ;
- 61 événements ont été annoncés dans la rubrique événement de la Page (73 en 2022)
- Suite de la série Idées Rando avec 13 publications, présentant des parcours de randonnées (entre 500 et 3 500 personnes atteintes) ;
- Création d'une série de posts qui paraissent tous les mois, montrant les objets de nos musées (entre 700 et 2 100 personnes atteintes)
- Notre public sur la page Facebook est majoritairement féminin (58,60 %), contre 41,40 % d'hommes. La tranche d'âge la plus représentée est les 35-44.

Âge et genre



## Sur Instagram @parcvosgesnord

- La page Instagram a été visitée 1 941 fois, soit 64,8 % de plus qu'en 2022 ;
  - 150 535 personnes ont été touchées, soit 2 100 personnes en plus par rapport à 2022
  - 310 nouvelles personnes se sont abonnées au compte
- Les hashtags régulièrement utilisés sont : #parcvosgesnord #parcdesvosgesdunord #vosgesdunord #grandest #réservedebiosphère #consommerparc #consommerlocal #valeursparc #spectacle #conte #randonnée

**YouTube** : Env. 2 500 abonnés fin 2023 (1835 en 2022)

- 80% des utilisateurs sont des hommes.
- 130 400 vues en 2023 (77 800 vues en 2022, soit 68 % de plus 1 seule vidéo publiée au cours de 2023
- Le top 5 des vidéos les + regardées :
  - Réaliser des enduits extérieurs à la chaux sur des murs en maçonnerie de pierre et en torchis (1 689 134 impressions )
  - Comment réaliser du torchis dans un colombage ? (329 670 imp.)
  - A vol d'oiseau (22 415 imp.)
  - Réintroduction du lynx / RBT Vosges du nord -Pfälzerwald
  - LIFE Biocorridors : Une nature sans frontière

## Les vidéos

2 vidéos ont été créées et publiées sur notre chaîne YouTube et page Facebook.

- Interview de Rita Jacob-Bauer sur les fonds européens
- Espèces animales en danger 2020-2023

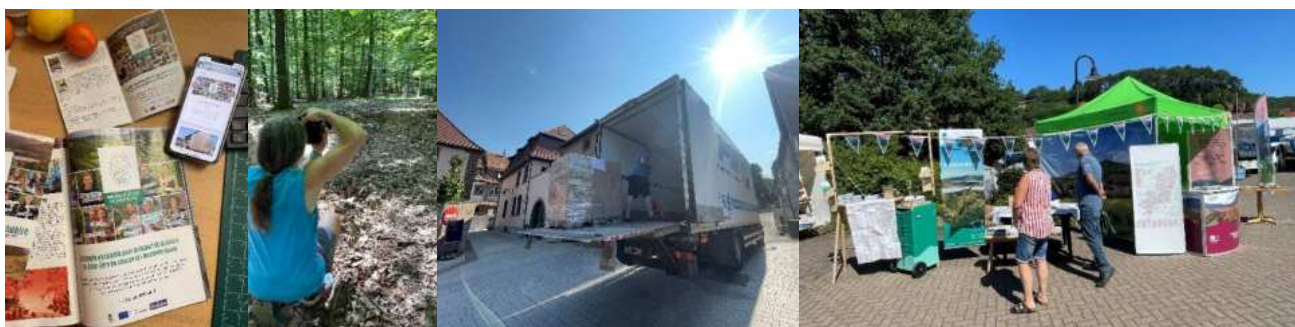
## Iconographie

Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la photothèque ;

- Sessions photos drone et sol avec E. Wilhelmy de plusieurs villages du Parc (Sparsbach, Weinbourg, Weiterswiller, Neuwiller-lès-Saverne, Dossenheim-sur-Zinsel, Ernolsheim-lès-Saverne, Saint-Jean-Saverne, Ottersthal + Zittersheim) ;
- Session photo Y. Meyer à la MER (Reportage photos groupe enfants, animations à l'étang de Donnerbach) ;
- Achat de photos à M. Geiller pour les 25 ans de la RBT ;
- Achat de photos pour étoffer le dossier photo INTERPARC au près de Y. Meyer, P. Hoch, J. Fatalot et S. Franck ;

## Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2022 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc et imprimé à 150 exemplaires.







## 2023 – Investir pour le SYCOPARC et pour la mise en œuvre de la charte sur le territoire

### Contexte de l'action :

Le Parc accompagne le développement du territoire des Vosges du Nord via la mise en œuvre de sa charte constitutive. Il dispose pour cela d'une ingénierie de projet dans les domaines suivants : nature, biodiversité, culture, médiation, architecture, tourisme, paysage, agriculture, Conservation des musées, administratif...

Cette ingénierie, constituée d'une cinquantaine d'agents, se doit d'assurer un contact permanent avec le territoire, ses forces vives et les partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et cette réactivité exigent de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs et aux enjeux du territoire.

Le Parc peut également intervenir comme maître d'ouvrage pour la mise en œuvre de projets sur le territoire qui contribuent fortement à la réalisation des objectifs de la charte. La maîtrise d'ouvrage est retenue lorsque le projet est directement lié à une politique portée par le Parc ou s'intègre dans le cadre d'une opération plus globale portée par ce dernier (ex : programme LIFE, projet Interreg...).

### Objectif :

**Axe 1** - Accompagner les investissements programmés dans le cadre du programme FEDER portant sur la valorisation du GR53 via le déploiement de trois aires de bivouac

**Axe 2** - Accompagner la végétalisation d'un espace public (cour d'école, jardin...) dans le cadre du programme Interreg « Jardinier pour le climat et la biodiversité »

**Axe 3** - Equiper la salle Westphal en matériel audio et visioconférence afin de favoriser et faciliter son exploitation par le plus grand nombre

**Axe 4** - Acquérir le matériel informatique courant nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe du Parc

**Axe 5** - Réaliser des travaux en faveur de la reconstitution des Trames Vertes et Bleues sur le territoire du PNRVN

### Bilan de l'action :

#### Axe 1

Le déploiement des trois aires de bivouac est en cours mais a été retardé par le renforcement des restrictions dans l'utilisation des places à feu du fait de la gestion du risque incendie en forêt. En 2023, les crédits alloués à cette opération n'ont donc pas été consommés. Les aires seront mises en œuvre en 2024 et 2025.

#### Axe 2

Un appel à projet a été lancé pour déterminer les sites qui seront retenus pour la réalisation des travaux de végétalisation des espaces publics. Le marché de maîtrise d'œuvre a également été lancé. Les travaux seront réalisés en 2024 et début 2025 selon le degré d'avancement des études.

#### Axe 3

Le SYCOPARC a procédé à l'achat d'un système de visioconférence pour équiper la salle Westphal du château de La Petite-Pierre. Cet espace, qui permet d'accueillir 80 personnes, a vocation à être mutualisé avec les partenaires institutionnels du Parc mais également avec les acteurs socio-économiques du territoire. L'équipement a été acquis en 2023.

#### Axe 4

En 2023, le SYCOPARC a bénéficié du soutien de la Région Grand Est à hauteur de 30 000 € HT afin de procéder au remplacement du matériel informatique courant. Cette enveloppe a été fortement mobilisée puisque le SYCOPARC qui a été contraint d'engager un montant global de 35 285,14 € HT. Cette somme a été consacrée à l'achat ou au remplacement d'ordinateurs, de téléphones, à l'acquisition de licences, au remplacement de téléphones et à l'achat de petits matériels (clavier, souris, lecteurs divers...).

#### Axe 5

Dans le cadre des Atlas de la Biodiversité mis en œuvre sur plusieurs communes du Parc des Vosges du Nord, il est prévu de soutenir les investissements locaux concourants à la reconstitution de la Trame Verte et Bleue. De nombreux échanges ont été organisés en 2023 pour faire émerger les projets dans les communes puis identifier les secteurs à enjeux et la typologie des travaux à mener. Les investissements seront réalisés en 2024, l'aide apportée par la Région permettra la prise en charge de 50 % du montant des travaux qui seront réalisés. Les travaux porteront sur des actions de plantations d'arbres et de haies, la création ou réhabilitation de mares...

### Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
  - Vocation 0 : Le projet de territoire
    - O 0.0 Les moyens au service du projet
      - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

## 2023 - La vie institutionnelle du SYCOPARC

On se souviendra longtemps, du triple événement au château de La Petite-Pierre le 19 octobre. Le même jour se sont déroulés l'inauguration de la fin des travaux de restauration de la Maison du Parc / château de La Petite-Pierre, la signature d'un contrat de réciprocité entre la ville et l'Eurométropole de Strasbourg et le Parc ainsi qu'un séminaire sur les 30 ans de la loi paysage.

Au total, plus de 300 personnes ont arpenté les rues du Staedtel jeudi.

>> Pour l'inauguration, étaient invités les financeurs, les partenaires, les entreprises, les communes. Tous ont salué la qualité de la restauration qui allie patrimoine et modernité.

Par ailleurs, le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises. 18 réunions de l'Exécutif ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.

L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 21 octobre 2023 à La Petite-Pierre (67).

### Partenariat régional entre les six Parcs du Grand Est

Juin 2023 : signature de la convention inter-PNR / Région Grand Est renouvelée pour 3 ans. A l'occasion de la commission permanente, organisation d'un marché des producteurs valeurs Parcs, dans l'enceinte de la maison de région de Metz

### La coopération pour la Réserve de biosphère transfrontière

Les 25 ans de coopération franco-allemande pour la Réserve de biosphère transfrontière ont donné lieu à plusieurs événements tout au long de l'année 2023.

En 1998, l'Unesco classait le Parc des Vosges du Nord et son voisin allemand du Pfälzerwald, Réserve de biosphère transfrontière.

### Liste verte UICN

Le PNRVN a reçu en 2018 la labellisation « Liste verte des aires protégées et conservées » qui est accordée par les instances internationales de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En 2023, la procédure de reclassement a été amorcée et se poursuivra en 2024.

### Le Conseil Scientifique

Le président du Conseil Scientifique est Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni à Strasbourg en décembre et a également participé à la rencontre annuelle des Présidents de Conseil Scientifique des Parcs organisée par le CORP.

## Le budget 2023

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par : Un budget de fonctionnement dit « statutaire » permettant de financer :

- > L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la charte ;
- > La Conservation des musées du Parc ;

Ce budget s'est élevé en 2023 à 1.801.745 € dont 1.557.580 € alloués au financement de l'équipe technique de base et 244.165 € pour le dispositif de la Conservation des musées.

Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 75,13 %.

Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2023

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier.

En 2023, ce budget était de 3 007 294 €.

Le programme d'actions 2023 a été financé par :

- > La Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel ;
- > La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est ;
- > La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est ;
- > La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est ;
- > La convention du Massif Vosgien ;
- > L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- > Les communes et les communautés de communes ;
- > Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...).

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, FEDER, Interreg ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

# Ressources humaines

## Mouvements de personnel

### Arrivées

- Boris KOUKA : 17 janvier 2023 => Animation nature
- Camille POURETTE MACARIO-GAL : 1<sup>er</sup> février 2023 => Animation nature
- Baptiste PERREZ : 15 février 2023 => Monitoring des rivières
- Léa MENGUS : 1<sup>er</sup> mars 2023 => Plans communaux pour la biodiversité
- Benoit TOURY : 1<sup>er</sup> mai 2023 => Natura 2000
- Séverine KURTZ : 1<sup>er</sup> août 2023 => Entretien MER
- Elisa MILLIANCOURT : 1<sup>er</sup> octobre 2023 => Tourisme durable
- Camille MASSOTTE : 1<sup>er</sup> octobre 2023 => Aménagement du territoire
- Léa MESSNER-PFLUMIO : 1<sup>er</sup> octobre 2023 => Observatoire du territoire
- Alice BERTRAND : 1<sup>er</sup> octobre 2023 => Technicienne Natura 2000

### Départs

- Marion CHARGE : 31 janvier 2023 => Animation nature
- Kelly NUNGE : 31 janvier 2023 => Garde-médiateur R.N.N. Pays de Bitche
- Alban CAIRAULT : 28 février 2023 => Monitoring des rivières
- Arthur COUTIN : 9 avril 2023 => Technicien TVB tornade
- Pierre HECKEL : 9 avril 2023 => Technicien TVB tornade
- Lucie BLONDEL : 10 avril 2023 => Natura 2000
- Muriel HERRMANN : 31 juillet 2023 => Entretien MER
- Louise FRITZ : 25 août 2023 => Tourisme durable
- Lisa FRITSCH : 31 décembre 2023 => Accueil et boutique du Parc

### Détachements

- Valérie MEYER – détachement depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018
- Philippe MALAISE – en décharge syndicale
- Nadia CARMAUX – disponibilité depuis le 01/07/2023

### La Maison du Parc

Les locaux du SYCOPARC sont localisés  
au château de La Petite Pierre :  
2 place du Château  
67290 La Petite-Pierre  
03 88 01 49 59

# Organigramme >>>

## L'équipe technique au 31-12-2023



Inauguration du château, 19 octobre 2023

### **Direction**

Rita JACOB-BAUER – Directrice  
François GOETZMANN – Directeur adjoint

### **Secrétariat - accueil - entretien**

Laetitia CHAUDY – Assistante comptable  
Valérie DA SILVA-ADRIANO – Assistante de direction  
Lisa FRITSCH – Accueil et boutique du Parc  
Célia ISSELE – Assistante de pôles et de communication  
Katia KOBI – Entretien-service technique  
Alexandra MAHEAS – Accueil et boutique du Parc  
Lucile PLOT – Ressources humaines  
Antoine SURGET – Suivi admin. et financier des projets européens  
Sylvie STARK – Assistante de pôles, standard  
Anne ZIMMERMANN – Comptable, assistante admin. et financière

### **Aménagement - Développement - Tourisme**

Anne BABOT (RIWER) – Conseil architectural mutualisé  
Romy BAGHDADI – Paysage et transition  
Pascal DEMOULIN – Architecture et gestion des espaces urbains  
Pierre FLEURANT – Plan Avenir Montagnes  
Camille MASSOTTE – Aménagement du territoire  
Elisa MILLIANCOURT – Tourisme durable  
Noémie THOMAS – Plan paysage  
Aurélié WISSER – Patrimoine bâti

### **Observatoire du Parc - sigis©**

Léa MESSNER-PFLUMIO – Observation du territoire et urbanisme  
Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire/MAB/SI

### **Patrimoine naturel et agriculture durable**

Alice BERTRAND – Technicienne Natura 2000  
Loïc DUCHAMP – Conservation Réserve naturelle du Pays de Bitche  
Sandrine FARNY – Animation Plan Régional Actions Lynx  
Christophe FABING – Garde-technicien RN du Pays de Bitche  
Lucile FIGUIERE – Agriculture durable  
Gaëtan LE BOT – Trame Verte et Bleue  
Marie L'HOSPITALIER – Natura 2000  
Léa MENGUS – Plans communaux pour la biodiversité  
Sébastien MORELLE – Protection de la nature  
Baptiste PERREZ - Monitoring des rivières et médiation  
Marie-Laure TONNELIER – Zones humides remarquables  
Benoît TOURY – Natura 2000

### **Culture - Médiation - Conservation des musées**

Aïcha CHIBATTE – Festival Au Grès du Jazz  
Vincent FISCHER – Relations avec les enseignants  
Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées  
Loïc HERGOTT – Développement culturel  
Philippe KOFFLER – Médiation, éducation et implication citoyenne  
Manon LINQUETTE – Inventaire des collections des musées  
Gaëlle RYBIENIK – Conservation des musées et régie  
Laetitia VELTEN – Inventaire des musées - régie  
Isabelle VERGNAUD – Conservation des musées  
Audrey VONARB – Inventaire des collections des musées  
Stéphan ZOCOLAN – Relations avec les enseignants

### **Maison de l'Eau et de la Rivière (MER)**

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER  
Romain CANTAT - Educateur à l'environnement  
Romain CUNY - Agent d'entretien polyvalent  
Elodie FREMAUT – Animatrice  
Boris KOUKA – animateur  
Séverine KURTZ – Entretien - logistique  
Anny MEYER - Entretien – logistique  
Camille POURETTE MACARIO-GAL - Animatrice

### **Communication**

Anne EICH





**Parc naturel régional des Vosges du Nord**

Maison du Parc / Château

2 place du Château

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

[www.parc-vosges-nord.fr](http://www.parc-vosges-nord.fr)